





Vol. 48—No 1 ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 7 AVRIL 1961 PRIX: 10¢

NOTES DE LA SEMAINE

Les congrès en Saskatchewan

Nous publions cette semaine un rapport sur le troisième congrès régional du sud de la Saskatchewan. M. l'abbé R. Ducharme, dévoué comme toujours, s'est occupé de trouver des correspondants dans ce but et les compatriotes qui n'ont pas pu assister à l'une ou l'autre réunion — ainsi que les compatriotes du nord de la province et du Manitoba — ont pu tirer quelque profit des délibérations. Le rapport de cette semaine ne manque pas de franchise. Si personne se souciait de l'avenir de la survivance, il n'y aurait pas de diversité d'opinions au sujet des moyens à prendre dans ce but.

Hommage à M. Stefan Hansen

M. Stefan Hansen, qui est mort en fin de semaine après une longue maladie, aura pu avoir l'obituaire qui convient à un homme d'affaires très en vue de la province du Manitoba. De fait dans le monde de l'assurance-vie, sa réputation dépassait de beaucoup les frontières provinciales, car il était connu et estimé comme orateur compétent lors des congrès d'assureurs sur tout le continent.

La Providence a voulu cependant que le nom de M. Hansen soit mémorable à un titre plus glorieux, celui d'un membre de la Commission Royale sur l'Education au Manitoba et d'un champion sans ambages des recommandations de cette Commission en faveur de l'aide aux écoles minoritaires. Islandais d'origine, luthérien de tradition, mathématicien de profession, il apporta à la discussion de questions publiques un esprit ouvert, un humanisme chrétien rare et une logique implacable. Ceux qui l'ont connu avant le rapport de la Commission Royale ou qui l'ont entendu après ont vite reconnu l'esprit qui a énoncé avec lucidité les droits des minorités dans un régime démocratique, au point de vue scolaire. Cette même franchise soulignait les limites raisonnables que l'intérêt public doit fixer dans l'exercice de ces droits.

Le débat sur les recommandations de ce Chapitre XI se poursuit et parfois de façon à affaiblir chez les groupes minoritaires l'espoir que la Commission a fait naître. L'exemple de la droiture d'esprit de M. Hansen reste cependant comme la garantie que dans la communauté non-catholique l'appel au sens de la justice éclairée ne demeurera pas pour longtemps sans écho. Cet homme logique et convaincu au service d'une cause noble ne sera pas oublié de sitôt.

La M.T.S. et les octrois scolaires

Les délégués au congrès de la Manitoba Teachers' Society ont rejeté mardi après-midi une résolution favorable aux octrois pour les instituteurs dans les écoles privées et paroissiales. La résolution, proposée par la délégation de la Seine, ne mentionna pas du tout le rapport de la Commission Royale sur l'Education, mais souligna tout simplement les bienfaits que la Manitoba Teachers' Society pouvait retirer en reconnaissant ainsi les droits des instituteurs qui n'enseignent pas dans les écoles publiques.

Malgré la défaite de la résolution, il y avait plusieurs raisons de croire qu'un progrès notable a été réalisé depuis l'an passé dans l'opinion des délégués sur ce point. Le résultat du vote n'a pas été annoncé, mais les participants ont cru remarquer que le vote majoritaire n'était pas considérable. Cela est d'autant plus impressionnant qu'une trentaine d'associations locales avaient voté contre l'aide aux écoles privées au cours de réunions qui ont eu lieu l'automne dernier. Il faut noter que les délégués de ces secteurs ont distingué nettement entre le système d'octrois recommandé par la Commission Royale et la possibilité de limiter les octrois aux instituteurs personnellement.

La discussion a révélé que la grande majorité des délégués aurait voulu remettre la décision à plus tard ou l'éviter totalement. En effet, on a donné préséance à une résolution de Gimli qui prônait l'abstention, quoique cette résolution venait normalement en 34e place, tandis que les résolutions de St-Boniface et de la Seine venaient en 11e et 12e lieu respectivement. L'exécutif a soumis la résolution de Gimli d'abord, laquelle a été approuvée de justesse.

(Suite à la quatrième page)



La photographie ci-dessus a été prise le Jeudi saint, dans la basilique St-Jean-de-Latran, à Rome, au moment où S. S. Jean XXIII renouvelait le geste d'amour et d'humilité de Jésus lavant les pieds de ses apôtres à la dernière Cène. Chacun des treize séminaristes choisis pour la cérémonie reçut en souvenir la serviette blanche dont le Pape s'était servi pour lui essuyer les pieds.

Le pape Jean XXIII condamne la violence du monde moderne

CITE DU VATICAN — "Près de 2,000 ans d'Histoire se sont écoulés depuis le premier dimanche de Pâques chrétien", a dit le pape Jean XXIII dans lequel il a invité l'humanité à la paix du Christ ressuscité dans un monde affligé par la violence.

"L'histoire du monde se poursuit, a ajouté le pape, et il est certain que la consommation des siècles témoignera de la gloire éternelle du Christ, fils de Dieu, et de tous ceux qui ont mis leur confiance en Lui."

"Parfois le chagrin cherche à envahir notre âme au milieu des actes terribles perpétrés périodiquement ici et là par un grand nombre d'individus qui appartiennent à la société humaine et qui, par conséquent sont nos frères", a poursuivi le pape.

"Pardonnez-leur . . ."

"La tristesse tente parfois d'envahir Notre esprit quand il se représente les positions terrifiantes d'un grand nombre de membres de la famille humaine qui sont nos frères selon la nature, mais à qui s'applique de façon précise le dernier jugement et la dernière prière de Jésus mourant: "Père, pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font"."

Le Souverain Pontife, qui est âgé de 79 ans, a prononcé son allocution traditionnelle de la loge extérieure de la basilique St-Pierre. Plus de 250,000 personnes l'ont applaudi à tout rompre quand il est apparu sur le balcon, après avoir célébré la sainte messe dans la basilique bondée de Romains, de pèlerins et de touristes.

En terminant, il a souhaité "de joyeuses et saintes Pâques" dans 15 langues différentes, dont le russe. C'était le troisième message pascal de Jean XXIII.

Un Jésuite chez les francs-maçons

LAVAL — Avec l'accord des autorités ecclésiastiques, le R. P. Riquet, S.J., ancien prédicateur de carême de Notre-Dame de Paris, a exposé la position de l'Eglise face à l'athéisme devant les francs-maçons de Laval (Mayenne), au cours d'une réunion strictement privée qui s'est déroulée le 18 mars.

Le "maître en chaire" de la "loge Volney à l'Orient" a déclaré que les membres de cette société avaient désiré entendre une personnalité ecclésiastique qualifiée leur parler de ce problème, et qu'il ne s'agissait pas d'une réunion contradictoire.

La pénurie de prêtres en Bolivie

LA PAZ — Son Exc. Mgr Abel-Isidore Antezana y Rojas, archevêque de La Paz, a déclaré que la Bolivie avait un besoin urgent de 3,400 prêtres de plus. Un minimum de 4,000 prêtres serait absolument nécessaire pour assurer une pastoration adéquate dans l'ensemble du pays, mais il n'y a actuellement que 600 prêtres en Bolivie.

Désappointement et consolations d'une mère au congrès de Ponteix

Par Mme Alfred Chabot,
conseillère provinciale
de Foyer-Ecole

Le 26 mars dernier se tenait à Ponteix un congrès régional de l'A.C.F.C. Entassés dans la salle du théâtre de cette localité, plus de 200 congressistes durent avaler pendant six longues heures conférences et discours, de toutes dimensions et de toutes couleurs.

En mettant les pieds dans la salle, nous pensions entrer dans la terre promise des solutions de certains problèmes, mais nous avons été vite déçus par l'apathie de la salle et les réticences de notre élite enseignante. Cependant, nous n'avons pas pu nous empêcher d'admirer les organisateurs de ce congrès et les conférenciers qui ont tout fait pour nous renseigner.

Permettez que mes impressions sortent même si elles ne concordent pas avec les vôtres. Elles valent ce qu'elles valent. Certains parents m'ont appuyé, d'autres non. Vous comprenez quand il s'agit de l'éducation immédiate et médiate de nos enfants, il faudrait se résigner à laisser faire et à laisser dire.

Mais tout de même, il est fou de se demander si ce congrès servira à quelque chose. Ce n'est pas tout de discourir, il faut de la ténacité et des actes. Ce n'est pas tout d'assister à un congrès, il faut faire en sorte que les résolutions émises ne soient pas précipitées au fond d'un tiroir, pour sortir de la boule à mites au prochain congrès. Pour citer les paroles d'un des nôtres: « il ne faut pas tout de suite prendre le rythme [illegible] et vivre, il faut l'alimenter et la soutenir constamment.

Trop d'empressement

On nous a parlé des droits des parents; on nous en parle souvent; on nous en parlera jamais trop. Car nous les parents, nous avons la mémoire courte. C'est ce qu'on nous laisse entendre une certaine classe enseignante. Il faut leur donner raison. Mais en somme, si nous avons des devoirs comme parents chrétiens, avons-nous des droits? et dans quelles limites? Question intéressante et importante pour nous les parents? On en discute, on escamote les problèmes et on laisse les autres en suspens. Ce qui est complètement inutile et parfaitement "déformateur", c'est qu'on en prend droit de discuter les choses à fond — parce que le temps presse et l'atmosphère s'alourdit.

La conférence de Mme Cornet avait une haute valeur éducative. Comme nous l'a fait remarquer M. le curé Bernier, elle a "magistralement donné la géographie du patriotisme". Un peu plus et on passait l'éponge sur ce travail d'envergure. Le temps alloué pour la discussion et l'approfondissement de certaines assertions étaient trop restreint. Par exemple, on aurait souhaité plus de développement par l'auditoire sur la question de l'enseignement du français. Comment s'enseigne-t-il dans nos écoles? Que faire pour le rendre plus attrayant? Comment pourrions-nous le faire aimer aux enfants? Question qui aurait mérité beaucoup d'attention? Mais nous devions respecter la susceptibilité de nos instituteurs et institutrices qui ne semblaient pas très enthousiastes à prendre une part active.

(Suite à la dixième page)



La Relève Franco-Manitobaine

Quarante-cinq ans après la fondation de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, les étudiants de langue française de cette province ont fondé leur propre mouvement, "La Relève Franco-Manitobaine".

Ils entendent donner deux significations au mot "Relève". D'abord manifester qu'ils prennent conscience des difficultés qu'ils éprouvent à parler leur langue maternelle, à s'exprimer clairement en français, qu'ils tiennent à se séparer de la masse, se informe et à marcher droit désormais dans le chemin de la dignité et de la fierté.

Ensuite, qu'ils veulent "relever" leurs parents et tous ceux qui actuellement se dévouent pour la cause canadienne-française au Manitoba. Ainsi ils seront prêts à continuer leur oeuvre, à assurer la place d'honneur que le français doit occuper dans chaque foyer ici au Manitoba et dans tout l'Ouest canadien.

C'est afin de faire mieux apprécier par les jeunes la langue française que déjà cette année l'exécutif provincial de la Relève a préparé toutes ces listes de mots et d'expressions françaises qui permettent aux étudiants de construire des phrases plus françaises, d'augmenter leur vocabulaire et ainsi de faciliter de meilleures conversations françaises.

L'an prochain, l'exécutif présentera un programme peut-être un peu différent, mais qui aura toujours comme but de soulever encore davantage l'enthousiasme pour "notre belle langue".

L'exécutif provincial espère ainsi encourager ses 1,500 membres à lire beaucoup en français, non seulement pour enrichir leur vocabulaire, mais aussi et surtout pour en venir graduellement à penser tout naturellement en français. A mesure que ce travail progressera, les jeunes en viendront à goûter les charmes de la littérature française et à la diffuser dans toute la population, soit dans le milieu scolaire, dans les foyers, dans les jeux, dans les veillées, aujourd'hui et plus tard.

L'exécutif espère aussi que les jeunes en viendront à aimer et à jouer des pièces de théâtre françaises dans toutes les paroisses, ou encore à unir ces paroisses dans une fête grandiose annuelle, que ce soit à l'occasion de la Dollard ou de la St-Jean-Baptiste.

Le comité provincial ne peut cependant progresser sans le soutien et la coopération de tous les membres. Dès maintenant donc, jeunes Franco-Manitobains, montrez-vous dignes de la Relève que vous avez fondée vous-mêmes. Voyez à intéresser vos confrères de classe. Plusieurs centaines restent encore à convertir et il vous appartient de les conduire au sein du mouvement.

Parlez donc français toujours et partout en vous servant du vocabulaire que vous avez appris cette année, grâce à la Relève. Efforcez-vous également de ne pas mêler de mots anglais dans vos conversations françaises, quand vous avez à parler entre Canadiens français. La Relève, c'est vous.

Envoyez vos suggestions au comité provincial. Car c'est par un échange de vue que nous parviendrons à redonner la vraie place de notre langue, héritage vivant.

Gabriel DUFAULT,
président provincial.

N.D.L.R. — Cousin José a demandé qu'on publie dans "La page des jeunes" le texte complet des constitutions de la Relève Franco-Manitobaine, afin que tous les jeunes puissent lire cet important document. Il conseille spécialement aux parents de conserver ce texte, afin de pouvoir l'étudier à loisir et ainsi de mieux comprendre avec quel sérieux les jeunes entendent préparer "la relève" au Manitoba français. Le texte paraît à la page 12.

Lettre de Paris

La révolte des maîtres d'école

par Maurice HERR
Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

L'homme qui veille sur le Trésor de la France n'est pas un politicien, mais un financier. En effet, M. Wilfrid Baumgartner, ministre des Finances du gouvernement Debré, est un technicien sévère et froid, descendant d'une longue lignée de banquiers et d'hommes d'affaires protestants. Il ne sourit guère; en s'installant voici quinze mois, dans le bureau du Palais du Louvre laissé vacant par M. Pinay, il prit le soin de faire décrocher la tapisserie de valeur qui ornait le mur du local. Cette tapisserie, représentant "La cueillette des Poires" était un motif permanent de railleries pour les journalistes humoristiques et pour les chansonniers. "C'est tout un programme pour le ministre des Finances", disaient-ils.

M. W. Baumgartner occupa, pendant de nombreuses années, le poste de gouverneur de la Banque de France. Il y fut le témoin des désordres financiers de la IVe République qui, pendant 15 ans, ne sut ou ne voulut jamais juguler l'inflation. Lorsque le plafond était "crevé" et que le chef du gouvernement s'adressait à lui pour obtenir quelques milliards d'avances, M. le gouverneur ne se privait pas de l'admonester et de lui rappeler les principes d'une gestion saine et d'équilibre des finances publiques.

Cette gestion, M. Baumgartner en est aujourd'hui responsable. Aussi, ne faut-il pas lui demander de déroger aux règles strictes de l'équilibre budgétaire et de la défense de la monnaie. Dans la stabilité retrouvée — le franc n'a pratiquement pas bougé depuis plus de deux ans, après avoir auparavant connu la cascade des dévaluations annuelles ou semestrielles — le ministre des Finances surveille avec un soin jaloux les divers compartiments du porte-monnaie français. Toute velléité d'inflation est vigoureusement combattue et tout dépassement budgétaire sévèrement réprimé.

L'ennui, c'est que la stabilisation ne s'est pas faite dans une position d'équilibre. Le désordre antérieur s'est brusquement figé, ce qui n'a pas manqué de provoquer de graves "difficultés économiques et de lourdes injustices sociales. Le gouvernement s'efforce bien d'atténuer les unes et les autres; mais la santé financière de la France est encore trop fragile pour qu'il ne puisse opérer autrement que par légères corrections et retouches successives.

Pour certaines catégories sociales, le délai ainsi imposé devient insupportable. C'est notamment le cas dans le secteur public, où jouent à plein les impératifs de l'équilibre budgétaire. L'Institut National de la Statistique a calculé les pourcentages d'augmentation du pouvoir d'achat des diverses catégories de travailleurs en 1960. Compte tenu de la tendance expansionniste actuelle de l'économie française,

(Suite à la troisième page)

Québec achète sa maison à Paris

QUEBEC — Le gouvernement provincial a approuvé l'achat d'un magnifique édifice particulier de quatre étages au coeur même de Paris pour servir de maison du Québec dans la capitale française.

Le nouveau ministre des Travaux publics, M. René St-Pierre, a annoncé la nouvelle quelques minutes après son assermentation. Le prix d'achat pour la maison de 20 chambres est de $280,000. Elle comprend une vaste salle qui pourra servir pour des expositions.

L'édifice, vieux de 60 ans, est situé sur la rue Barbet de Jouy, en face du palais épiscopal dans le septième arrondissement. Le ministre St-Pierre a souligné que la province ne paiera pas beaucoup plus que $300 de taxes annuellement pour cette nouvelle propriété.

L'ancien ministre des Travaux publics, M. René Lévesque, qui a effectué la transaction, a expliqué que la location de loyers aurait coûté extrêmement cher et qu'il était mieux d'acheter dans ces conditions. L'édifice est de belle apparence et fut récemment inspecté par un ingénieur du département.

Jusqu'ici la maison abritait des bureaux d'affaires. C'est l'ancienne résidence des princes Murat. Elle était la propriété des descendants des Murat qui furent membres de la noblesse française au cours du règne de l'empereur Napoléon.

La nouvelle maison du Québec sera dirigée par M. Charles Lussier qui a récemment été nommé représentant de la province du Québec en France.

La campagne de la Fraternité française

QUEBEC — La campagne 1961 de la Fraternité française d'Amérique aura lieu du 15 avril au 15 mai. Elle est en voie d'organisation, sous la haute direction du Conseil de la Vie française et de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec. Comme on le sait, cette campagne vise à une plus grande solidarité matérielle et morale entre les groupes français du Canada et des Etats-Unis.

Aussi le Conseil de la Vie française est-il heureux d'y apporter sa collaboration à la tribune que la Société Radio-Canada met à sa disposition chaque mois. Il y a invité à cette tribune deux Acadiens bien connus: MM. Emery LeBlanc, rédacteur en chef à l'"Evangéline", et Alban Daigle, secrétaire de la Société Nationale des Acadiens, tous deux de Moncton, N.-B. Ils dialogueront sur le thème suivant: "L'Acadie et la Fraternité française". Leur entretien sera diffusé du poste CBAF de Moncton sur le réseau français de Radio-Canada, le samedi 8 avril, de 5. h. 45 à 6 h. p.m.

La bière instantanée aux Etats-Unis

WASHINGTON — La bière instantanée ne sera, jusqu'en septembre prochain du moins, qu'une flamme dans les yeux de ses inventeurs de la Union Carbide Corporation et qu'une pierre philosophale sur laquelle ne pourront malheureusement pas trébucher les partisans de la boisson dorée déjà soumis aux lois de prohibition, de commissions, voire de régies.

Même si des représentants de l'entreprise américaine ont expliqué qu'il n'y avait que de l'eau à ajouter afin de procurer à l'élexir tout l'arôme, la couleur et la saveur attendus, les représentants des syndicats d'employés de brasseries et ceux de l'Association des brasseurs d'Amérique ont tout simplement fait la grimace dès la première gorgée.

Ils s'opposent à cette invention. Ils soutiennent que si le gouvernement permet la mise sur le marché du fameux produit, il deviendra nécessaire et obligatoire d'indiquer qu'il s'agit de "bière reconstituée".

Le gouvernement doit se prononcer le 6 septembre.

Les Franco-Colombiens demandent un poste de radio français

NEW WESTMINSTER — La Fédération Canadienne-Française de la Colombie-Britannique a entrepris des démarches auprès des autorités fédérales pour demander un poste de radio français, relié au réseau français de Radio-Canada, pour la Colombie-Britannique.

Ce poste desservira une population de 60,000 Canadiens français et de nombreux Canadiens de langue anglaise qui sont désireux de jouir de notre double culture.

Ce poste sera un rempart contre l'assaut de l'américanisme, et de prime importance pour l'union de notre peuple et la diffusion de notre double culture.

M. Alfred Rouleau, directeur général de l'Assurance-Vie Desjardins, représentera le Canada au sous-comité de recherche américain qui a été formé récemment pour procéder à une évaluation du programme de la Section des assurances de l'Alliance coopérative internationale et établir les plans de son activité future en regard, notamment, de l'aide à apporter au développement des institutions coopératives d'assurance dans les pays moins favorisés économiquement.

Collaboration entre catholiques et protestants aux Pays-Bas

MAESTRICHT — Une collaboration rédactionnelle permanente a été décidée entre "De Nieuwe Limburger", quotidien catholique paraissant à Maestricht (ville industrielle à forte majorité catholique des Pays-Bas) et les conseils des Eglises protestantes locales. En effet, les lecteurs protestants du journal trouvaient souvent insuffisantes les informations publiées sur les problèmes concernant leurs Eglises, et la rédaction du "Nieuwe Limburger" a mis à leur disposition une rubrique, dont les Eglises protestantes assumeront elles-mêmes la rédaction.

Le président et Mme Kennedy en France, fin mai

PARIS — Un communiqué de la présidence de la république française a officiellement annoncé lundi après-midi que le président des Etats-Unis et Mme John Kennedy seraient, du 31 mai au 2 juin, les hôtes de la France.

La décision du président Kennedy survient, de l'avis général, à une phase critique de la carrière du général de Gaulle.

A Paris, les représentants du gouvernement voient dans cette visite la promesse de l'appui que les Etats-Unis, par la voix de leur chef, ne manqueront pas de donner au président français. On sait que le général de Gaulle est l'objet de violentes critiques au sujet de sa politique algérienne.

Cette entrevue constituera en fait l'une des bases de lancement de la politique étrangère des Etats-Unis que M. Kennedy essaie de mettre sur pied avant d'entamer des négociations fondamentales avec l'Union soviétique.

* * *

Au Canada, du 16 au 18 mai

OTTAWA — Un laconique communiqué du bureau du premier ministre apprend que "la visite du président Kennedy à Ottawa aura lieu du 16 au 18 mai".

Laconique, il faut le répéter, le communiqué ne mentionne pas même le nom de Mme Kennedy. On y voit cependant que "d'autres détails au sujet de cette visite seront publiés plus tard".

CIGARETTES ET VIE CONJUGALE

NEW YORK — A la suite d'une enquête menée aux Etats-Unis, on révèle que les femmes divorcées, séparées ou veuves fument beaucoup plus que leurs consoeurs mariées ou célibataires.

Ce fait semble également évident parmi les hommes ayant le même statut légal, rapporte l'un des enquêteurs de la Société Américaine du cancer.

Privilège étendu aux familles des députés et des sénateurs

OTTAWA (Le Droit) — Les Communes ont donné l'exemple d'une diligence législative peu fréquente, lors de l'adoption en première lecture d'un bill visant à faire bénéficier les membres de leurs familles du privilège qu'ont députés et sénateurs de voyager gratuitement en chemin de fer.

Même les projets de loi les plus indiscutablement salutaires donnent presque toujours lieu à des débats acharnés, et sont parfois défaits, parce que chaque parti s'en dispute la paternité.

Il arrive cependant, quoique très rarement, que la nécessité, l'urgence, l'excellence d'un bill soient si évidentes que les luttes partisanes le cèdent au bien commun.

Ovation générale

Le bill en question, proposé par le député conservateur de Wetaskiwin, M. Speakman, fut salué par une ovation générale de la Chambre. En moins de temps qu'il ne faut pour le dire, il fut adopté en première lecture, et certains députés, espérant sans doute s'en prévaloir dès les vacances de Pâques, réclamèrent son adoption immédiate en deuxième lecture.

Malheureusement pour eux, le règlement de la Chambre prévoit l'écoulement d'un certain temps entre la première et la deuxième lecture, celle-ci supposant un débat. On ne s'attend pas que s'éternise ledit débat.

Privilège restreint

Il convient cependant de rappeler ici qu'en janvier dernier les compagnies de chemin de fer, en raison de leur déficit croissant, abolissaient tous les laissez-passer, y compris ceux de leurs propres employés. Elles n'ont pas pu supprimer également ceux des parlementaires, qui leur sont garantis par la loi sur les chemins de fer, mais elles réclament un amendement de la loi en ce sens.

Non seulement le parlement ne donna-t-il pas suite à leur demande, mais un député propose maintenant de multiplier les laissez-passer et à en juger par l'accueil fait à ce projet, son adoption ne fait guère de doute.

Le 1er bataillon du 22e devient le bataillon d'alerte du Canada

QUEBEC — A compter du 5 avril, le premier bataillon du Royal 22e régiment était le premier bataillon d'alerte pour le Canada. Ainsi, ce bataillon doit être prêt, pour les prochains trois ans, à se rendre n'importe où dans le monde, à part très courte alerte, là où l'Organisation des Nations unies en a besoin pour régler des cas urgents.

La Garde canadienne toujours un bataillon d'alerte depuis la guerre de Corée alors qu'il nous avait fallu près de six mois avant de pouvoir y déléguer des militaires. Il faudrait actuellement de trois à quatre semaines à un bataillon régulier pour être prêt à partir pour un pays étranger.

Prêts à partir

Le dernier bataillon d'alerte canadien qui se soit déplacé à la demande de l'ONU est celui des "Queen's Own Rifles" qui devait partir pour l'Egypte, lors de l'affaire du canal de Suez, vu qu'on n'en avait plus besoin, on avait retenu celui-ci alors qu'il allait quitter le pays.

Les militaires du premier bataillon du 22e se préparent à prendre la relève de ceux du 2e bataillon du Royal Canadian Regiment, en alerte depuis trois ans.

Depuis cinq mois, ces militaires se préparent virtuellement à partir: ils ont reçu des séries d'inoculations, d'injections et de piqûres leur permettant d'être au mieux avec les services sanitaires de tous les pays et ils les renouvelleront continuellement tant que leur bataillon sera en alerte.

Ils ont dû régler les différents problèmes qui surgiraient pour leur famille s'ils devaient partir. Ils ne peuvent prendre leurs vacances que si la situation internationale n'est pas trop tendue et, à ce moment, ils doivent toujours prévoir être rejoints par leurs officiers et revenir à 24 heures d'avis où qu'ils soient.

Le bataillon a été complètement réequipé; il y a maintenant que des jeeps et des remorques. On a dû calculer tout le poids et l'espace cubique représenté par les militaires et leur équipement afin de savoir combien il faudra d'avions selon le modèle qu'on pourra fournir au moment du départ.

Afin de voir si tout est bien au point, les quatre compagnies du bataillon feront un exercice d'essai au mois de mai et, éventuellement, elles feront des améliorations à certains points.

Ainsi, le Canada peut envoyer n'importe où quelque mille soldats en moins de 24 heures pour préserver la paix universelle.

Les saints spécialisés et le Saint Sacrement

ROME — La "Settimana del Clero", revue du clergé paroissial de Rome, déplore dans son dernier numéro l'habitude qu'ont les fidèles de concentrer toute leur dévotion sur un seul saint. La revue ajoute qu'une telle piété provient d'une profonde incertitude du peuple dans toutes les questions religieuses et de l'égoïsme humain qui espère, par l'intercession des saints, obtenir avant tout des avantages matériels.

La revue cite comme saints particulièrement vénérés, parce que le peuple les tient pour des spécialistes dans certains cas précis: saint Antoine de Padoue, saint Antoine ermite, saint François, saint Blaise, saint Roch, sainte Lucie. La "Settimana del Clero" déplore que cette dévotion se manifeste presque exclusivement par des actes extérieurs: cierges et fleurs, notamment, et dans le but d'obtenir des biens terrestres par l'intercession des saints.

La revue prend vigoureusement à partie les prêtres qui favorisent de telles pratiques, notamment en ce qui concerne l'offrande de cierges et même, quand cela leur est possible, réalisent un bénéfice de la vente des cierges.

Les membres de l'épiscopat ont déjà déclaré qu'il fallait restreindre "les feux de joie" devant les images des saints, mais ces avertissements n'ont pas toujours suivi avec l'attention voulue.

Les statues et les images des saints sont entourées d'une forêt de cierges, tandis que l'on se contente d'une modeste lampe électrique devant le saint Sacrement.

Au poste CBWFT

SAMEDI 8 AVRIL

2.00—Domino
2.30—Fon Fon
4.00—Professeur Calculus
4.30—Coucou
5.00—Walt Disney présente
6.00—Le roman de la science
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Orientation
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Les Boucaniers
8.15—Arts et lettres
8.45—On chante l'alouette
9.00—Long métrage "L'orphelin de la mer"
10.30—Défi au danger
11.00—Long métrage "Si Versailles m'était conté"

DIMANCHE 9 AVRIL

2.00—Les travaux et les jours
2.30—Signes de vie
3.00—Concert
4.00—L'heure des quilles
5.00—La bonne nouvelle
5.30—Frontières de la science
6.00—Les apprentis
6.30—Robin des bois
7.00—Papa a raison
7.30—Edition spéciale
8.00—Music-Hall
9.00—Passe-d'armes
9.30—Pique atout
10.00—Théâtre du dimanche
11.00—Le Courrier du cinéma

LUNDI 10 AVRIL

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Courrier du Roy
5.30—La boite à surprises
6.00—Opération mystère
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Les uns les autres
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Télédisques
8.00—Les belles histoires
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—La pension Velder
9.30—Premier plan
10.00—Histoire d'amour
10.30—Long métrage "Un grand patron"

MARDI 11 AVRIL

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—La vie qui bat
5.30—La boite à surprises
6.00—Ouragan
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Caméra '61
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Par le trou de la serrure
8.00—La côte de sable
8.30—Joie de vivre
9.00—C'est la vie
9.30—Pays et merveilles
10.00—Ici Interpol
10.30—Récital
11.00—Reportage

MERCREDI 12 AVRIL

4.00—Bonjour Madame
4.15—Votre cuisine
4.30—Bobino
5.00—Roquet Belles-Oreilles
5.30—La boite à surprises
6.00—CF-RCK
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Regards sur la ville
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Du côté de chez Lise
8.00—Le point d'interrogation
8.30—G.M. vous invite
9.00—En haut de la pente douce
9.30—Joindre les deux bouts
10.00—La force de l'âge
10.30—Long métrage "Les clés du royaume"

JEUDI 13 AVRIL

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Le grand duc
5.30—La boite à surprises
6.00—L'enfant du cirque
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—A communiquer
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Vu
8.00—Clé de sol
8.30—Filles d'Eve
9.00—Rendez-vous avec Michelle
9.30—A communiquer
11.00—Petit théâtre
11.30—Les couche-tard

VENDREDI 14 AVRIL

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Sir Lancelot
5.30—La boite à surprises
6.00—Opinions
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Les idées en marche
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Pour elle
8.00—Sur demande
8.30—Jeunes visages
9.00—Cinéma International "La famille Trapp"
10.45—Abat de rigueur
11.00—Cinéma "La ville dorée"

Le monde du sport

Un incident regrettable qui ne doit plus se reproduire dans la ligue Nationale

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

L'affaire Toe Blake a été réglée de façon fort diplomatique par le président Campbell de la ligue Nationale. En expliquant les raisons qui justifiaient l'amende au lieu de la suspension, le président a dit que la tenue de Blake au cours des 20 dernières années avait toujours été bonne et qu'il ne voulait pas être trop sévère à son égard. Cette décision a soulevé des protestations dans plusieurs milieux hostiles aux Canadiens. On en a même profité pour faire parade d'un certain fanatisme de mauvais goût, mais il fallait s'attendre à cela. La leçon sera sans doute salutaire à Blake qui sait fort bien que la répétition d'un tel geste entrainerait sa suspension automatique du hockey. Il serait peut-être utile que la ligue Nationale passe un règlement à cet effet, stipulant que tout joueur ou officiel qui attaque un arbitre sera automatiquement suspendu pour une période d'une saison. Cela porterait les têtes chaudes à réfléchir et assurerait une grande protection aux arbitres. On pourrait ajouter qu'une deuxième attaque entrainerait une suspension à vie.

L'affaire Blake a fait revenir à la surface l'incident Richard. Remarquons ici que les circonstances étaient différentes. Richard avait été attaqué d'un coup de bâton. Il saignait et il ne voulait qu'une chose, remettre à son rival les coups illégaux que ce dernier venait de lui donner. L'arbitre qui avait poussé Richard était justifiable d'agir ainsi, mais dans de telles circonstances l'attitude de Richard s'explique, même si elle ne s'excuse pas. C'est cette injustice à l'égard du Rocket qui a fait sortir le public de Montréal de ses gonds. Cette attaque à coups de bâton, l'intervention assez violente de l'arbitre, tout cela donnait à la suspension de Rocket un caractère fort odieux.

Il serait cependant injuste de dire que Campbell a eu peur des partisans des Canadiens et que c'est pour cela qu'il n'a pas suspendu Blake. Ses raisons nous ont paru très bonnes et nous croyons qu'il a agi dans l'intérêt du hockey. Blake est le premier à regretter son geste et il est sans doute heureux que l'arbitre n'ait pas jugé l'attaque très sérieuse et n'ait pas décidé de régler immédiatement le cas de Toe. Ce dernier était un costaud durant son séjour dans la ligue, mais à 44 ans on est moins rapide, surtout quand on doit lutter sans patins sur la glace. L'incident est clos et souhaitons maintenant que joueurs et arbitres s'efforcent de mieux suivre les règlements. Il y a trop d'attaques dangereuses dans cette série et il faudra qu'on se décide à sévir si on ne veut pas déplorer des accidents graves. Les joueurs devraient se souvenir qu'ils gagnent tous leur vie de la même manière, c'est à dire en jouant au hockey. Si on commence à se blesser intentionnellement, le métier deviendra encore plus difficile pour tout le monde.

Un poste pour Richard?

Les journaux ont donné beaucoup d'importance à la nouvelle voulant que Maurice Richard soit nommé instructeur des Rangers de New York. L'Amiral Bergen a même déclaré que son équipe aimerait retenir les services du Rocket: "si vraiment il est bon instructeur." Nous savons de source très près de Maurice Richard que cette question et toutes les autres à son sujet ne sont que des balivernes. Le Rocket ne songe pas à quitter Montréal: il veut y demeurer pour s'occuper de sa famille et de ses affaires qu'il doit négliger à cause de ses nombreux voyages. Maurice a répété aux journalistes qu'il voulait demeurer à Montréal jusqu'à ce que ses enfants soient plus âgés, mais on ne semble pas le croire. Nous croyons Maurice Richard. Il nous a parlé de sa famille à plusieurs reprises; il nous a même confié ses ambitions et tout le plaisir qu'il éprouve à s'occuper de ses fils et de ses filles. Ces choses, que nous n'avons pas l'intention de répéter ici, ne nous étaient pas contées pour publication, et la sincérité de Richard ne faisait aucun doute. Voilà un homme dont le devoir le plus impérieux, après celui de subvenir aux besoins matériels des siens, est de s'occuper de l'éducation de ses enfants.

De plus, nous ne voyons pourquoi le Rocket irait à New York alors que le club n'a rien à lui offrir. Richard sait trop bien que les bons joueurs font les bons clubs et quand il a dit en riant à des journalistes qu'il ne quitterait Montréal qu'avec l'assurance d'obtenir certains joueurs de l'organisation des Canadiens, il prouvait qu'il connaissait la situation à New York et qu'il ne s'embarquerait pas facilement dans cette galère. Même si Richard a été un bon joueur on peut se demander s'il ferait un bon instructeur. Les deux qualités ne marchent pas de pair. Une équipe ne s'improvise pas et les Rangers n'ont pas trouvé sur leurs clubs-école les joueurs dont ils ont besoin pour remonter dans le classement de la ligue. Ils ont déjà été sur le bon chemin, mais une erreur de jugement de la direction et de Phil Watson leur a fait perdre quelques-uns des joueurs qui auraient pu leur rendre de très grands services. Le repêchage leur permettra peut-être de trouver quelques-bons joueurs, car les Canadiens qui sont riches en bons joueurs perdront certainement quelques-uns de leurs futures étoiles. Si on fait le relevé des joueurs que les Canadiens ont perdus ou vendus aux Black Hawks, par exemple, on est surpris de constater que St-Laurent, Litzenberger, McDonald, Fleming, Mikita et Hay appartenaient tous à l'organisation des Canadiens. On retrouve du reste la même situation dans le baseball majeur où les Yankees dominent la situation et retrouvent de leurs anciens joueurs sur presque toutes les équipes qui tentent de leur enlever le championnat.

Il y a trois sortes d'ignorance: ne pas savoir ce qu'on devrait savoir; savoir mal ce que l'on sait; savoir ce qu'on ne devrait pas savoir.

La ROCHEFOUCAULD.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en Français.

Poisson d'avril

Ce que vous ne verrez pas, cette semaine, c'est la chronique de la semaine dernière, et pour cause! N'eut été la vigilance des rédacteurs de **La Liberté et le Patriote**, notre chroniqueur allait se jouer à lui-même le meilleur poisson d'avril de l'année! Enfin, puisque nous sommes arrivés à temps avec la bonne chronique, l'autre restera de vénérée mémoire!

Notes de la semaine

Il n'y aura pas d'émission "Le club des autographes" le 8 avril. L'émission, qui passe tous les samedis à 7 h. 45, sera remplacée exceptionnellement par un épisode de la série d'aventures "Les Boucaniers", intitulé "Etat de guerre".

Le samedi 8 avril, à 11 h., notre long métrage mettra à l'affiche "Si Versailles m'était conté", film grandiose de Sacha Guitry, avec Jean Marais, Orson Welles, Claudette Colbert, Gérard Philippe, Micheline Presle et Sacha Guitry. Dans le cadre prestigieux du palais de Versailles, Sacha Guitry ressuscite, à sa manière, trois siècles d'histoire de Louis XIII à Clémenceau. L'auteur évoque surtout la vie privée des rois bien qu'il se défende d'avoir romancé le scénario. Les mots sont nombreux, mots historiques évidemment, mots de Sacha surtout qui amusent et qui font sourire.

Le pianiste canadien, Neil Chotem, sera l'artiste invité de "Concert", le dimanche 9 avril, à 3 h. L'orchestre sera dirigé par Walter Susskind. Le programme comprendra des oeuvres de Beethoven, McCullen, Franck, Smetana et Rossini-Britten.

Le même jour à 5 h., "La bonne nouvelle" présentera une émission sur le Vietnam. Nous verrons une fois de plus quel est l'apport des missionnaires.

Pour les futurs hommes de science, il y aura émission spéciale sur la photographie ultra-rapide, le dimanche à 5 h. 30, "Aux frontières de la science". Avec la collaboration du professeur Harold E. Edgerton, spécialiste en génie électronique de l'Institut de technologie du Massachussets, Fernand Seguin et son équipe ont filmé sur place le stroboscope à éclair électronique. Vous verrez les décompositions du mouvement auxquelles se prête cet instrument. Vous assisterez également à une démonstration de la technique de photographie ultra-rapide, ainsi que de cinéma ralenti. Vous apprendrez que certains phénomènes ont été photographiés à raison de 1,200 images à la seconde, soit environ 50 fois la vitesse normale.

Le dimanche 9 avril, à 9 h. 30, "Pique atout" ramènera son équipe composé de Paul Berval, Olivier Guimond, Gilles Pellerin, Marcel Gamache, Monique Leyrac, Denyse Filiatrault et Denis Drouin. L'invitée sera Thérèse Laporte.

Immédiatement après, à 10 h., "Le théâtre du dimanche" mettra à l'affiche "La porte close" de Maurice Gagnon. Il n'y aura pas de "Tribune libre" ce jour-là.

L'avant-dernière émission "Du côté de chez Lise" vous sera présentée le mercredi 12 avril, à 7 h. 45. Il en va de même pour "Joindre les deux bouts", le même jour à 9 h. 30. A cette dernière émission, il sera alors question du budget de l'université.

Passe d'armes

"Passe d'armes" commencera une deuxième série de 31 émissions, le dimanche 9 avril, à 9 h. p.m. Les participants seront recrutés à travers le pays et il s'agira en quelque sorte d'une compétition entre villes. Les deux premières à s'affronter: Ottawa et Chicoutimi.

A toutes les six émissions, une équipe représentant l'une des cinq universités françaises du pays sera invitée à se mesurer aux champions du moment. Les deux universités qui auront recueilli le plus de points au cours de la série s'affronteront alors dans une joute finale qui déterminera l'université gagnante.

Caméra 61

Chaque semaine, les événements majeurs de l'actualité internationale donnent lieu à des reportages, à des interviews avec des personnages clés de la scène politique, à des enquêtes diverses sur la signification des événements, à des analyses de spécialistes.

Dans une mise en page de Lucien Côté, ce reflet de l'actualité est présenté aux téléspectateurs lors du magazine télévisé "Caméra 61", le mardi à 7 h. p.m.

"Caméra 61" a ses correspondants dans les principales capitales du monde. Des équipes volantes de cameramen, stationnés à Paris, Vienne, New York, Rome et Londres chassent les images aux quatre coins de l'actualité. Ainsi, l'un de ses correspondants réguliers, François Morisset, est actuellement en voyage au Congo et sous peu "Caméra 61" sera en mesure de présenter à ses téléspectateurs des images vivantes de la situation congolaise.

Si les amateurs de l'émission désirent rendre vivant, concret, proche, l'événement de l'actualité internationale, ils savent que la nouvelle nationale ou régionale touche à coup sûr le citoyen. Aussi, des correspondants à Ottawa et à Québec nous informent chaque semaine des hauts faits de l'actualité canadienne.

Un anniversaire

Le 24 avril prochain marquera le premier anniversaire de l'entrée en ondes du poste CBWFT de Winnipeg. Jeune d'un an à peine, CBWFT mérite d'être entouré d'égards et protégé, comme tous les bébés de son âge. Ses babillages ont sûrement fait de nombreux heureux au Manitoba et même ailleurs; mais combien ont su montrer leur satisfaction?

Longs métrages

Le mercredi 12 avril, à 10 h. 30, l'émission "Long métrage" mettra à l'affiche "Les clés du royaume", film religieux de John Stahl, avec Gregory Peck et Thomas Mitchell. Inspiré du roman de A. J. Cronin, ce film nous raconte les aventures d'un missionnaire catholique anglais en Chine, avant 1938.

Le vendredi 14 avril, à 9 h., "Cinéma international" mettra à l'affiche "La famille Trapp", biographie romancée, réalisée par Wolfgang Liebeneiner, avec Ruth Leuwerick, Hans Holt et Joseph Meinrad. Le baron Trapp, ancien commandant de sous-marin pendant la première guerre mondiale, riche et sympathique veuf, élève ses sept enfants comme s'il dirigeait un équipage. En quatre ans, vingt-cinq gouvernantes n'ont pu accepter l'autorité de l'intraitable baron. Il fait alors appel à un couvent voisin qui lui propose une novice espiègle dont la supérieure désire éprouver la vocation. Le commandant s'éprend de la charmante fille et l'épouse. Pour le sauver de la ruine où il est acculé, la jeune femme transformera ses jeunes pupilles en rossignols qui deviendront célèbres à travers le monde entier.

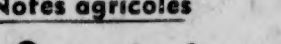
A cause de la diffusion des joutes de hockey aux téléspectateurs de l'Est du pays, il est très difficile de connaitre d'avance les titres de quelques émissions qui ne peuvent être prévues à l'horaire. Ainsi, nous ne possédons pas dans le moment de détails au sujet de l'émission qui remplacera jeudi prochain les "Grands spectacles". Nous prions donc nos téléspectateurs de se tenir à l'écoute au début de la soirée de jeudi pour connaitre la nature et le titre exacts de l'émission.

CHINA · BURMA · HANOI · N. VIET NAM · VIENTIANE · LAOS · HUE · THAILAND · BANGKOK · CAMBODIA · PHNOM PENH · S. VIET NAM · SAIGON · Gulf of Siam

Un des pays les moins catholiques de l'Asie, le petit royaume du Laos, où sévit encore la guerre froide, a vu se multiplier huit fois sa population catholique depuis 1951. En majorité bouddhiste, ce pays est adjacent au Vietnam dont la population catholique est la deuxième plus nombreuse des pays asiatiques. Ce ne fut qu'en 1938, lorsque le Saint-Siège érigeait la préfecture apostolique de Vientiane et Luang Prabang, que le Laos fut reconnu officiellement comme mission proprement dite.

650,000 Noirs catholiques

WASHINGTON — A Washington, la "Commission pour les missions catholiques parmi les gens de couleur et les Indiens" vient de publier son rapport annuel. Au 1er janvier 1961, le nombre des Noirs catholiques aux Etats-Unis s'élevait à 653,-217. C'est une petite minorité sur un total qui dépasse 15 millions. Cette faible proportion de catholiques parmi les Noirs s'explique par le fait que la population blanche des Etats du Sud est protestante à plus de 9 pour cent, sauf en Louisiane. Or, la fraction de la population noire qui vit actuellement dans le Nord vient du Sud, d'où elle a pu émigrer peu à peu depuis l'abolition de l'esclavage.



Notes agricoles

On prévoit une augmentation de la production des récoltes spéciales

M. Dave Kurksen, agronome de récoltes spéciales, du Département d'Agriculture et de la Conservation, rapporte que la production de récoltes spéciales au Manitoba en 1961 atteindra un record sans précédent, soit une augmentation de 100,000 acres de plus que les 148,000 de l'an dernier. Cet augmentation est prédite surtout dans la production des pois, des soleils, graine de colza, phalaris des Canaries et de la moutarde.

Voici une prévision des récoltes spéciales:

"Graine de soleil: On prévoit 15,000 acres de soleils à grosses graines à comparer à seulement 5,000 de l'an dernier; la production de l'Admiral, résistant à la rouille doit augmenter. Les soleils sont produits par contrats.

Graines de colza: Même si la production a doublé l'an dernier, on prévoit une augmentation de 25 à 50 pour cent en 1961. Les contrats peuvent être obtenus de plusieurs firmes.

Fèves soya: On prévoit 2,000 à 3,000 acres à comparer avec 500 acres en 1960. Ces fèves produisent mieux dans les terres plus légères de la vallée de la rivière Rouge et les districts de Brandon et de Carberry.

Les pois: On croit avoir une augmentation de 40,000 acres de plus que la production de 1959. Un marché de pois doit augmenté si l'on maintient une si haute qualité de production.

Betteraves à sucre: Aucun changement, on prévoit encore 25,000 acres en 1961.

Sarrazin: Pour la première fois les fermiers pourront obtenir un contrat avec une firme au moins.

Maïs: Seulement 300 minots de Morden 88, une nouvelle variété, est disponible, et on compte une augmentation considérable de la production à cause des bonnes récoltes les années passées.

Fèves de champs: Les nouveaux contrats additionnels qui peuvent être obtenus ce printemps serviront d'essai quant à la qualité et la productivité des fèves au Manitoba.

Phalaris des Canaries: 5,000 acres à comparer avec 1,800 l'an dernier, car les firmes d'exportation ont reçu de grosses commandes. Ce céréale est cultivé surtout en la région de Dufrost et au sud-est de Winnipeg.

Graines de moutarde: La production doit quadrupler avec 2,000 acres; vendu à l'Est du Canada, aux Etats-Unis et aux pays d'Europe.

Les marchés des récoltes spéciales du Manitoba augmenteront, pourvu que la qualité soit maintenue, dit M. Ourksen. Quoique la qualité soit assez bonne, elle devra s'améliorer si les cultivateurs désirent développer et maintenir les marchés.

☆ ☆ ☆

Variétés de patates

M. G. E. Stone, spécialiste provincial de la patate, recommande aux cultivateurs manitobains de consulter la liste des variétés les mieux adaptées à leurs terrains.

Voici une brève analyse des principales variétés:

"Netted Gem": Les tubercules sont roussâtres à peau rude et résistants aux croûtes galeuses; la production variable mais insatisfaisante dans un sol argileux et assez bonne dans une terre plus légère. C'est une excellente patate de cuisson qui se conserve très bien.

"Early Ohio": Très susceptible à la gale mais produit en abondance et très tôt. Les tubercules sont rosâtres, les yeux assez creux. Ces patates cuisent très bien.

"Pontiac": C'est la plus populaire au Manitoba; produit très bien mais tardivement, en moyenne de 246 minots à l'acre, soit la plus haute moyenne de production de toute variété testée. Les tubercules sont rouges et les yeux sont moyennement creux. Qualité de cuisson, passable. Préférée de ceux qui aiment la patate juteuse.

"Norland": Une nouvelle sorte développée en Dakota Nord, elle produit assez tôt et produit bien. La production de qualité est d'une moyenne de 138 minots à l'acre. Les tubercules sont rouges, les yeux creux et d'une grosseur uniforme. Elles sont excellentes pour la cuisson.

"Waseca": Bonne production hâtive; moyenne vendable à l'acre, 138 minots; les tubercules sont rouges; bonne qualité de cuisson.

"Red Warba": Produit comme les "Waseca"; production de qualité, 178 minots à l'acre; les tubercules sont rouges, blancs et rudes avec des yeux profonds; la cuisson est assez bien.

"Irish cobbler": Une favorite de bien des jardiniers manitobains; produit assez abondamment, environ 185 minots à l'acre; les tubercules sont blancs avec des yeux assez profonds; la cuisson est bonne.

"Cherokee": Produit moins que les autres: moyenne vendable, 132 minots à l'acre; résiste bien aux gales et à la rouille. Les tubercules sont lisses et la pelure est blanche avec des yeux moyennement creux. Cuit assez bien.

"Columbia Russet": Bien connue au Manitoba et préférée des jardiniers, d'une pelure roussâtre et rude, belle patate; la production de qualité est de 178 minots à l'acre; cuit bien et se conserve bien.

"Kennebec": Produit très tard, devrait être plantée dans un sol léger; résiste bien aux gales et à la rouille; donne la plus haute production de qualité, 198 minots à l'acre; les tubercules et pelures sont blanches et doivent être gardées à la noirceur. Cuit assez bien.

"Manota": Extrêmement susceptible de croûter; produit passablement bien; les tubercules sont blanches et les yeux très creux; cuisson et conservation, bonnes.

Les patates ne devraient pas être semées sur le même terrain année après année et on conseille aux jardiniers d'acheter des graines à tous les deux ans. Pour plus de détails veuillez vous adresser aux représentants agricoles dans votre district.

Célébrons

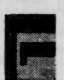
Sur un tas de fumier, un beau coq rencontre une charmante poulette.

— Alors, qu'il lui dit comme ça, on va prendre un ver?

Les alcooliques seront conduits à une clinique, non en prison

VIENNE — Les alcooliques arrêtés par la police de Vienne ne seront plus conduits en prison, mais à la clinique spécialisée dans le traitement des alcooliques. C'est ce qu'a déclaré le docteur Glueck, chef du Service de la Santé publique pour la ville de Vienne.







La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada
Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg
Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.
Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à:
LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.
Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414
ABONNEMENTS — **Canada:** 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Etranger: 6 mois, $2.50; 1 an, $4.00; 2 ans, $7.00
Adressez vos abonnements à: **La Liberté et le Patriote**, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Plus de 25,000 énumérateurs sillonneront le pays en juin

OTTAWA — A l'exemple de Jean Talon dans la Nouvelle-France d'il y a 300 ans, au mois de juin de cette année, des Canadiens sonneront à toutes les portes pour effectuer le recensement national des ressources humaines du Canada.

Mais le grand intendant de la colonie primitive était beaucoup moins curieux que ses disciples modernes.

En effet, le recensement effectué par Talon en 1666 ne demandait aux quelque 3,215 résidants que leur nom, leur âge, leur sexe et leur occupation.

Mais cette année, le Bureau fédéral de la statistique enverra 25,000 à 30,000 énumérateurs qui poseront 15 questions à chaque Canadien, qu'ils interrogeront sur son lieu de naissance comme sur ses ancêtres, sa langue et l'éducation qu'il a reçue.

Pour les personnes âgées de 15 ans et plus, il y aura 11 autres questions traitant du travail et du service militaire en temps de guerre.

A tous les cinq foyers, le questionnaire sera beaucoup plus indiscret. On demandera aux habitants de ces résidences s'ils ont déménagé au cours des cinq dernières années et, si oui, où ils habitaient avant. L'ensemble des questions constituera le premier grand relevé des 30 dernières années sur les déplacements des Canadiens.

Emoluments et salaires

On demandera aux femmes mariées, veuves ou divorcées combien d'enfants elles ont eus.

Et, à tous les cinq foyers, on demandera aux personnes de plus de 15 ans de déclarer quel a été leur revenu global, provenant de quelque source que ce soit, au cours de l'année précédente. Cette interrogation donnera au BFS beaucoup plus de renseignements que la question sur les salaires et émoluments posée à chacun, question qui élimine automatiquement les gens qui travaillent à leur propre compte.

De peur que les gens n'hésitent à révéler la totalité de leurs revenus à l'énumérateur, le questionnaire complet sera laissé à l'interrogé qui pourra le compléter lui-même, après quoi il sera scellé et remis plus tard à l'énumérateur pour n'être décacheté que dans le secret du bureau du recensement, où aucune autre agence du gouvernement et aucun individu ne pourra en prendre connaissance.

Le recensement commence le jeudi 1er juin. On espère que dans les centres urbains presque toutes les visites de porte en porte seront terminées dans l'espace de deux semaines. Cependant, dans les régions rurales, il faudra peut-être de trois semaines à un mois, étant donné qu'on posera beaucoup plus de questions aux cultivateurs qu'aux citadins.

Le grand questionnaire agricole touche 186 points, allant des semences aux machines aratoires en passant par le bétail et le genre du sol. Mais, étant donné que le document est préparé de façon à étudier toutes les sphères de l'activité agricole, il sera rare qu'un cultivateur ait à répondre à toutes les questions.

Tâche plus complexe

La constitution stipule qu'on doit établir un recensement tous les 10 ans, mais il y en a eu un en 1956; il faut noter cependant qu'il était réduit à sa plus simple expression.

A chaque recensement, la portée des questions s'accroit, de même que le nombre des interrogés. Au dénombrement de juin prochain, il y aura 2,000,000 de personnes de plus sur les listes que les 16,080,791 comptées en 1956.

Le recensement est indispensable, d'abord pour assurer la population d'une division équitable des comtés électoraux où le facteur population entre en ligne de compte.

Mais, au cours des années, le recensement est devenu beaucoup plus qu'un dénombrement de la population. On fait le relevé de l'actif intellectuel et matériel de la nation. Cette enquête fournit des renseignements précieux à tous les services gouvernementaux et fait ressortir des faits qui peuvent être d'une grande utilité pour le monde des affaires et l'industrie.

Ainsi, on interrogera les gens sur les appareils ménagers qu'ils possèdent; sur le nombre de chambres à coucher que compte la maison; on leur demandera aussi s'ils possèdent des appareils de télévision, une ou des automobiles.

Les locataires

On demandera aux locataires à combien se chiffre leur loyer mensuel et, aux propriétaires, le montant qu'ils s'attendraient à recevoir s'ils offraient leur maison en vente.

Un des grands problèmes est de s'assurer qu'aucun foyer n'a été oublié. Il y a toute une organisation qui s'efforcera de découvrir la plus humble cabane dissimulée au fond des bois.

"Le Canada est un pays vaste et il faut que nous en visitions les moindres recoins", dit le directeur du recensement, M. O.-A. Lemieux.

"Si nous avons l'impression qu'il y a des gens qui habitent dans un coin éloigné, il faut que nous allions vérifier".

Huit bureaux régionaux disséminés à travers le pays sont chargés de l'organisation des visites de porte en porte. Le comté électoral est la division de base grâce à laquelle on répartit le travail des quelque 1,300 à 1,400 commissaires qui seront nommés pour surveiller les énumérateurs; il y aura en moyenne 5 commissaires par comté.

Les énumérateurs sont payés à la pièce, soit 17 cents par personne et $1 par ferme; il y a un supplément pour les questionnaires faits à toutes les 5 maisons. Dans les régions rurales, on défraie aussi le millage.

Dans les centres urbains, chaque énumérateur s'occupera de 100 à 150 maisons, soit de 450 à 600 personnes. Cela signifie que dans certains grands appartements, le préposé peut faire tout son travail sous un même toit.

Le Canada français veut resserrer ses liens avec la France

Sous ce titre, M. Max Dorian, envoyé spécial permanent du journal "La Quotidienne", de Paris, en Amérique, a publié l'intéressant article, fruit d'une enquête rapidement menée dans la province de Québec, que nous reproduisons ci-dessous:

PARIS — Depuis le 1er mars, M. Lussier, qui était directeur de la Maison Canadienne à la Cité Universitaire, a pris ses nouvelles fonctions d'Agent général de la Province de Québec à Paris. Quelle est la raison de sa nomination? en quoi consiste sa mission? C'est ce que nous avons demandé à notre envoyé spécial permanent en Amérique de nous dire, en allant interviewer les responsables du gouvernement de la Province de Québec.

Une nation sans visage

Il y a quelque temps, le plus grand hebdomadaire financier du Canada, le "Financial Post" publiait un article d'un de ses correspondants en Europe assurant que, pour la majorité des Européens, le Canada était un "pays sans visage": que, si tout le monde n'avait que de la sympathie pour lui, presque personne ne savait l'identifier parce que les Canadiens ne se faisaient pas assez connaitre. Peut-être y a-t-il quelque chose de vrai dans cette affirmation. Il est certain, en tout cas, que les autorités officielles du Canada, pas plus que les représentants des grandes sociétés canadiennes n'ont fait l'effort qui aurait pu être fait pour que l'on ait en Europe une idée précise de leur pays.

Cela tient à deux choses: il n'y a pas tellement longtemps que le Canada a cessé d'être un Dominion pour acquérir sa personnalité dans le concert des nations. Il n'y a pas tellement longtemps, non plus, qu'il refuse d'être, sur le plan économique, orienté presque exclusivement vers les Etats-Unis.

C'est de façon récente qu'il a découvert l'utilité des "public relations" pour agir en dehors de Londres et New York. En ce qui concerne la Province de Québec, qui est de langue française, il y a plus longtemps qu'on y a compris l'intérêt de resserrer les liens culturels avec la France, mais il a fallu que la province se développe, comme elle l'a fait — spectaculairement — en devenant une des régions les plus industrialisées du Canada, pour qu'on veuille ajouter aux liens d'ordre sentimental des attaches d'ordre plus pratique.

"Notre agent général, m'a-t-on dit dans les bureaux du gouvernement de la province, débute avec des moyens réduits, sans gros budget, sans locaux appropriés. Il faut lui laisser le temps d'organiser son agence, en attendant qu'il ait, pour le seconder, les fonctionnaires chargés, sous sa direction, des questions publicité économique, affaires culturelles, publicité touristique."

Il n'y a, jusqu'à présent, qu'un agent général de la Province de Québec, M. Charles Chartier, qui représente depuis longtemps notre province aux Etats-Unis. M. Lussier remplira les mêmes fonctions à Paris. Mais il aura des attributions plus compliquées, car il devra, lui, s'occuper de nos intérêts non pas dans un seul pays, mais dans tous ceux du Marché Commun. Plus tard, il est probable qu'un autre agent général sera nommé à Londres pour rayonner sur le Marché des Sept, si les deux marchés ne fusionnent pas. Le rôle de ce dernier sera différent de celui qu'ont les agents généraux des autres provinces canadiennes de langue anglaise qui ont toutes, depuis des années, des agents en poste à Londres, alors que nous n'avons pas trouvé utile d'en avoir . . .

Le Canada, pris dans son ensemble, n'a pas échappé à la contagion de la récession dont souffrent les Etats-Unis. Comme les Américains, les Canadiens connaissent des difficultés économiques qui se traduisent par un freinage de l'expansion et une augmentation du chômage. Mais on a l'impression — et les chiffres le confirment — que le Canada français, au moins sur le plan du chômage, par exemple, a été relativement épargné.

Ce qu'il faut savoir, c'est que le développement de Québec a été prodigieux depuis la guerre. De 1946 à 1958, la valeur brute de la production industrielle est passée de 2,498 millions de dollars pour les manufactures à 6,535 millions de dollars, celle de la construction de 225.6 millions de dollars à 1,743 millions de dollars, celle des mines et carrières de 79.7 millions de dollars à 313 millions de dollars. Enfin, la consommation de courant est passée de 23.5 kWh à 45 kWh. Ajoutons que le revenu tiré de l'exploitation des forêts (pulpe et pâte à papier) a presque doublé en 12 ans et s'accroît chaque année.

Enfin, s'il faut attendre le recensement de l'été prochain pour connaitre le chiffre exact de la population, on sait déjà qu'il dépassera largement 5 millions, alors qu'il n'était que de 3,629,000 en 1946, ce qui représente une augmentation de plus de 35 pour cent. Masse plus forte, consommation accrue, marché intérieur plus large, donc débouchés naturels élargis, stabilisant la production économique à un niveau d'autant plus élevé que le revenu personnel monte sans arrêt, étant passé de 2,339 millions de dollars en 1946 à 6,013 millions de dollars en 1958.

A Québec, capitale provinciale, comme à Washington . . . et à Paris, la question des écoles et de subventions aux établissements éducatifs ne peut être résolue sans soulever les passions.

Autrefois, la population étant en énorme majorité d'origine française et de religion catholique, il était normal que l'enseignement ait un caractère obligatoirement confessionnel et que, par la force des choses, il soit du ressort de l'Eglise catholique. Cette uniformité présente maintenant des difficultés. Une commission royale les étudie et le premier ministre de la province, M. Lesage, fait preuve d'une prudence extrême dans ce domaine, parce qu'il se rend compte des réactions que susciteraient des innovations trop hâtives.

M. Lesage et son équipe

M. Lesage est le chef des libéraux de la province. On prédit un bel avenir à ce moins de 50 ans, qui a occupé plusieurs postes ministériels dans le gouvernement d'Ottawa, avant de mener son parti à la victoire aux élections de juin dernier. Il succédait, après deux intérims, au célèbre M. Duplessis, chef de l'Union Nationale, à tendance conservatrice, qui avait gouverné pendant 14 ans. Entouré de gens âgés, ennemis des nouveautés et mal armé pour s'adapter à la transformation si rapide de la province, M. Duplessis avait-il, comme l'assurent les libéraux, retardé les progrès du Québec?

M. Lesage et sa nouvelle équipe vont de l'avant avec plus d'audace et ils s'inspirent, pour mener à bien leur travail de réforme, des idées d'un Dominicain qui a formé la pensée de beaucoup d'entre eux, le Père Lévêque. On s'attend à voir le gouvernement provincial s'engager résolument dans la voie du modernisme que le jeune clergé lui-même ne redoute pas.

Le centre culturel français d'Amérique

Du côté des Américains, peut-être, s'inquiète-t-on des tendances nouvelles qui se font jour à Québec et qui unissent curieusement les conservateurs d'Ottawa, dont M. Diefenbaker est le chef, aux libéraux, dont M. Lesage est une des figures les plus marquantes. Ces tendances, les journaux américains les disent nationalistes. Elles le sont, si l'on entend par là que le Canada veut se dégager de la dépendance de son géant de voisin. A ce sujet, il est significatif qu'en créant un ministère des Affaires culturelles, M. Lesage ait déclaré à son parlement qu'il était "décidé à stopper l'invasion qui pouvait faire du Canada un satellite intellectuel des Etats-Unis" et qu'il voulait que la Province de Québec devienne le centre culturel français de l'Amérique du Nord.

On signalait récemment que les ventes de livres français avaient été de 30 pour cent plus fortes en 1960 qu'en 1959. Le plus grand journal de Montréal, "La Presse", est de langue française, le réseau français de Canadian Broadcasting, organisme fédéral, se développe de façon étonnante, et l'on vient d'inaugurer, à Montréal, un poste privé commercial de télévision, également de langue française, Télé-Métropole.

La photographie ci-dessus fut prise alors qu'un groupe de prêtres catholiques et de ministres protestants discutent avec Mme Clara Luper, conseillère du mouvement contre la ségrégation raciale à Oklahoma City, de leur participation aux démonstrations mensuelles contre la ségrégation dans les restaurants. Le groupe à droite comprend MM. les abbés William Skeehan et Edward Jeep, curés des paroisses du Sacré-Coeur et de St-Patrice, le Rév. William Spearman, ministre de l'Eglise presbytérienne à Tecumseh, Oklahoma, etc. Mme Luper est partiellement cachée par M. l'abbé Jeep. Les autres membres du groupe sont des ministres protestants. Pendant qu'ils discutent entre eux, des jeunes Noirs circulent devant le restaurant; l'un d'eux porte une pancarte où l'on peut lire "Aidez-nous, appuyez notre boycottage économique".

La question scolaire au Manitoba intéresse la province de Québec

Au Canada confédératif où, tantôt, des voix s'enroueront à célébrer les "bienfaits" du pacte de 1867, existent, dans le domaine scolaire entre autres, des situations qui détonnent. Voyons un peu où en est, pour sa part, le Manitoba. Ce n'est ni l'une des plus vieilles, ni l'une des plus jeunes provinces du pays. Voici tout de même que le territoire est organisé en province depuis 1870; il y a aussi plus de soixante-cinq ans que survenait le grand débat sur les écoles manitobaines.

En cette province de l'Ouest, présentement, nos frères catholiques attendent et espèrent . . . Ils espèrent que le gouvernement de l'endroit en viendra à donner une suite aux recommandations formulées il y a déjà un an et demi par la Commission MacFarlane, un organisme créé en 1957 et qui, après études, auditions et recherches, plaidait en faveur d'une aide financière gouvernementale aux écoles privées et paroissiales du Manitoba.

Au Manitoba, précisément, une session parlementaire s'achève . . . — "Anne, ma soeur Anne, ne vois-tu rien venir . . . ?" Au début de ladite session, l'on avait espéré que le discours du Trône . . . Rien n'est encore venu . . . Pourtant, il y a bel et bien lieu d'espérer: La Commission royale nommée plus haut fut le fait du gouvernement libéral d'alors, qui agit sous pression de l'actuel premier ministre conservateur, M. Roblin. Entre autres faits, à Fort Garry, en fin de septembre 1958, le chef du gouvernement, M. Duff Roblin, parlant dans les deux langues, manifestait son respect pour les convictions des parents catholiques.

Avec un courage dont il faut leur savoir gré, divers membres de la Législature manitobaine, dont MM. Edmond Préfontaine et Laurent Desjardins, sont intervenus au cours de la présente session. L'un d'eux, M. Desjardins, a insisté sur cette vérité, à savoir que les parents ont, de par la loi naturelle et la loi divine, le droit d'élever les leurs selon les dictées de leur foi. Or, à l'heure actuelle, au Manitoba, les catholiques qui veulent envoyer leurs enfants à une école de leur foi, doivent sustenter cette dernière, après avoir payé à l'Etat des taxes scolaires pour le soutien des écoles publiques. L'autre député, M. Préfontaine a insisté sur la devise du gouvernement actuel: — "For every child, an equal chance". Que, dans les faits, a-t-il demandé avec à-propos, l'on donne une chance égale à TOUS les enfants manitobains.

Dans le moment, plus de 10,000 enfants du Manitoba poursuivent leurs études en dehors des écoles publiques. Parce qu'élèves d'écoles privées, ils sont — et leurs parents avec eux — victimes de discrimination. Est-ce là le "fair play" britannique? Pour sa part, le nouveau coadjuteur du cardinal McGuigan, à Toronto, Son Exc. Mgr Pocock, jusqu'ici archevêque de Winnipeg, vient de dire: — "J'avais espéré aider au règlement de ce problème épineux et je demeure confiant qu'on en viendra à une solution agréable à tous".

De même, à l'Oratoire St-Joseph de Montréal, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, parlait lui aussi, récemment, du problème scolaire manitobain. Quand, disait-il en substance, les catholiques ont payé leurs taxes scolaires à l'Etat, ils doivent contribuer à la construction de leurs propres écoles. Nous avons demandé au gouvernement de nous venir en aide. La session tire à sa fin, mais rien n'a encore été fait. Nous continuerons de lutter, dans la prudence. Nous continuerons surtout de prier.

Prions aussi à pareille intention.

La requête, du reste, ne renferme rien de saugrenu. Au fait, sait-on qu'en Irlande du Nord, où prédomine l'élément protestant, existe un système d'aide aux écoles catholiques bien établi? De passage à Covington, dans le Kentucky, M. l'abbé Peter McConville, visiteur ecclésiastique des écoles dans le diocèse de Dromore, précisait que ces dernières reçoivent de l'Etat les deux-tiers du coût de construction et d'entretien, la somme totale des salaires du personnel enseignant, etc.

Odilon ARTEAU.
(Action Catholique)

Les journalistes néerlandais et le Concile

UTRECHT — Les éditeurs de vingt quotidiens catholiques des Pays-Bas ont demandé au Vatican de faciliter, dans toute la mesure du possible, l'activité des représentants de la presse lors du deuxième Concile du Vatican.

Cette pétition a été transmise tant à la Commission centrale préparatoire du Concile qu'au cardinal Alfrink, archevêque d'Utrecht, qui est membre de cette commission.

Les requérants soulignent que si les renseignements donnés à la presse sont insuffisants, il sera presque impossible d'éviter la diffusion de nouvelles fausses ou tout au moins inexactes.

Le cinquantenaire du 'Patriote de l'Ouest'

(Cet article a été publié par "Le Droit", d'Ottawa, en marge des fêtes à Duck Lake, vers la fin de l'année 1960. Il nous a échappé au moment de publication, mais les considérations qui s'y trouvent n'ont pas perdu de leur actualité. Il nous fait plaisir de le reproduire en remerciant notre confrère qui comprend si bien notre mission et nos problèmes. "Le Patriote", qui a été fusionné avec "La Liberté" il y a 22 ans, a été fondé à Duck Lake, au mois d'août 1910. — LA DIRECTION.)

"La Liberté et le Patriote", hebdomadaire de langue française dans l'Ouest canadien, célèbre son jubilé, cette année. "Le Droit" est heureux de lui rendre hommage et à cette fin fait sienne une strophe d'une cantate composée en cette circonstance.

"Ce glorieux cinquantenaire
Du plus précieux hebdomadaire
Remplit nos coeurs d'admiration
Pour vous et pour votre mission."

L'hebdomadaire "La Liberté et le Patriote" intéresse d'autant plus "Le Droit" que les deux journaux ont les mêmes parents et que le second est le frère puîné du premier, de trois ans de différence seulement. Il existe plus d'un point d'analogie entre ces deux journaux. Tous deux ont vu le jour vers la même époque et furent fondés dans le même but: la défense des droits de la minorité française en dehors du Québec. Tous deux se sont faits le bras droit d'associations d'éducation pour revendiquer la part de nos compatriotes. Tous deux ont le même problème: satisfaire les exigences des lecteurs de deux provinces.

Ce dernier point semble une ombre au tableau des fêtes du cinquantenaire de "La Liberté et le Patriote". Il semble difficile de défendre à la fois les intérêts des Canadiens français du Manitoba et de la Saskatchewan. Mais, si chacun reçoit sa juste part, à tour de rôle, nous ne comprenons pas que les uns ne s'intéressent point aux problèmes des autres.

A l'occasion d'un jubilé, on publie ordinairement un album-souvenir. Nous imaginons facilement un immense volume de plus de 30,000 pages, d'un immense format, composé des 2,600 exemplaires de "La Liberté et le Patriote" depuis 1910. En page frontispice, nous voyons en gros caractère et en lettres d'or les noms de tous les auteurs d'une telle oeuvre, véritable "somme" journalistique. En tête de la longue liste figurent les pionniers Auclair, Valois et Durocher, et combien d'autres. Une mention spéciale va aux Pères Oblats de Marie Immaculée qui "consacrèrent hommes et argent pour que vive ce journal, en dépit de tous les obstacles et de toutes les épreuves".

Ce livre précieux atteste de plus la tâche formidable des responsables de "La Liberté et le Patriote" qui doivent condenser, une fois par semaine, toutes les nouvelles mondiales, tout en mettant l'accent sur l'information locale ou régionale, et tout en réservant de l'espace pour "la vie au Québec, coeur du Canada français, et en France, coeur de la communauté française mondiale". Ce livre laisse encore supposer bien des difficultés: manque d'appui moral et financier, problème des distances, critiques, etc. Comme on l'a si bien souligné: "Un journal n'est pas une oeuvre qui accumule des profits, mais plutôt des fatigues et des inquiétudes".

Cinquante ans, pour un journal, ce n'est pas très vieux. Cependant, cet âge assure une maturité qui permet d'avoir confiance dans les années futures. Comme le disait le R. P. Roméo Bédard, O.M.I.: "Il faut considérer l'avenir avec courage et lucidité". Le caractère interprovincial de "La Liberté et le Patriote" en fait l'organe tout désigné pour renforcer l'union des groupes minoritaires de l'Ouest et en arriver à une fédération canadienne-française dans les Prairies.

Dans un journal, plus que dans toutes autres entreprises, il convient de donner la préséance à l'ordre pratique avant la théorie, même si celle-ci l'emporte en importance intrinsèque. On aura beau brandir le flambeau du patriotisme et faire les plus beaux plans de bataille, si chacun n'est pas muni d'une arme pour attaquer et se défendre, la victoire est loin d'être assurée. Dans une lutte telle que celle des minorités, le journal est la seule armure invulnérable, capable de s'adapter aux exigences modernes et de résister aux missiles de l'âge atomique.

Comme conclusion: "La Liberté et le Patriote", dans chaque foyer. Le truc est joué. La cause des Canadiens français du Manitoba et de la Saskatchewan est gagnée.

Gérard BERNIER.

La révolte des maitres d'école

(Suite de la premiere page)

ces pourcentages ont été les suivants: fonctionnaires, 3.2 pour cent; employés du secteur privé, 5 pour cent; ouvriers du secteur nationalisé et du secteur privé, 5.5 pour cent; paysans, 6 pour cent; employeurs, 6 à 7 pour cent.

On constate, à la vue de ces chiffres, que le décalage qui existait antérieurement entre les revenus des fonctionnaires de l'Etat et ceux des autres travailleurs ne fait que s'accroitre. Il en résulte un vif mécontentement dans la fonction publique, qui se traduit par des mouvements de grève plus ou moins généralisés.

* * *

A la pointe de la revendication, on trouve actuellement le personnel de l'Education Nationale. Professeurs, instituteurs et maitres d'école ont brandi l'étendard de la révolte. "Nous en avons assez d'être payés au tarif des femmes de ménage", disent-ils, en réclamant du gouvernement de substantielles augmentations de traitements. Ils mettent en avant, et non sans raison, la crise de recrutement que subit le personnel enseignant en face des besoins sans cesse accrus: la poussée démographique est telle, en France, qu'il faut chaque année construire des milliers de nouvelles classes et former autant de professeurs et instituteurs supplémentaires. Or, les candidats à ces postes se font de plus en plus rares, parce que les situations sont médiocres dans l'enseignement, comparées à ce qu'elles sont dans le secteur privé. "C'est l'avenir de nos enfants, l'avenir de l'intelligence française qui est en jeu", proclament les enseignants.

Sans doute n'ont-ils pas tort, car il est vrai que la "matière grise" a été singulièrement dévaluée en France depuis un quart de siècle. On peut cependant discuter les moyens mis en oeuvre par les intéressés pour faire aboutir leurs revendications. Si la fermeture périodique des écoles ne déplait pas spécialement aux enfants qui les fréquentent ("on a encore congé vendredi prochain parce que les maitres sont en grève", m'a dit mon fils l'autre jour avec une visible jubilation!), les parents sont en droit de s'alarmer devant de telles pratiques. Outre la gêne qu'elles provoquent dans les familles, elles sont pour les jeunes de fâcheux exemples d'indiscipline. Mais que dire, alors, de la menace actuellement brandie concernant le refus des professeurs et des instituteurs de participer aux examens de fin d'année? C'est toute la machine scolaire qui risque d'être bloquée, au préjudice non pas de l'Etat-patron contre lequel les "grévistes" se dressent, mais de millions d'enfants et de familles.

* * *

Face à un tel risque, le gouvernement, bien sûr, n'est pas de bois. Mais M. Baumgartner veille: les enseignants réclament, pour l'immédiat, 40 milliards de francs (anciens); le ministre des Finances en offre 18, 20 tout au plus. Est-il donc si ladre pour se battre à propos d'une vingtaine de milliards, alors que le budget dépasse 6,000 milliards?

Non. Il n'est pas douteux que M. Baumgartner, pressé par le ministre de l'Education Nationale, aimerait donner satisfaction au personnel enseignant, dont il ne conteste guère la légitimité des revendications. Oui, mais voilà, il y la fameuse "grille", l'épouvante de tous les ministres des Finances.

Cette "grille" constitue la base du statut des fonctionnaires élaboré par le ministre communiste Maurice Thorez au lendemain de la libération. Elle est l'assemblage complexe des parités internes et des équivalences entre les divers catégories de travailleurs de l'Etat. Tout est étroitement lié dans cette mosaïque sans souplesse, à telle enseigne que le gouvernement ne peut toucher au traitement d'un seul fonctionnaire sans mettre en mouvement l'ensemble des rémunérations de la fonction publique.

Dès lors, on devine l'angoisse de M. Baumgartner: s'il accorde 40 milliards aux enseignants, il aura aussitôt à faire face aux revendications en chaine des autres fonctionnaires. Sur la base des augmentations réclamés par les agents de l'Education Nationale, c'est au minimum 1,000 milliards qu'il devrait débourser. Il lui faudrait du même coup dire adieu à l'équilibre de son budget et au maintien de la stabilité monétaire.

Les choses en sont là. Les enseignants et les pouvoirs publics négocient, guettés les uns et les autres par l'ensemble des fonctionnaires. Même si la grève des examens scolaires est finalement évitée, il y a lieu de prévoir de sérieux remous dans le secteur public au cours des prochaines semaines.

Billet du vendredi

Sainte Hélène, qui découvrit la croix de Jésus

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Nombreuses sont celles, portant le nom d'Hélène, qui n'ont pas la moindre idée de ce que fut leur patronne. Romaine d'origine et de basse extraction, puisqu'elle fut servante chez un aubergiste, elle n'en fut pas moins la mère de Constantin, premier empereur chrétien de Rome, celui-là même qui vit un jour une croix se profiler dans le ciel, cependant qu'il entendait ces paroles: **In hoc signo vinces (Par ce signe, tu vaincras).** C'est lui qui, désireux de donner à l'immense empire de Rome une seconde capitale, non point rivale de la première, mais digne d'elle, se fixa à Bizance sur le Bosphore, qu'il appela Constantinople, de son nom. C'est l'Istanbul d'aujourd'hui, en Turquie.

En raison des circonstances, sa mère, Hélène, séjourna dans la plupart des pays d'alors, subjugués par Rome, dont l'empire s'étendait de l'Atlantique à une partie notable de l'Asie, y compris la Palestine, la Syrie, et englobait le nord du continent africain. Cela se passait en des temps très anciens, au quatrième siècle de notre ère.

Selon la tradition, Hélène aurait vécu de 247 à 327, mais aucun document n'existe à ce sujet. De passage à Jérusalem dans son vieil âge, elle découvrit la croix sur laquelle mourut Notre-Seigneur Jésus-Christ, jetée dans une ancienne citerne avec celles des deux larrons. Elle arriva aussi à établir laquelle des trois fut le gibet du fils de Dieu. Elle en fit trois parts: l'une réservée à Jérusalem, qu'elle entendait placer dans une basilique projetée sur la place du Saint-Sépulcre; l'autre, qu'elle fit envoyer à Constantinople; la troisième, destinée à Rome.

* * *

Le plus étrange, c'est ce que ses restes mortels reposent de nos jours à Paris. On les déposa à l'arrière du maitre-autel de l'église Saint-Leu-Saint-Gilles, siège des Chevaliers du Saint-Sépulcre, rue Saint-Denis. Ils y sont au pied d'un immense crucifix, depuis le 20 novembre 1820. Son corps fut d'abord inhumé à Rome, non loin des catacombes des martyrs Pierre et Marcellin, dans un sarcophage de porphyre qui se trouve aujourd'hui au musée du Vatican, orné d'une frise de cavaliers galopants, de guirlandes de roses et d'enfants rieurs. C'est par un hasard singulier que les reliques de sainte Hélène échurent à une église parisienne.

Au neuvième siècle, un prêtre de Reims nommé Théogis s'étant rendu à Rome, y fit la connaissance d'un nommé Deusdona, gardien des tombeaux, qui monnayait sans scrupules les ossements confiés à sa surveillance. Il acheta donc ceux de sainte Hélène pour les apporter en Champagne. Vers 848, on les déposa avec solennité à l'abbaye de Hautvilliers, à quelques lieues d'Epernay, après avoir établi que la mère de Constantin avait bel et bien été inhumée à Rome, non à Constantinople, comme on le croyait en certains milieux. Les pèlerins affluèrent au sanctuaire, où maintes grâces et guérisons furent obtenues par son intercession, consignées dans d'antiques parchemins.

Les Huguenots ayant incendié l'abbaye en 1582, on avait pu déménager en hâte le reliquaire à la cathédrale de Reims, où il demeura pendant quarante ans. Après d'autres tribulations, les restes d'Hélène finirent par tomber entre les mains des Chevaliers du Saint-Sépulcre, qui décidèrent de les transporter à leur église de Paris.

* * *

C'est cette merveilleuse histoire que raconte, dans un petit ouvrage publié à Lyon, Huguette Champy. (1) Simple servante à ses débuts, Hélène épousa un officier romain du nom de Constance Chlore, et de leur union naquit le futur empereur Constantin. A Nisius, dans cette Mésie qui correspond aux Balkans de notre époque. Quelques années plus tard, étant devenu César et appelé à diriger une partie de l'empire, Constance Chlore fut forcé par les lois à répudier sa femme et en épouser une autre, dans la personne de Théodora, belle-fille de Maximien Hercule.

Mais il resta attaché à Hélène, qui avait dû se séparer aussi de son fils, Constantin. Constance Chlore passa en Gaule, qui comprenait alors la France et la plus grande partie de l'Allemagne. Il y protégeait l'agriculture, l'élevage, ouvrit à Toulouse et à Bordeaux, à Lyon, des écoles qui furent les embryons des universités contemporaines. Il se refusa aussi, malgré les ordres, à persécuter les chrétiens, se contentant de faire semblant, pour paraitre obéir à l'empereur Dioclétien. Il passa ensuite en Grande-Bretagne, où Constantin le suivit. Les années passèrent, avec ce résultat qu'un jour celui-ci se trouva en face de Rome, ville tyrannisée par Maxence.

C'est après avoir vu le signe de la croix dans le ciel qu'il le vainquit et qu'Hélène, encore païenne à ce moment, embrassa le christianisme. Constantin devint chrétien lui aussi. Quand Hélène partit pour la Palestine, dans l'intention d'y découvrir la croix de Jésus, il s'engagea à lui fournir les fonds nécessaires, l'autorisa même à faire abattre toute bâtisse qui pourrait se trouver au Calvaire ou dans le voisinage.

L'ILLETTRE.

(1) Editions et Imprimeries du Sud-Est.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Le poste CKSB avait le plaisir d'accueillir à ses studios plusieurs visiteurs de marque au cours des semaines dernières. Entre autres: le R. P. L.-G. Magnan, O.M.I., qui revenait d'un long séjour en Afrique; le docteur Benoît Brouillette, professeur de géographie économique à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales à Montréal; M. Marc Laurent, chef maquilleur de la maison Max Factor à Paris.

CKSB a aussi enregistré le Gala-Folklore 1961 qui se tenait au Gymnase Notre-Dame le jeudi 6 avril. Les chants et saynètes qui y furent exécutés seront entendus sur les ondes de CKSB la semaine prochaine. Restez à l'écoute pour savoir à quel moment de la journée nous vous les feront entendre.

Le "Club des Jeunes" lance deux concours: pour les grands (9 ans et plus) et les petits (8 ans et moins). Voici les deux questions demandées:

GRANDS: Que voulez-vous faire plus tard . . . quelle carrièrere aimeriez-vous choisir (tirage le 17 avril).

PETITS: Nommez une sorte d'arbre qui pousse dans votre jardin, dans les parcs, les bois, etc. (tirage le 18 avril).

N'oubliez pas non plus qu'au Club des Jeunes, il y a maintenant deux jours pour les requêtes: les jeudi et vendredi. Tous les jeunes sont invités à nous envoyer leurs demandes pour des chansonnettes. Mais, attention! Nous limitons les requêtes aux chansons pour enfants seulement, donc, pas de musique "bon vieux temps", de chansonnettes populaires du palmarès ou autres, etc. D'ailleurs, le Club des Jeunes vous offre un bon choix de vedettes qui ont enregistré pour les enfants: Lucienne Vernay et les Quatre Barbus, la Chorale Fédérale des Scouts, les Djinns, Alan Mills et Hélène Baillargeon, Jeanne d'Arc Charlebois, Zézette, quelques chansons de Félix Leclerc, Henri Salvador et combien d'autres . . .

Nouveau client

A la longue liste des clients de CKSB s'ajoute un nouveau nom: le chocolat Neilson's. Ceci intéressera sûrement les enfants et aussi, bien sûr, les adultes. Pour connaître toutes les qualités de ce chocolat, le poste à écouter est CKSB — nul autre.

Dimanche soir, à l'opéra du dimanche, CKSB vous présentera Eugène Onegin, opéra en trois actes de Tchaikovsky, interprété par les solistes, les choeurs et l'orchestre du Théâtre Bolshoi sous la direction de A. L. Orlov.

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE
courrieriste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 3 avril avait lieu la réunion régulière des comités permanents. Elle commença à 8 h. 30 p.m. au lieu de 7 h. 30, parce que les membres des comités siégeaient en conseil pour discuter du programme d'améliorations locales.

Au comité de feu, le chef des pompiers et l'ingénieur de la Ville présentèrent un rapport sur le travail qu'aurait un électricien si la Ville décidait d'en employer un; ils croient qu'il n'y aurait pas assez de travail pour occuper un homme à plein temps et recommandent plutôt d'octroyer le travail de vérification des boites d'alarme par contrat à un électricien local; des spécifications du travail seront préparées par le chef des pompiers et par l'ingénieur, et les électriciens locaux pourront soumettre leurs prix.

Le Frère Bruns, surintendant des écoles du district scolaire de St-Boniface, demande que des travaux de drainage soient effectués autour du Windsor Park Collegiate; ceci fut remis à Ladco.

Nettoyage et entretien

L'ingénieur suggère au comité des travaux publics que le nettoyage de la rive de la rivière Rouge soit entrepris par la commission des parcs et que le président du comité examine la situation créée par l'érosion des bords de la rivière près de la rue Gauvin afin de prévenir les dommages que la rivière pourrait causer à cet endroit.

Il faut recommandé que l'ingénieur s'informe auprès du département de la voirie du gouvernement Métropolitain pour savoir pourquoi le Métro n'accepte pas la responsabilité de l'entretien de certaines rues; la première suggestion laissait entendre qu'il s'occuperait de 20 milles de rues dans notre ville, mais le dernier rapport comprend à peu près 10 milles.

M. le Dr Prenet, de l'Unité sanitaire, remercie le Conseil d'avoir placé $13,000 dans les prévisions budgétaires de cette année et demande maintenant de bien vouloir considérer l'emplacement des futurs bureaux de l'Unité sanitaire; ceci fut remis au comité des propriétés foncières.

La Canadian Cancer Society demande un octroi pour continuer ses bonnes oeuvres; à ce sujet le comité de finances croit que les membres devraient étudier une motion de la ville de Tuxedo voulant que toutes les demandes d'aide financière faites par les institutions de charité ou autres organisations de ce genre soient envoyées au gouvernement Métropolitain, autrement des demandes seraient faites à toutes les villes et municipalités environnantes.

Réunion mondiale à Washington

Il y aura une réunion mondiale des représentants des gouvernements locaux à Washington, D.C., du 15 au 20 juin; il y aura des discussions intéressantes sur les gouvernements Métropolitains, etc.; le comité de finances recommande que le maire soit le délégué de la ville dans la capitale américaine.

La commission des parcs soumet un budget de $73,000; ceci fut remis au comité des prévisions budgétaires.

Il fut recommandé que le règlement pour la fermeture de la ruelle entre les numéros 153 et 157 de la rue Masson soit soumis au Conseil lundi prochain.

Le comité du personnel recommande que M. J. Schimnowski soit nommé au "Board of adjustement" du gouvernement Métropolitain.

Une offre de $35,000 pour un lopin d'environ 36 acres sera considéré par le comité.

Il y aura un va-et-vient continuel entre les bureaux de la ville et du gouvernement Métropolitain lorsqu'il s'agira de demander des permissions pour faire quoi que ce soit. Si vous voulez obtenir une ouverture sur la rue, si cette rue dépend de la ville, il faudra s'adresser à la ville, sinon il faudra demander au Métro et ceci pour une foule d'autres questions; actuellement, tous les permis de construction et d'inspection sont octroyés par le gouvernement Métropolitain et il faut s'adresser au numéro 100, rue Main, à Winnipeg, pour ces permis.

D'ici la prochaine réunion nous entendrons peut-être parler des taxes; c'est un sujet toujours intéressant, surtout cette année, où l'on voit les taxes grimper toujours plus haut.

La géographie, une source de compréhension humaine

La géographie, autrefois matière sèche au programme scolaire, devient de plus en plus un sujet d'études passionnant, grâce à l'amélioration des manuels. M. Benoit Brouillette, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et conférencier au congrès de la Manitoba Educational Association, a laissé ce message aux membres de la Pensée Française qui l'ont reçu mardi midi, chez Joe et Gerry's. M. Hervé Sala a présidé les agapes. Le R. P. Ludger Guy a présenté le distingué visiteur de Montréal, et Son Exc. Mgr Maurice Baudoux a exprimé les remerciements de l'auditoire.

M. Brouillette, se disant très heureux de revenir au Manitoba, rencontrer ses compatriotes, a pris plaisir à montrer le volume dans lequel les étudiants de la géographie au Québec puisent leurs connaissances au sujet du Manitoba. Le volume, tiré à 100,000 exemplaires a été composé en suivant les plus récentes découvertes sur la méthodologie. Ainsi chaque chapitre débute par un texte, à vol d'oiseau, très concret et très facile à retenir. Suit une deuxième section qui consiste à "voyager" dans un train ou autobus, en imagination, à travers le pays qui fait l'objet de la leçon. L'élève apprend ainsi à observer, à coordonner ses connaissances et à se faire une idée réaliste de telle province, de tel pays. Chaque page du volume est abondamment illustrée en couleurs avec photographies méticuleusement choisies et reproduites.

M. Brouilette a fait ressortir le travail qu'il accomplit sur le terrain international, en dépendance de l'UNESCO et en collaboration avec les géographes du monde entier dans le but de faire des textes utiles dans tous les pays et de contribuer ainsi à la compréhension entre les nations.

L'éminant savant souligna que l'étude de la géographie, à base de connaissances des diversités de la nature et de l'homme, se poursuit naturellement à la lumière de la Création, et enrichit à la longue le sentiment de révérence devant l'oeuvre du Créateur.

Lors de sa conférence à l'Hôtel Royal Alexandra, il a insisté sur l'enseignement spécifique de la géographie, qui a beaucoup souffert par suite de l'abus des "Social Studies".

NOTES DE LA SEMAINE

(Suite de la première page)

Plus tard, cependant, afin que les champions de l'aide aient une chance de se faire entendre, l'assemblée a renversé sa première prise de position et ouvert le chemin au débat sur les résolutions favorables. Le secteur de St-Boniface ayant retiré son texte trop généralisé, le débat s'est déroulé autour du texte de la Seine, qui malheureusement exigeait plusieurs amendements. Il faut dire aussi que certains délégués qui auraient dû prendre part à l'exposé formel des arguments ont manqué à l'appel. Les délégués des divisions "françaises" fortement appuyés par des confrères de Winnipeg ont été cependant encouragés par le progrès qui a été réalisé depuis l'an passé et croient que leur persistance sera couronnée par un "compromis". Mlles Céline Houde et Elisabeth Redmond ont été élues à l'exécutif de la M.T.S.

"Les Cloches de St-Boniface" annonce cette semaine que M. l'abbé Antoine Hacault, professeur du Grand Séminaire, vient d'obtenir son doctorat en théologie. La thèse doctorale de M. l'abbé Hacault portait sur "La satisfaction du Christ-Jésus" en réparation pour nos péchés. C'est l'athénée Pontifical Angelicum, de Rome qui a couronné ses recherches. M. l'abbé Hacault est aumônier de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.

Ouverture du nouveau pavillon universitaire

L'ouverture du nouveau pavillon universitaire du Collège de St-Boniface aura lieu le samedi 15 avril dans l'après-midi. Son Exc. Mgr Maurice Baudoux présidera la bénédiction et l'inauguration de l'aile dont la réalisation marque une étape définitive dans le développement moderne du collège.

LOUIS RIEL

Un programme de télévision susceptible d'intéresser tous les citoyens de langue française du Manitoba sera présenté à CBWT, canal 3, les dimanches 9 et 16 avril à 8 h. p.m., lorsque "General Motors" offrira deux programmes sur la vie de Louis Riel. On dit que les réalisateurs ont consulté les membres de la Société Historique de St-Boniface et visité le musée de St-Boniface, où l'on conserve précieusement tant de souvenirs du grand patriote. Il reste maintenant à espérer qu'on a respecté l'histoire dans la réalisation du film.

Réunion prochaine de la Société Historique

La Société Historique de St-Boniface tiendra sa prochaine réunion le 11 avril en la salle du Conseil de Ville, à 8 h. du soir. Les conférenciers invités seront M. l'abbé Pierre Picton et Mme Pauline Boutal.

La série de causeries sur les familles pionnières se continuera. Ces causeries intitulées "Ceux qui sont venus ici il y a 75 ans et plus" seront publiées dans "Les Cloches" commençant en avril. C'est là une grande nouvelle qu'il fait plaisir d'annoncer.

Zonage et permis de construction soumis à l'autorité métropolitaine

La Corporation Métropolitaine du Grand Winnipeg a assumé le 1er avril juridiction sur tous les règlements de zonage et tous les permis de construction dans le territoire de la corporation, soit 600 milles carrés.

Dorénavant la mise en vigueur des règlements de zonage et l'octroi des exemptions ou modifications au zonage se font exclusivement au bureau central métropolitain, 100, rue Main. Il en va de même pour les permis de construction et des travaux de plomberie et d'électricité, ainsi que de l'inspection de tels travaux.

Cette autorité a été prévue dans la loi qui a créé la corporation. Une des conséquences possibles a été révélée mercredi quand M. L. E. Ostander, président du comité de zonage de la corporation, a dit que la ville de Winnipeg ne pourrait pas construire son nouvel hôtel de ville sur la rue Main sans la permission des autorités métropolitaines.

Ce pouvoir s'exerce directement sur un territoire jusqu'à un demi mille plus loin que le chemin périmètre et, indirectement cinq milles au-delà de ces limites.

PETITE NOTE

Salle St-Amant

Le dimanche 9 avril, de 2 h. à 4 h. 30 p.m., un "thé" sera servi dans l'auditorium du Sanatorium de St-Boniface et il y aura visite de la Salle St-Amant, où les enfants retardés reçoivent les meilleurs soins. Tous sont invités par les Soeurs Grises et les parents de ces enfants infortunés. Venez aider par votre présence et votre générosité ceux qui préparent ces enfants, par l'éducation, à prendre leur place dans la société, à l'école, au travail et aux jeux.

L'Association des Instituteurs fière de son oeuvre "La Relève"

L'ouverture du 39e congrès annuel de l'Association des Instituteurs de langue française du Manitoba, mercredi soir, dans la salle académique de l'Institut Collégial St-Joseph à St-Boniface, attira plusieurs centaines des instituteurs religieux et laïques de toutes les parties de la province, et aussi un grand nombre de jeunes de St-Boniface. Car la Relève Franco-Manitobaine joua un grand rôle au cours de cette soirée, spécialement par le concours de bonne expression française et par la décoration des corridors par d'artistiques affiches à "la gloire de Sa Majesté la langue française".

Après le chant d'un vibrant "O Canada" par les Intrépides, chorale composée de 6 instituteurs et de 15 institutrices sous la direction de M. Marcien Ferland, instituteur à La Broquerie (au piano: Mlle Hélène Marchand), M. René Bosc, instituteur à Notre-Dame-de-Lourdes, maître de cérémonies, invita M. Antonio Gaborieau, de l'école Provencher et président de l'Association, à souhaiter la bienvenue aux centaines de congressistes.

460 membres

Le président révéla que l'esprit de parfaite collaboration qui règne entre les 460 membres de ladite Association permit d'enregistrer de consolants progrès au cours de l'année. Il mentionna tout particulièrement la haute tenue du Bulletin, toujours plus pratique et aussi plus volumineux, et la fondation de la Relève grâce au dévouement des instituteurs qui surent guider les jeunes tout en respectant leur autonomie et leurs initiatives. Après quelques mots de remerciement à Mlle S. Parent, dévouée secrétaire, à l'Association d'Education, il montra que la situation scolaire actuelle (écoles élémentaires presque partout consolidées, écoles secondaires des Divisions, nouveau programme scolaire) augmente les responsabilités de chacun. C'est pour mieux accomplir notre grande tâche actuelle, conclut-il, qu'a lieu le congrès annuel. Travaillons donc ensemble afin de pouvoir bien nous adapter aux situations actuelles, celles de 1961.

S. H. le maire de St-Boniface, M. Joseph-P. Guay, montra comment la ville de St-Boniface, grâce à son histoire et à ses traditions chrétiennes et françaises, est le lieu tout indiqué pour un congrès d'instituteurs de langue française. Il incita ses auditeurs-éducateurs à appuyer surtout, dans leurs classes, sur la formation religieuse et nationale, sociale et civique. Avec l'aide des parents, dit-il, donnez-nous des chrétiens et de parfaits citoyens grâce à votre influence aux niveaux primaire, secondaire, professionnel. Il conclut en souhaitant à tous beaucoup de ténacité et d'énergie dans l'accomplissement de cette tâche immense, et surtout beaucoup de succès.

Unité et rayonnement

M. Hervé Sala, vice-président de l'Association d'Education, offrit les voeux de l'exécutif: union toujours plus parfaite entre les membres de l'Association des Educateurs, et nombre toujours croissant de membres. Il remercia tout particulièrement le comité de Fonctionnement scolaire qui accomplit si parfaitement sa tâche et s'est mérité des témoignages prometteurs de la part du président du "curriculum committee" du Département d'Education. Il félicita enfin ses auditeurs d'avoir pris tant à coeur la Relève, et ainsi d'avoir montré une fois de plus à quel point ils aiment et comprennent les jeunes.

M. Léo Landry fut ensuite invité à parler du projet qui lui tient tant à coeur, la construction d'un grand centre franco-manitobain à St-Boniface où toutes nos organisations culturelles et nos ressources matérielles pourraient habiter sous un même toit. Après avoir démontré l'urgente nécessité de ce Centre, le coût prévu, la méthode de paiement par les nôtres et pour les nôtres, il conclut en disant qu'un tel Centre serait non seulement un foyer d'unité, mais aussi un foyer de rayonnement pour notre religion et notre culture dans tout le Manitoba.

Après ces quelques discours brefs et, à l'occasion, pleins d'humour, les noms des six lauréats des Divisions, lors du concours de bonne expression française furent proclamés: Laurette Legault, 12e année, Elie, Division de la Prairie du Cheval Blanc; Georgette LeGal, 11e année, St-Adolphe, Division de la Seine; Jacqueline Comeault, 10e année, St-Jean-Baptiste, Division de la Rouge; Gabrielle Péloquin, 10e année, Laurier (représentante des écoles qui ne sont dans aucune Division française); Antoine Geirnaert, 9e année, Mariapolis, Division de la Montagne; Agnès Morin, 7e année, école du Précieux-Sang, Division de St-Boniface.

Ces lauréats de 38 écoles ayant participé au concours de la Relève s'avancèrent sur la scène, à titre de concurrents "provinciaux". M. Antonin Duhamel, inspecteur, fut nommé leur professeur d'occasion (et, soit dit en passant, il prouva qu'un inspecteur sait être parfait professeur!). Les trois juges seraient M. Hervé Sala, vice-président de l'Association d'Education, M. l'abbé Pierre Raymond, visiteur des écoles, et M. Arthur Corriveau, inspecteur.

M. Gaborieau donna le règlement du concours: les phrases ou termes ne seront répétés qu'une fois à la demande du concurrent; l'élève ne peut se reprendre (tout terme doit être bien dit la première fois; cependant l'élève peut s'arrêter pour réfléchir); un temps raisonnable (10 secondes) sera donné au concurrent pour réfléchir (après ce temps, les juges sonneront la cloche); les concurrents devront s'exprimer hautement et fortement.

La lutte contre le "joual"

La lutte fut longue (deux heures) et extrêmement serrée. Il était évident que chacun des concurrents s'était bien préparé. Le "joual" et les anglicismes que leur proposait M. Duhamel étaient vitement corrigés par la bonne expression, celle de l'Académie Française. Parents et instituteurs, dans la salle, suivaient avec grand intérêt ce combat pour notre belle langue, intérêt peu silencieux toutefois, au point que "le professeur" dut réclamer au moins un minimum de silence. Les juges eux-mêmes durent à l'occasion recourir aux services de spécialistes, en l'occurrence le R. P. G. Ramaekers, S.J., et M. Gaborieau, avant de faire connaître leurs délicates décisions. Et ainsi, petit à petit, un des concurrents devait accepter la défaite. Un moment vint où il ne restait en lice que Mlles Comeault et LeGal, mais la première dut s'avouer vaincue après 120 minutes d'efforts remarquables.

M. Sala pouvait alors, vers 11 h. p.m., remettre aux six lauréats autant de trophées de l'Association d'Education et, à Mlle Georgette LeGal, gagnante provinciale, un magnifique prix, don de M. Damien Giordani, consul de France (actuellement en France, au chevet de ses vieux parents). Cette présentation des prix fut complétée par celle des trois membres du comité provincial de la Relève, présents dans la salle à ce moment: M. Gabriel Dufault, président, Mlle Georgette LeGal, vice-présidente, et M. Gilbert Laurin, un des conseillers.

Une telle soirée ne pouvait se conclure que dans la joie. "Les Intrépides" revinrent donc sur la scène et offrirent, avec un art et un entrain remarquables, quelques-unes des plus belles chansons de notre folklore.

(Ce court reportage sera complété la semaine prochaine par la publication des photographies prises par le photographe de **La Liberté et le Patriote**. On donnera aussi un compte rendu des activités du congrès, dans la journée de jeudi.)

Problèmes juridiques et sociaux du cinéma

MILAN — Le cardinal Montini, archevêque de Milan, a assisté à la séance d'ouverture du Congrès sur les problèmes juridiques et sociaux du cinéma, qui a commencé ses travaux à l'Université catholique du Sacré-Coeur de la capitale lombarde.

Dans une allocution qu'il a prononcée à cette occasion, le cardinal a insisté sur la nécessité de réaliser une collaboration effective, afin d'éviter que le cinéma ne dégénère en des formes pathologiques et qu'il devienne de plus en plus un instrument de progrès et d'élévation spirituelle. L'archevêque a ensuite souhaité que le congrès puisse amener les critiques de cinéma à prendre conscience davantage de leurs responsabilités dans un secteur de la vie sociale qui contribue si puissamment à la formation de l'opinion publique et de la conscience individuelle et collective.

Forum sur l'orientation au congrès de la F.A.P.M.

Le congrès de la FAPM a été marqué par un forum sur l'orientation. Le thème développé fut le rôle du foyer, de l'école, du milieu et de l'Eglise dans l'orientation d'un enfant.

M. A. Corriveau, inspecteur d'école, menait le débat et la discussion. Avant de commencer, M. Coriveau demanda au R. P. J.-M. Soulodre, O.M.I., orienteur du Précieux-Sang, d'expliquer et de définir le mot "orientation".

Le Père Soulodre expliqua le mot orientation dans son sens premier qui est de donner une direction selon les points cardinaux. Si un voyageur demande le chemin pour aller de Winnipeg à Notre-Dame-de-Lourdes, l'orienteur dira tant de milles au sud, tant de milles à l'ouest et tant de milles au sud. L'orienteur a produit chez le voyageur une empathie, c'est-à-dire éclairer intérieurement, une prise de conscience, une intuition, de sorte que le voyageur peut agir seul et librement. C'est en résumé le travail de l'orientation. Ensuite il donna la définition de l'orientation professionnelle en insistant sur les mots "aider" et "choisir". L'orientation professionnelle c'est le processus par lequel on aide un individu à choisir une profession, à s'y préparer, à s'y engager et à y progresser.

Au foyer

Mme M. Sourisseau, présidente de l'APM locale du Précieux-Sang, développa le rôle du foyer en orientation. Le foyer doit d'abord donner les bases d'une bonne éducation. Ce n'est pas tant ce que disent les parents à leurs enfants qui fera impression, mais c'est ce qu'ils sont, car l'enfant ressent beaucoup plus qu'il ne comprend.

Le foyer doit dépister en autant que possible les aptitudes de l'enfant, se mettre en relation avec un orienteur, quand c'est possible, ensuite encourager et seconder l'enfant dans la ligne de ses capacités.

A l'école

M. L. St-Vincent, instituteur à l'école de Ste-Agathe, développa le rôle de l'instituteur en orientation. L'instituteur doit certes instruire l'élève et ce travail requiert la grande partie de son temps. De même que pour les parents c'est beaucoup plus la personnalité de l'instituteur qui influence l'élève.

Si l'instituteur a le talent de créer avec chaque individu cette prise de conscience ou cet intérêt pour chaque individu il influencera pour le plus grand bien l'orientation de l'élève. Bien entendu l'instituteur ne peut pas tout faire.

De plus en plus le besoin d'un orienteur se fait sentir dans chaque école. Il doit cependant s'intéresser à chacun de ses élèves.

Dans le milieu

M. Yves Legal, instituteur à Windsor Park, développa le rôle du milieu en orientation. Ce dernier traita en premier lieu des moyens de communications: radio, télévision, lectures, etc. L'attitude plutôt passive des parents et du foyer, surtout vis-à-vis la télévision, influence grandement l'écolier. Comment l'enfant peut-il réagir et encore moins étudier si les parents eux-mêmes se laissent accaparer par les programme de télévision?

Ensuite il traita des diverses organisations de jeunes qui peuvent aider à découvrir et à faire ressortir leurs capacités.

Enfin les emplois à temps partiel qui peuvent révéler et même développer les aptitudes d'un étudiant.

L'Eglise

Le R. P. Soulodre développa le rôle de l'Eglise en orientation. Il traita d'abord de la nécessité de plus en plus pressante de l'orientation surtout avec le nouveau cour général qui sera introduit prochainement dans nos écoles. Le prêtre orienteur doit donner le sens du réel défiguré surtout par la télévision. Il doit bien faire comprendre le sens de liberté qui est à base de sacrifice.

L'étudiant doit s'accepter avec ses aptitudes et ses limites, donc nécessité de le former à l'humilité. L'étudiant doit également envisager sa profession pour servir la société et l'Eglise et non s'y engager avec une attitude égoïste, alors nécessité de former l'étudiant à la charité et faire tomber les préjugés vis-à-vis certains métiers.

L'orienteur doit être philosophe, théologien, parfois directeur spirituel, un peu psychologue et sociologue, mais surtout éducateur, un prêtre avec ses qualifications en orientation est assez bien équipé pour jouer un beau rôle en orientation professionnelle.

L'orientation par l'entremise de l'orienteur fait la coordination du travail du foyer, de l'école, du milieu et de l'Eglise dans la préparation d'un étudiant vis-à-vis de sa profession.



Scouts catholiques

Diocese de St-Boniface

Excursion de Pâques

Comme par les années passées, les routiers et les commandos ont fait leur excursion de la Semaine sainte. Après l'office du Vendredi saint, près de vingt-cinq routiers et commandos de St-Boniface et du Précieux-Sang se sont embarqués pour se rendre à St-Norbert.

Cette excursion est maintenant devenue une tradition que l'on répète chaque année et qui sert en même temps de petite retraite pour ceux qui y participent. En effet dans la journée du samedi, on a toujours l'habitude de faire un grand chemin de croix, en cours de route, alors que chaque routier porte à son tour une croix fabriquée sur les lieux. De plus le palabre porte toujours sur un sujet convenable, soit sur la vie du routier. De plus, ils reçoivent une petite conférence au Noviciat des Pères Oblats.

Au retour de l'excursion, les routiers ont à peine le temps de se changer avant de se rendre à l'église pour la Veillée pascale. A cette occasion, ils ont préparé un petit feu qui servira pour les cérémonies du samedi soir. Cette année les routiers du Clan Béliveau se sont occupés du feu à la cathédrale alors que les commandos se rendaient à la chapelle St-Louis pour rendre le même service.

Partie de cartes

Nous voulons ici remercier tous ceux qui ont fait un succès de la partie de cartes au profit des oeuvres de la nouvelle chapelle St-Louis, le dimanche 26 mars. Le comité de parents scouts a voulu organiser cette soirée pour prêter main-forte à M. l'abbé F. Juneau qui s'occupe de la nouvelle chapelle et qui est l'un de nos aumôniers les plus dévoués. Le profit de la soirée a été de $500.00. Nous voulons aussi remercier Mme A. Doiron qui s'est occupé de l'organisation de la partie de cartes. Un sincère remerciement à tous ceux qui y sont venus, ainsi qu'à tous ceux qui ont fourni des prix. A cette fin, Mmes O. Saulniers et Muloin ont beaucoup aidé.

Le dimanche 9 avril, il y aura une partie de cartes au profit des routiers et des commandos, à 8 h. 15 p.m., dans la salle des Fils Natifs.

Promesses

Au cours des deux dernières semaines, les troupes Taché et Provencher du groupe St-Boniface ont eu des cérémonies de promesses scoutes. A la troupe Taché, cinq novices ont prononcé leur promesse scoute, alors que huit garçons de la troupe Provencher s'engageaient à la vie scoute.

TOUJOURS PRET.

Retraites fermées

Les retraites en fin de semaine commencent à 8 h., le vendredi soir, et se terminent avec le souper du dimanche — départ vers 6 h. 30 p.m.

Les retraites en semaine (indiquées par un astérisque) commencent à 2 h., le mardi après-midi, et se terminent avec le diner du jeudi, à moins d'annonce contraire.

Cédule des retraites

***Avril 11-13** — Dames. Ste-Anne, La Broquerie, Lorette, Ste-Geneviève, Richer.

***Avril 18-20** — Dames. Ste-Anne, La Broquerie, Lorette, Ste-Geneviève, Richer.

Mai 12-14 — Dames. Ste-Famille: Comité I: Mme Aline Brunet (AL 3-8219). St-Norbert: Mme Jos. Campeau (GL 3-3056). St-Emile, St-Eugène, St-Adolphe.

Mai 19-21 — Dames. Sacré-Coeur: Mme A. Trudel (SP 4-7208), Mme M. Audet (SU 3-8189), Mme M.-A. Alary (SP 5-5544). Précieux-Sang, Ste-Marie, Ste-Agathe.

***Mai 23-25** — Dames. St-Norbert: Mme L. Campeau (GL 2-0694). Sacré-Coeur, Ste-Marie, Ste-Agathe, St-Adolphe.

Mai 31 — Fête annuelle de Villa Maria.

***Juin 19-25** — Retraite sacerdotale.

Pour tout autre détail ou renseignement, s'adresser à: Villa Maria, St-Norbert, Man. Téléphone: GLobe 3-8025.

A l'Institut Pédagogique

Les futurs instituteurs ont fait leur retraite

La fin de semaine des 25 et 26 mars trouva les normaliens catholiques, anglais et français, se réunissant pour une retraite en préparation de la belle fête de Pâques.

Sous l'habile direction du prédicateur, le R. P. A. Pianfetti, S.J., du collège St-Paul, nous sommes certaines que tous profitèrent des bons conseils qui les guideront dans le choix de leur vocation.

La retraite débuta samedi matin avec la messe dite par le R. P. J. Toppings, S.J., du collège St-Paul, suivie de conférences et se termina à quatre heures.

Dimanche, une grand-messe chantée par les retraitants et servie par Norman Rivard et Lucien Debreuil, commença notre dernière journée. Les conférences se continuèrent avec enthousiasme de la part des retraitants. La retraite se termina avec la bénédiction papale.

Nous désirons remercier les RR. PP. Toppings et Pianfetti pour nous avoir aidés à amplifier notre vie spirituelle.

Sports

Hoorah! Hoorah! pour notre équipe de curling composée de Norman Rivard, Roger Melnick, Estelle Girard et Pat Letain, qui représenta les Canadiens français au bonspiel annuel de l'institut pédagogique qui eut lieu au Club de Charleswood, du 20 au 30 mars.

Ils nous firent honneur lorsqu'ils se rendirent à la semi-finale. Malheureusement, lundi fut pour eux une défaite. Tout de même nous sommes fiers de nos amis qui acceptèrent leur échec comme de vrais sportifs. Félicitations!

Du 10 au 21 avril, nous serons dans les écoles de campagne du Manitoba. Bonne chance à tous!

ALMA,
ESTELLE et
SYLVIA.



Quelques milliers de jeunes gens et jeunes filles, étudiants ou jeunes travailleurs des diverses régions du Québec, sac au dos, participeront à une marche de quinze milles en direction du sanctuaire marial du Cap-de-la-Madeleine, les 6 et 7 mai. Ce Pèlerinage de la Jeunesse, organisé par la Fédération des Souts Catholiques, veut grouper le plus grand nombre possible de jeunes: garçons et filles, ouvriers, apprentis et étudiants, dans une manifestation de foi qui soit dans la ligne authentique du pèlerinage. Que les jeunes qui veulent accomplir ce pèlerinage à pied à Notre-Dame-du-Cap communiquent avec les responsables scouts de leur localité.

Ste-Marie

Offices de la Semaine Sainte

D'accord avec les désirs de l'Eglise que les laïques prennent une part plus active dans les cérémonies religieuses, la paroisse vit une innovation durant les offices de la Semaine Sainte. La lecture de la passion fut divisée en trois parties, la partie du narrateur fut exécutée par M. Georges Laberge, celle du Christ par M. Léopold Grouette, tandis que M. Roger Sabourin lut les passages attribués à la foule. Tous trois retinrent l'intérêt de toute l'assemblée, lisant à merveille la partie qui leur était assignée. Le commentateur pour la Semaine Sainte fut M. Roger Sabourin.

Les personnes représentant les apôtres pour le lavement des pieds furent MM. Marcel Bohémier, Germain Catellier, Norbert Decloux, Edouard Dorge, Georges Heyser, René Lépine, François Pambrun, René Provost, Eugène St-Onge, Emilien Vien, René LaFrenière et Jean-Claude Guay.

Les délégués de la paroisse qui sont allés chercher les Saintes Huiles à l'archevêché de St-Boniface le Jeudi Saint étaient MM. Edouard Dumaine, Aurèle Duguay et Claude Champagne. M. l'abbé Roland Bélanger, curé, accompagné des enfants de choeur, la Croix en tête, les rencontra à la porte de l'église, pour les inviter à entrer. Ces messieurs joignirent ensuite la procession pour se rendre au sanctuaire, y déposer les Saintes Huiles. Plusieurs ont mentionné qu'ils avaient beaucoup joui de ce renouveau de solennité au cours de la Semaine Sainte.

La procession du dimanche des Rameaux se fit à l'extérieur de l'église et tous les paroissiens y prirent part, comme par le passé.

Assemblée annuelle de la Caisse Populaire

Le mardi 28 mars avait lieu la première assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Ste-Marie. Il faut dire que tout juste le nombre requis de membres était présent. Ceci ne dénote pas un manque de bonne volonté mais plutôt une grave faute de la part du comité d'organisation en fixant la date. En passant cette remarque, votre correspondante ne jette pas la pierre à autrui puisqu'elle était bien du nombre de ceux qui ont fixé la date au 28 mars. Elle en accepte donc sa part de responsabilité. C'est en faisant des fautes que l'on apprend. Espérons que la leçon fut bien apprise et que l'erreur ne se répètera pas.

A l'élection des directeurs, MM. Edouard Dumaine et Léopold Grouette furent réélus à leur poste. M. Lucien Ayotte, nouvellement arrivé dans la paroisse, devint président et membre du bureau de direction. M. Roger Sabourin fut choisi de nouveau comme président du bureau de direction, hommage bien mérité. Mme E.-J. St-Onge retint son poste de gérante, ainsi que de secrétaire-trésorière.

M. Pierre Frossais, invité d'honneur, offrit ses services personnels et ceux de son département. Il félicita la Caisse qui a persisté dans ses efforts durant l'année, et offrit, toujours avec délicatesse, ses recommandations. Tous jouirent de sa présence et bénéficièrent de ses remarques. M. Georges Forest, membre de la Caisse du Précieux-Sang, était aussi présent et adressa quelques paroles à l'assemblée.

La Caisse accueillit trois nouveaux membres le soir même de cette assemblée.

Les bureaux à l'école de Ste-Marie seront ouverts tous les mercredis soirs de 8 h. à 10 h. p.m. Les autres soirs les intéressés peuvent toujours trouver la gérante à son foyer.

Soirée sociale

Le dimanche 9 avril aura lieu la troisième partie de whist de la série. Comme toujours, les dames organisatrices ont fait preuve d'un grand dévouement et vous promettent une belle soirée. Encouragez-les! Le jeu de whist sera suivi de trois parties de bingo. Une loterie se tiendra durant le goûter.

Invitation cordiale à tous les amis de la paroisse, le dimanche 9 avril à 8 h. 15 p.m. en la salle paroissiale, angle des rues Haig et Des Meurons.

Félicitations

Plusieurs jeunes se sont signalés durant ces derniers temps. Il est donc opportun de les féliciter. Mlle Fay Sauvé a conservé 100 pour cent dans un concours d'épellation anglaise qui fut tenu récemment à l'école Glenlawn; Mlle Patricia Morier et ses deux compagnes, sous le nom "The Echoes", ont remporté le troisième prix pour leurs chansons populaires au concours "Junior Hi-Lites" à la télévision; M. Charles Provost, sportif par excellence, a remporté la coupe pour gouret au Community Club Glenwood de St-Vital. Sincères félicitations à tous et à chacun.

Décès

MME EMILIA LAVALLEE

Mme Emilia Lavallée, âgée de 82 ans, est décédée à sa demeure, 200, rue Aubert, le mercredi 29 mars. Son mari l'a précédée dans la tombe en 1957.

La défunte laisse dans le deuil deux filles, Mlle Rosalie Lavallée et Mme Jean Carrière, de St-Boniface; deux fils, Léo, de St-Boniface, et Daniel, de Windsor; deux soeurs, Mmes A. Bouchard et E. Lapointe, et deux frères, Joseph et William Desbiens.

Le service funèbre de Mme Lavallée fut chanté en l'église de Letellier le lundi 3 avril et l'inhumation se fit au lot de famille dans le cimetière paroissial.

La maison funéraire P. Coutu avait charge des funérailles.

Vient de paraître

Mémoires Chapais

par Julienne Barnard

Les **Mémoires Chapais** que nous présente Mlle Julienne Barnard constituent tout à la fois l'histoire d'une famille dont le nom est célèbre au Canada, la monographie de la paroisse St-Denis, sur la rive sud du St-Laurent, et la biographie de l'honorable Jean-Charles Chapais.

Le premier tome de ces **Mémoires** sert de préface à l'histoire de la vie politique de l'homme d'état, destiné à figurer parmi les trente-trois délégués de la célèbre conférence de Québec, en 1864.

La documentation sur laquelle Mlle Barnard s'appuie pour écrire ces Mémoires vient de sources pour la plupart inédites. Aux archives de la famille, l'auteur a trouvé des lettres et le dossier des procédures relatives à l'érection tant controversée de la paroisse. Aux archives de l'Archevêché de Québec et à l'Evêché de Ste-Anne-de-la Pocatière, elle a puisé la documentation nécessaire à la monographie de St-Denis.

L'auteur consacre d'abord un chapitre d'une quarantaine de pages à M. l'abbé Edouard Chartier, premier curé de St-Denis, célèbre apôtre de la tempérance au temps des Chiniquy et des Mailloux. Puis on retrouve le prêtre mêlé à la vie paroissiale et régionale, jusqu'à la fin du volume: un type d'un autre âge qui s'impose à l'histoire.

"Le cadre où évoluent les acteurs de premier plan qui figurent dans cet ouvrage ne saurait laisser personne indifférent, écrit Mgr Emile Chartier, dans la préface. La vie tumultueuse que connurent alors les seigneuries de la Bouteillerie et de St-Denis offre une synthèse assez exacte de l'existence troublée qui fut en ce temps celle de tout le pays."

On trouve dans "Mémoire Chapais" à peu près tous les aspects de la vie religieuse, économique et politique de l'époque, une époque passionnante.

Un index des noms cités et une table des matières complètent ce magnifique ouvrage agrémenté de 13 photos hors-texte et de dessins.

Cet ouvrage est en vente dans toutes les librairies et aux éditions Fides, 135, avenue Provencher, St-Boniface.

M. Damien Giordani vante sa petite patrie, la Corse

Le printemps annonce à beaucoup la venue prochaine des vacances annuelles. Certains privilégiés songent même déjà à se rendre dans quelque pays lointain. En tout cas, les membres de l'Alliance Française ont au moins désiré, le mardi soir 25 mars dernier, se rendre dans l'île enchanteresse que venait de leur décrire avec enthousiasme et patriotisme M. Damien Giordani, consul de France. Corse d'origine, le conférencier donna en effet une leçon vivante d'histoire sur "son pays", illustrant d'ailleurs ses paroles par la présentation de diapositives et d'un film aux magnifiques couleurs. M. Antonio Vielfaure, de l'ONF, était le projectionniste.

La population corse offre une grande diversité d'origines: Ibères, Ligures, Africains, Phocéens, Phéniciens, Etrusques, Carthaginois. Les Romains les soumirent après un siècle d'efforts, sans y fonder de colonies durables. Plus tard vinrent les Vandales, les Bysantins, les Goths, les Sarrasins, ensuite les Italiens: Pisans au XIe siècle, Génois à partir de 1347. En continuelle rébellion, ils fatiguèrent tellement Gênes que celle-ci, à la suite de la révolte de Paoli, vendit l'île à Louis XV en 1768. La Corse supporta mal d'abord le joug français, mais petit à petit les Corses considérèrent de plus en plus la France comme leur patrie définitive et s'efforcèrent d'y employer leur activité. Le Corse, dit M. Giordani, préfère souvent au travail de la terre l'émigration et les carrières officielles en France; il rentre au pays à l'âge de la retraite. Ce qui explique jusqu'à un certain point que les richesses naturelles de l'île sont en général peu exploitées. On y pratique surtout l'élevage du mouton, les vignes y sont à l'honneur, la châtaigneraie est très prospère surtout sur la côte orientale, et les revenus provenant de l'industrie touristique progressent d'année en année.

A quelque 100 milles des côtes de France, la Corse compte quelques villes importantes (Ajaccio, patrie de Napoléon, Bastia, Corte, Calvi, Sartène . . .), mais sa population est aussi éparpillée dans les hautes montagnes, les vallées profondes, le maquis tenace, et sur les rives des golfes majestueux. Les spectateurs étaient d'autant plus impressionnés par les "images" de chaque coin de l'île, tel quel commenté par M. Damien Giordani qui apportaient sans cesse une anecdote charmante, une histoire de "vendetta", les noms de grands héros, une précision sur les moeurs locales, etc.

Mme E. T. Etsell, présidente de l'Alliance, présenta le conférencier qui fut remercié, à la fin, par Mme Arthur Mahon. Toutes deux surent dire à M. Giordani à quel point toute la population du Manitoba sait apprécier les efforts qu'il a faits déjà, depuis son arrivée dans la province, pour faire apprécier la culture française, et le remercier d'avoir accepté de nous faire connaître son "pays", la Corse.

La présence de M. le Consul fut appréciée de façon toute particulière parce qu'il avait retardé d'une journée son départ pour la France, afin de pouvoir rencontrer les membres de l'Alliance. M. Giordani partait en effet le lendemain matin pour Menton, dans les Alpes-Maritimes, afin de revoir ses vieux parents gravement malades et aussi préparer la prochaine venue au Manitoba de son épouse et de leur jeune fils.

Petites Notes

Concours

Les fervent du jeu de dames du Cercle Ouvrier St-Joseph de St-Boniface se sont organisés pour un concours qui commença le mercredi 5 avril à 8 h. p.m., pour se continuer les lundis et mercredis jusqu'à terminaison du concours.

Condoléances

Les joueurs de dames du Cercle Ouvrier offrent leurs condoléances à la famille Laurence à l'occasion du décès de M. Alfred Laurence, de St-Boniface, joueur de dames professionnel.

* * *

Conférencier

M. le Dr Jean-Marie Huot, de St-Boniface, a donné une magistrale conférence le 27 mars dernier sur "Les bronchites aiguës" lors du congrès des médecins de pratique générale à Vancouver.

* * *

Remerciements

M. Eugène Robidoux, de 179, rue Des Meurons, et les membres de sa famille désirent exprimer leur vive gratitude pour tous les témoignages de sympathies qu'ils ont reçus lors du récent décès de Mme Robidoux. Ils désirent remercier tout particulièrement M. l'abbé P.-E. Halde, curé de St-François-Xavier, le R. P. A. Lemoine, O.M.I., curé du Précieux-Sang, et les religieuses de l'hôpital St-Boniface, ainsi que tous les parents et amis de St-Boniface et St-François-Xavier.

Thé à l'église du Sacré-Coeur des Belges, le 9 avril

Les membres de la Ligue Féminine Catholique de l'église du Sacré-Coeur des Belges organisent un thé qui aura lieu le dimanche 9 avril, de 2 h. à 5 h. p.m., en la salle de l'église, à 501, rue Plinquet.

S. H. le maire Joseph-P. Guay ouvrira la cérémonie à 2 h. La musique d'accordéon sera entendue à l'arrière durant tout l'après-midi.

L'hôte et les hôtesses à l'occasion seront le R. P. Aurèle Préfontaine, O.F.M., curé, Mmes R. Bockstael, présidente du conseil, G. Bockstael, L. Blanchette et A. LaFlèche. Autres responsables, arrangements des tables, Mme R. De Leeuw; loterie, Mmes L. De Vriendt et C. De Rychere; pâtisseries de maison, Mmes J. Kumps, M. Dheere, A. Beernaerts; cuisine, Mmes M. Taillieu et R. Coppan; verseuse de thé, Mme M. Daeninck; serveuses, Mmes J. Kumps et M. Dheere; trésorières, Mmes Harry De Leeuw et A. De Cruyenaere; invitations, Mlle M. Whelan; achats, Mme M. Bockstael.

OUVERTURE OFFICIELLE

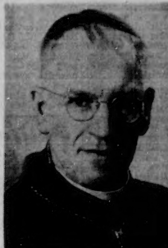
LA PROCURE GÉNÉRALE DES INSTITUTIONS INC.,

85 RUE WATER, WINNIPEG 1, MAN.

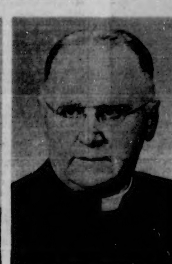
La Procure Générale jouit de l'approbation enthousiaste des autorités religieuses des archidiocèses de St-Boniface et de Winnipeg et du vicariat apostolique du Keewatin.



Son Exc. Mgr Dumouchel, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin



Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface



Mgr I. E. Zielonka, P.D., administrateur à Winnipeg

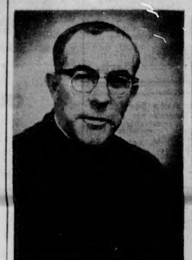


Voici le personnel administratif de La Procure Générale: première rangée, M. Paul Beaudin, gérant général, et le R. P. Garcia Adam, O.M.I., surintendant; deuxième rangée, M. Germain Champagne, gérant adjoint, Mme Irène Hamelin, comptable, et M. Fernand Normandin, commis.

Les bureaux de La Procure recevront la visite des représentants et représentantes de paroisses et de communautés religieuses, le samedi 15 avril.

La journée marque le couronnement de plusieurs mois d'études et d'organisation et la fin de la période expérimentale de l'oeuvre.

Plus de 100 fournisseurs ont bien voulu rehausser la fête par l'exposition de leurs marchandises et par leurs souhaits.



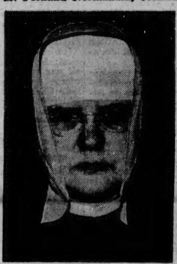
Le R. P. Aimée Lizée, O.M.I., provincial des Oblats, président



Le R. P. Louis Rostaing, S.J., économe, Collège de St-Boniface, vice-président



M. l'abbé Georges Damphousse, procure, archidiocèse de St-Bon., secrétaire



La Rév. Sr M.-Rose-Parmélia, supérieure, Académie St-Joseph, trésorière

La Rév. Sr E. Vachon ,S.G.M., supérieure, Maison provinciale, conseillère

La Procure Générale des Institutions organise le pouvoir d'achat des sociétés ecclésiastiques

L'ouverture officielle de La Procure Générale des Institutions aura lieu le samedi 15 avril alors que des représentants de plusieurs institutions religieuses, des prêtres de paroisses et d'autres personnalités viendront visiter les locaux à 85 rue Water, Winnipeg. Au moins 115 exposants présenteront alors les produits commerciaux dont on a quotidiennement besoin dans les paroisses, les écoles, les institutions de toutes sortes.

La Procure était fondée il y a peine dix mois, en juin 1960, mais déjà elle sert 75 paroisses, 15 écoles, 26 couvents, 6 hôpitaux, 4 foyers pour vieillards, 2 orphelinats et 2 pensionnats indiens, dans le seul archidiocèse de Winnipeg.

Il en est de même pour St-Boniface où 66 paroisses, 62 couvents, 5 collèges, 5 hôpitaux, 6 noviciats et 8 autres importantes institutions recourent aux services de La Procure Générale des Institutions.

Sont aussi membres de La Procure, dans le vicariat apostolique du Keewatin, 30 postes de mission, 11 écoles et 4 hôpitaux, et aussi, en Saskatchewan, 33 couvents, 19 hôpitaux, 4 collèges et pensionnats indiens. Si l'on ajoute les 3 pensionnats indiens du nord-ouest de l'Ontario, on a une idée de l'ampleur des activités de cette Procure.

Un service qui manquait

L'idée germa il y a deux ans. Selon l'avis d'hommes d'affaires, des membres des clergés séculier et régulier du Manitoba se rencontraient pour discuter de l'organisation d'une Procure Générale qui répondrait adéquatement aux problèmes d'achat et aux graves besoins des paroisses et des communautés religieuses.

Conscients de la hausse constante des prix, et aussi de l'impossibilité pour quelques curés, économes et religieuses de se renseigner chaque jour sur la fluctuation des prix courants, sans mentionner l'inexpérience de plusieurs en ce domaine, ils comprirent qu'une Procure Générale serait à la fois pour eux une aide inestimable et une grande source d'information dans ces matières d'achat, et aussi un moyen d'économie de temps et d'argent nullement à dédaigner.

Une étude d'organisations similaires fut entreprise et révéla l'existence de telles Procures aux Etats-Unis et au Canada: dans les diocèses de Philadelphie ("The Institutional Procurement Services"), de Vancouver ("The Archdiocesan Purchasing Service"), etc. Celle de Philadelphie achète au montant annuel de $12 millions et épargne à ses clients environ $400,000. A Vancouver on estime atteindre un chiffre d'affaires de $3 millions chaque année et d'épargner ainsi aux institutions catholiques de la Colombie-Britannique plus de $100,000.

Munis de ces renseignements, les responsables invitèrent à une réunion spéciale des représentants des archidiocèses de Winnipeg (de rite latin et de rite ukrainien) et de St-Boniface et aussi de toutes les institutions catholiques du Manitoba. Plus de 70 répondirent à l'invitation et formèrent un comité temporaire qui multiplia ses assemblées pendant toute une année. Un plan de Constitutions fut rédigé, puis les représentants de chaque diocèse et congrégation religieuse furent convoqués. Ils élurent les cinq membres du comité exécutif. Un peu plus tard ces cinq directeurs obtinrent l'incorporation légale sous le titre de "La Procure Générale des Institutions, Incorporée" ("The Institutional Buying Agency Incorporated"), avec l'approbation des archevêques de Winnipeg et St-Boniface.

L'exécutif nomma M. Paul Beaudin gérant général, et l'ouverture officielle eut lieu le 30 juin 1960. Après dix mois d'opération, le pouvoir d'achat est parvenu à un taux impressionnant et déjà il faut un personnel permanent de cinq employés dans les bureaux de La Procure.

Fonctionnement

Toutes les paroisses, les écoles, les couvents, les collèges, les hôpitaux et les résidences religieuses peuvent devenir membres. Ces institutions diverses n'ont qu'à signer une formule de demande qu'on peut obtenir au bureau de La Procure. Dès acceptation par le gérant général, elles reçoivent une carte de membre qui autorise d'acheter par l'intermédiaire de La Procure et ainsi de bénéficier des bas prix offerts aux clients à cause du gros chiffre d'affaires ainsi obtenu.

Pour jouir de ces faveurs, il faut que toutes les demandes d'achat passent par les bureaux de La Procure, par téléphone, poste ou visite personnelle. La Procure, qui étudie attentivement les diverses listes de prix envoyées chaque semaine par les différents vendeurs, puis on commande les marchandises désirées chez le vendeur qui réclame le plus bas prix pour une marchandise de même qualité.

Toutes les marchandises sont livrées directement à l'institution qui achète, par le vendeur. La facture d'achat est envoyée à l'acheteur, et une copie aux bureaux de La Procure Générale qui peut ainsi contrôler les prix.

Jusqu'ici l'institution acheteuse payait tous les comptes directement à la compagnie vendeuse, après vérification des prix aux bureaux de La Procure. A l'avenir (on y songe sérieusement), l'institution aurait à payer directement à La Procure les factures des marchandises autres que celles d'alimentation.

Ristourne

Pour permettre à La Procure d'operer, un certain pourcentage est réclamé chaque mois des institutions ou des vendeurs. Actuellement près de 95 pour cent des compagnies vendeuses paient directement ce pourcentage à La Procure.

Durant les deux premiers mois de son existence, La Procure limita ses achats au domaine d'épicerie. Dès septembre 1960, La Procure abordait de nouveaux domaines: articles d'Eglises, ameublement de bureaux, pneus et batteries d'accumulateurs. Depuis le mois de novembre, La Procure est capable de trouver et d'acheter n'importe quelle marchandise désirée: nourriture, bois, matériel de construction, couverture de planchers, peinture, meubles, appareils électriques, matériel lourd, machines agricoles, automobiles, camions, etc.

Dans ses achats La Procure cherche à se procurer tout à la source même, si possible. Parfois cette source est le représentant ou le vendeur en gros, souvent le manufacturier lui-même. Cette méthode d'achat sauve de l'argent, elle ne consiste pas à faire de l'argent. Les épargnes reviennent éventuellement aux paroisses et aux institutions elles-mêmes. Tout le succès de La Procure dépend de la quantité de ses achats.

Grâce à une Procure prospère, les institutions obtiendront donc de meilleurs prix pour toutes les marchandises. Et en même temps, La Procure procurera aux institutions et aux paroisses catholiques un nouveau prestige dans le monde des affaires.

Progrès lent et sûr

Actuellement, dans plusieurs diocèses de l'est des Etats-Unis, cette formule d'achat a obtenu les plus grands succès. L'automne dernier, le R. P. Aimée Lizée, O.M.I., provincial et président de La Procure, et M. Paul Beaudin, gérant général, ont visité les "Institutional Procurement Services" de l'archidiocèse de Philadelphie et se sont bien renseignés sur ses méthodes d'opération. Il n'y a pas d'obstacles insurmontables; il faut tout simplement de la patience, une pensée claire et beaucoup de coopération de la part des "clients" intéressés.

L'un des buts de La Procure consiste à procurer aux institutions et aux paroisses du matériel et des services nouveaux, bien éprouvés et toujours plus économiques. Les autres buts sont de promouvoir et d'améliorer les relations acheteurs-vendeurs; de recueillir et conserver toutes les informations concernant le marché des matériaux employés par les institutions et les paroisses; de prédire, d'organiser et de mettre de l'ordre dans les besoins qui se font sentir dans la marche d'une communauté; de suggérer de nouveaux ou meilleurs matériels susceptibles de plus grand efficacité et de meilleurs prix; d'aider les institutions et les paroisses dans l'application des méthodes de bas prix, au stage des plans de construction; d'aider à l'établissement de normes dans le choix des matériaux; d'aider dans l'introduction et le contrôle des changements requis; de déterminer et de disposer du matériel de surplus et désuet; de faciliter la réduction du coût de change des matériaux et de leur transport; d'aider à obtenir, si pratique, des termes de crédit.

En un mot, La Procure Générale des Institutions veut procurer aux institutions et aux paroisses le matériel, l'équipement, les marchandises et les services dont elles ont besoin, au plus bas prix possible, mais toujours avec qualité et livraison chez elles.

La tournée du Cercle Molière débutera à Ste-Rose le 9 avril

C'est le 9 avril que le Cercle Molière entreprend sa tournée des deux provinces, où il présentera "Chambre à Louer" de Marcel Dubé, pièce gagnante au Festival d'Art dramatique du Dominion (région du Manitoba).

La première représentation se donnera à Ste-Rose-du-Lac, à 2 h. 30 p.m., et le public est cordialement invité à se rendre applaudir ce spectacle de choix.

Il est intéressant de signaler qu'à la suite du Festival du 8 mars dernier, où plus de 800 personnes avaient vu "Chambre à Louer", une foule de plus de 500 personnes s'est présentée à l'auditorium Notre-Dame de St-Boniface pour la première représentation hors-festival.

C'est dire que plus de 1,300 personnes ont vu les deux premières représentations du Cercle; et c'est sans doute une indication de la valeur du spectacle, un véritable théâtre canadien-français, par une troupe de chez nous.

L'auteur de "Chambre à Louer", Marcel Dubé, est un jeune artiste de Montréal. Ses succès à la scène comme à la radio et à la télévision ne se comptent plus; il est un des auteurs les plus prolifiques et les mieux aimés et tous ses spectacles ont obtenu une critique favorable tant des experts que du public en général.

"Chambre à Louer" est présentée dans une mise-en-scène de Gilles Guyot, dans des décors signés Christiane Le Goff. En plus d'avoir remporté le trophée accordé à la meilleure pièce au Festival d'Art dramatique du début du mois, elle a valu au Cercle les honneurs de meilleure actrice (Laurette Bergeron), ainsi que de meilleur directeur (Gilles Guyot), de même que plusieurs mentions qui honorent les acteurs du Cercle Molière: Jean-Marie Deniset, nommé comme deuxième choix pour le trophée au meilleur acteur; Mme Louise Adams, MM. Maxime Desaulniers, Robert Trudel et Benoit Guyot, pour leur jeu remarquable.

Invitation cordiale donc aux habitants de Ste-Rose-du-Lac et des villages environnants à se rendre à Ste-Rose pour voir "Chambre à Louer" par le Cercle Molière, le dimanche 9 avril, à 2 h. 30 p.m. La représentation se donne à la salle paroissiale.

Ste-Anne-des-Chênes

Partie de cartes

Tous sont cordialement invités à une partie de cartes le dimanche 9 avril à 8 h. 30 p.m. dans l'auditorium de l'école supérieure. Cette partie de cartes est organisée par le Club de Jardin 4-H. Venez encourager les jeunes. Il y aura de beaux prix et un goûter sera servi.

Visiteurs

M. et Mme Placide Bériault, de St-Boniface, étaient en visite chez M. et Mme L. Hupé et chez les familles Bériault.

St-Jean-Baptiste

Visiteurs

Le samedi 18 mars, un groupe de collégiens arrive à St-Jean-Baptiste. Ce sont les rhétoriciens qui célèbrent leur conventum 61-71 et qui ont eu l'amabilité de choisir cette belle paroisse pour aller se divertir. Malgré la mauvaise condition de la glace, le curling fut à l'honneur tout l'après-midi, laissant deux équipes vainqueurs.

Après le souper servi au soubassement de l'église, par Mmes Aimé Beaudette et Louis Sabourin, on fit du chant, de la musique et tous s'amusèrent à foison dans cet atmosphère de joie, de gaieté et d'enthousiasme.

Les deux équipes vainqueurs se disputèrent alors la première place jusqu'à ce que Roméo Thévenot et ses braves gagnent les honneurs. Vers 9 h. 30 p.m., les rhétoriciens, tous enchantés de leur après-midi à St-Jean-Baptiste, prirent le chemin du retour.

St-Lazare

Décès

M. Gabriel Fleury, âgé de 63 ans, est décédé le samedi 1er avril.

Né à St-Lazare le 18 mai 1897, M. Fleury passa toute sa vie dans ce village.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux filles, Dolphine et Mme Georges Houle, de St-Lazare.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Vacances de Pâques

Les vacances de Pâques ne prouvent certainement pas un ennui pour les quelque 250 étudiants de l'école du village, alors que la température s'en est mêlée pour rendre les choses plus agréables.

Les jeunes gens ont déjà organisé une soirée récréative et se promettent d'en avoir au moins une autre. Quelques-uns aident à leurs parents à nettoyer la cour et il faut dire que les cours ont besoin de nettoyage après la saison d'hiver. D'autres se sont engagés pour bâtir de nouveaux trottoirs qui sont d'un grand besoin ici. Alors on n'a pas le temps de s'ennuyer et c'est une bonne manière de passer les vacances.

Visiteurs

Durant la semaine de Pâques, il faisait plaisir aux paroissiens de recevoir des anciens de St-Lazare. Parmi les visiteurs, et la liste est longue, on remarquait MM. et Mmes Jérôme Tremblay et Joseph Fouillard et leur fils, Claude, Mmes Marguerite Dupont et Marguerite et Francis Lemoine et M. et Mme Roger Lemoine, tous de St-Boniface; M. et Mme Paul Dupont et leur famille et M. Oscar Dupont, de St-Pierre; M. et Mme Edgar Roy et leur famille, de Brandon; M. Arthur Huyhuht, de Winnipeg; M. le Dr et Mme Jean Dupont et leur famille, de Regina, et M. et Mme Jean-Marie Fouillard, de Le Pas, qui continuèrent vers Winnipeg. Il ne faudrait pas oublier les deux maîtres d'école, Léo Roy et Rhéa Simard. Ces deux derniers semblent prendre un grand intérêt dans leur nouvelle vocation.

M. l'abbé G. Régnier, curé, malgré son lourd travail de la Semaine Sainte, trouvait tout de même une consolation en voyant la nombreuse assistance aux offices. Il recevait aussi la visite de quatre de ses anciens enfants de choeur, Robert et Bill Burns, de Calgary, et Barry Leach et Raymond Taylor, de St. James. Tous ont donc passé une belle semaine et on espère que tous les visiteurs se sont réjouis à St-Lazare.

Chez les étudiants

Comme autrefois dans l'Evangile, aujourd'hui on voit quelques personnes courber les épaules en hochant la tête et dire avec soupir: "Peut-il sortir quelque chose de bon de St-Lazare?"

Vous avez vu les notes des philosophes de la semaine dernière, aujourd'hui, parlons des musiciens. L'année dernière, des dix élèves qui prenaient part aux examens du Conservatoire de Toronto, Julie Décorby décrochait la plus haute note avec "High Honors". Il y en aura treize cette année à participer à ces examens (et St-Lazare est un petit village). Plusieurs aussi prendront part au festival. Soyons fiers de leurs efforts.

Et vous jeunesse! Aiguisez vos ambitions, non tant pour obtenir la première place mais pour faire de votre mieux, car la lutte développe la force, la volonté, le savoir-faire et donne conscience d'être quelqu'un.

N'oubliez pas le 16 avril, nouveau programme de chants, musique et récitations sous le patronage du Club Athlétique.

Bruxelles

Championnats pour grain

Roland et Louis Devos, de Bruxelles, se sont vus décerner les championnats de l'Ouest canadien pour blé, avoine et orge lors de la 54e foire d'hiver tenue à Brandon.

L'échantillon d'avoine "Rodney", qu'ils ont présenté ensemble, leur a valu le grand prix pour l'Ouest canadien.

Individuellement, les échantillons de blé "Selkirk", soumis par Louis, ont remporté le championnat de l'Ouest et du Manitoba, tandis que ceux d'orge "Parkland", soumis par Roland, gagnaient le championnat de l'Ouest du Canada.

De plus, les frères Devos remportèrent la coupe "United Grain Growers" pour la meilleure avoine à l'exposition. Louis reçut le trophée "Manitoba Pool Elevator" pour le meilleur blé rouge dur, et Roland le plateau offert par la banque Toronto-Dominion pour le championnat de l'orge.

Ces victoires rappellent celles qu'avaient remportées les frères Devos à la Foire d'hiver de Toronto en 1959.

St-Claude

Çà et là

La salle Radaz est actuellement en réparation sous la direction de M. Paul Rey. De nouvelles entrées sont construites au nord-ouest et au sud-ouest de la salle, car l'entrée centrale, glissante en hiver, créait un danger pour les personnes âgées et les enfants. Un système moderne pour eau courante a été installé.

L'heureux gagnant de $150.00 au bingo du mardi 21 mars fut M. Raoul Gauthier. Félicitations.

Les 5 et 6 avril, le film "The Ten Commandments" fut présenté dans la localité. Beaucoup de gens des paroisses environnantes vinrent assister à ce beau film.

Baptêmes

Tous les paroissiens et spécialement les enfants de l'école furent comblés de joie lorsqu'à la veillée pascale, Mlle Sandra-Diane-Marie-Rose Jackson, âgée de 16 ans, fut baptisée par M. l'abbé J.-M. Gagné. Vêtue d'une belle robe blanche, symbole de pureté, elle fut accompagnée dans la nef par son parrain et sa marraine, M. et Mme Charles Pilloud. Elle revint rayonnante prendre place avec les assistants.

Sandra-Jacqueline-Marie-Paule, fille de M. et Mme Joseph Heiget, fut aussi baptisée lors de la veillée pascale.

Ste-Amélie

Malades

Un prompt rétablissement est souhaité au jeune Ernest Gagnon qui dut subir une opération d'appendicite, la semaine dernière; au jeune Daniel Neault, qui s'est fracturé un poignet, et à Mlle Roseanne Corbel, qui dut subir une opération la semaine dernière. Tous furent hospitalisés à Ste-Rose.

Va-et-vient

Mme Maria Marion, de Ste-Rose, et Mme John Moriaux sont revenues de leur séjour de deux semaines en province de Québec. M. et Mme Gustave Marion, de Dryden, Ont., ont profité de leurs vacances pour revenir avec eux.

En visite chez leurs parents et amis durant le temps de Pâques furent M. et Mme Philippe Leclerc et leur famille, de St-Eustache, chez M. et Mme Arthur Desjardins, fils; M. et Mme Allan Ramsay et leur fils, Roy, de St-Boniface, chez M. et Mme Noël Ramsay; M. et Mme Henri Lagarde et leur fillette, Henriette, et M. et Mme Denis Godard, de St-Boniface, chez M. et Mme Jos. Peeters; M. Alfred Archambault, de Winnipeg, et M. Gérald Archambault, de Foxwarren, Man., chez leurs parents, M. et Mme L. Archambault; M. Ovila Roussin, d'Ontario, chez sa mère, Mme A. Roussin; M. et Mme Laurent Therrien et leur fils, Randy, et M. et Mme Raymond Therrien et leur fillette, Carol, de Dryden, Ont., chez des amis; Mlles Germaine Verhaeghe et Lilianne Pinette, de St-Charles, et Benoit Pinette, du Juniorat de la Ste-Famille, chez leurs parents; M. et Mme Paul Bonin, accompagnés de M. et Mme Maurice Gendron et leur famille, de St-Boniface, chez leur parenté; Mlle Adéline Corbel, chez ses parents, M. et Mme J.-L. Corbel; M. et Mme Cleave Winters et leur famille, de Winnipeg, chez MM. et Mmes Gustave Verhaeghe et André Pinette.

Çà et là

Félicitations à M. et Mme Paul Martin (née Françoise Peeters) à l'occasion de la naissance d'une fille, le 31 mars à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

Prompt rétablissement à Mme Willie Mongrain qui, revenant de l'hôpital St-Boniface, est retournée chez elle et non pas à l'hôpital de Ste-Rose.

Bon voyage à M. l'abbé Charles Vachon, curé, qui doit s'absenter cinq semaines pour faire un voyage en France, au Portugal et en Italie.

Mlle Bertha Langlois devra s'absenter pour visiter à Virden, Man., à Montréal et à Québec, pour quelques semaines.

Vendredi après-midi, quelques dames de la Ligue Féminine Catholique allèrent offrir un panier de Pâques à Mme Vitaline Landry, membre de la Ligue, qui est alitée chez sa fille, Mme Morisseau.

Un don du Pape à l'Académie mariale

ROME — Le pape Jean XXIII a fait parvenir à l'Académie mariale internationale un triptyque représentant trois épisodes marquants de la dévotion mariale de Pie XII. Ce triptyque montre Pie XII agenouillé devant l'image de la Vierge "Salus Populi Romani" à Ste-Marie-Majeure; la proclamation du dogme de l'Assomption et le couronnement de Marie, "Reine du monde".



On voit ci-dessus Renée Faure, la principale interprète du grand film français "Les Anges du Péché", drame réalisé par Robert Bresson qui sera présenté au grand public, sous les auspices de l'Alliance Française, au cinéma Plaza, le lundi soir 10 avril, à 6 h. 30 et à 8 h. 30. On peut se procurer des billets (adultes $1.00, étudiants 50c) au Consulat de France, au Collège de St-Boniface, chez Fontaine Electric et au cinéma Plaza.

Religieuse au couvent de Béthanie, véritable refuge pour les âmes perdues ou criminelles, Anne-Marie tente de convertir à la bonne cause une jeune condamnée, Thérèse. Libérée, celle-ci tue le responsable de son incarcération et vient à nouveau chercher asile au couvent. Anne-Marie s'acharne en vain à sa conversion. Chassée du couvent à la suite d'une crise intérieure, la jeune religieuse y revient pour mourir, offrant sa vie pour sauver Thérèse. Celle-ci comprendra enfin et se soumettra à la justice humaine.

Robert Bresson a traité ce drame intérieur avec un goût sûr, une connaissance profonde et juste de la psychologie du surnaturel. Le dépouillement du décor, les jeux d'ombre et de lumière, l'intensité du jeu des acteurs transportent irrésistiblement dans la haute sphère où se joue le sort de deux âmes.

"Les Gais Promeneurs" vous invitent à St-Malo dimanche soir prochain

ST-MALO — Une quinzaine de jeunes artistes franco-manitobains, "Les Gais Promeneurs", préparent depuis quelque temps le concert qu'ils donneront dimanche soir prochain à 8 h. 30 dans la salle paroissiale de St-Malo. Ces jeunes représentent les paroisses de St-Boniface, St-Malo, Ste-Agathe, La Broquerie, St-Pierre, etc. Avec leur président, Raoul Forest, et leur secrétaire, Germaine Gosselin, ils veulent faire connaitre et aimer nos belles chansons canadiennes-françaises, tout en servant une belle cause. En effet, les recettes nettes du concert de dimanche prochain seront versées à l'oeuvre du petit séminaire diocésain. Venez en grand nombre encourager ces jeunes et chanter avec eux.

Le programme de la soirée comportera les chants suivants: "Venez garçons et filles"; "Evangéline" (chorale); "Le Gamin de Paris" (Lorraine Beaudette); "Sur la Route de Dijon" (Mariette, Thérèse et Raoul); "Qu'il fait bon vivre", "Au fond des campagnes", "L'eau vive", "Soirées de Québec", "J'ai tant dansé" et "Valderi Valdera" (chorale). Il y aura aussi présentation d'une comédie musicale.

"Les Gais Promeneurs" promettent à tous une veillée de joie entrainante, de saine gaieté. Venez en grand nombre, le dimanche soir 9 avril, à 8 h. 30, au soubassement de l'église de St-Malo. M. l'abbé David Roy, curé, saura bien tirer les grandes leçons de cette soirée, à la fin, alors que tous auront applaudi les chants et les artistes.

Aubigny

Çà et là

Prompt rétablissement à Jean Chartier, qui fut transporté d'urgence à l'hôpital St-Boniface, à la suite d'un accident survenu en revenant de l'école le mercredi 29 mars; ainsi qu'à Henriette Ritchot, patiente à l'hôpital de Morris.

M. et Mme Benoit Saurette sont partis pour un voyage d'un mois en Californie.

MM. et Mmes Stanislas Robert et John Ouimet sont partis en vacances à Edmonton.

M. Laurent Hébert, qui vient de vendre sa ferme à M. Edmond Saurette, demeurera définitivement au village d'Aubigny.

M. Paul Berthelette a aussi vendu sa ferme à M. J. Vermette, de St-Jean-Baptiste. Bienvenue au nouveau paroissien.

Mort du R. P. U. Robert, O.M.I.

EDMONTON — A Whitelaw, Alberta, le 21 mars, à l'âge de 78 ans, est décédé le R. P. Uldéric Robert, O.M.I. Il avait fait ses études secondaires au Collège Ste-Marie et au séminaire de Montréal. Entré chez les Oblats à Lachine, le 7 septembre 1903, il prononça ses voeux perpétuels le 8 septembre 1905. Mgr Duhamel l'ordonna prêtre le 25 mai 1907.

Les principaux postes qu'il occupa sont les suivants: supérieur au monastère du Cap-de-la-Madeleine, directeur et curé de la paroisse Ste-Madeleine du Cap, recteur et supérieur à l'Université d'Ottawa, supérieur au scolasticat-noviciat de Richelieu. Il fut également prédicateur de retraites religieuses et sacerdotales. Depuis 20 ans, il se dépensait dans le champ missionnaire du vicariat de Grouard.

Les funérailles ont eu lieu à Whitelaw, Alberta, le jeudi 23 mars. Une grand-messe pour le repos de son âme fut chantée à la paroisse St-Pierre-Apôtre de Montréal le samedi 25 mars.

Chevaliers de Colomb

Conseil Maillardville no 3239

La cabane à sucre

A l'auditorium de l'école supérieure de N.-D.-de-Lourdes, le dimanche 9 avril, à 8 h. p.m., il y aura veillée du bon vieux temps, auprès de la cabane à sucre. Sont invités tous les bons "canayens" avec vieilles et marmots, costumés en "canayens": le bonhomme avec sa tuque, ceinture fléchée et sa pipe de blé-d'Inde, et la bonne femme avec son bonnet, grande robe, châle, etc. Un prix sera décerné au plus authentique costume.

Au programme: chansons, déclamations, quadrilles, etc. Goûter bien sucré: 100 livres de sucre d'érable de Lévis, Qué., et 20 gallons de sirop pour faire de la tire sur la neige.

Prix d'admission: 75c pour les adultes et 35c pour les enfants.

LE PALMARÈS DE CKSB

1.	Garde-moi la dernière danse	Les riffs, France Pierie
2.	Le chemin des amours	Les Frères Flamingo
3.	Tes yeux lilas	Colette Dereal
4.	Prends le chorus	Charles Aznavour
5.	Tu fais danser mon coeur	Caterina Valente
6.	C'est écrit dans le ciel	Boz Azzam
7.	Un beau jour viendra	Connie Francis
8.	Bras dessus, Bras dessous	Les Compagnons, Dalida
9.	Très Chic	Edmond Taillet
10.	Orange Blossom Spécial	Billy Vaughn
11.	Quand nous étions écoliers	Marcel Amont et Colette Dereal
12.	L'oxygène	Guy Béart
13.	Mon coeur comme la Vague	Les Copains
14.	Wheels	Billy Vaughn
15.	Louise	Michel Louvain
16.	Chantons	Les Meridiens
17.	Viens	Gilbert Bécaud
18.	Love Love amour	Annie Cordy
19.	Midi midinette	Sir Chauncey
20.	Du côté de la Lune	Les Copains
21.	Cherry Pink and apple	Jerry Murad's Harmonicats
22.	T'es le roi	Colette Renard
23.	Depuis ce temps là	Bernard Lauze
24.	De ton Coeur à mon coeur	Lucienne Delyle
25.	Quand la valse est là	René Louis Lafforgue
26.	Cou couche panier	Gilian Hills
27.	Quand c'est fini	Léo Ferré
28.	Ne joue pas	Petula Clark
29.	Souvenirs, souvenirs	Les Soeurs Kessler
30.	Je me balance	Gilbert Bécaud

Si vous désirez entendre un de ces succès, vous n'avez qu'à compléter le billet suivant et nous l'expédier.

CKSB
St-Boniface, Man.

J'aimerais entendre numéro ____ de votre palmarès au cours de votre programme du matin ☐ de 7 h. 30 à 8 h. 30

du midi ☐ de 12 h. 15 à 12 h. 55

du soir ☐ de 6 h. 15 à 6 h. 45

Nom ....

Adresse ....

Les requêtes détermineront la position des succès la semaine prochaine.

Impressions d'un militaire franco-manitobain au Congo

M. Damien Vermander, fils cadet de feu Arthur Vermander, sergent-major au Corps des Signaleurs Canadiens attaché aux troupes de l'Organisation des Nations unies, après un stage de service au Congo ex-Belge, est en visite chez ses beaux-parents, M. et Mme Eugène Drouin, rue Eugénie, à St-Boniface. Il est accompagné de son épouse, Jeanne, et de leurs trois enfants.

En autant qu'il est permis à nos militaires de parler, le Congo, dit-il, est un pays intéressant à bien des points de vue, mais bien différent de notre Canada.

Sa superficie est environ un quart de celle du Canada. Comme population il y a au-delà de onze millions de Noirs et moins de cent mille Blancs; beaucoup de ces derniers ont quitté le pays depuis son indépendance.

Le Congo est sous l'équateur, ce qui veut dire que le soleil y est directement au-dessus, et qu'à midi, l'ombre d'une personne n'est qu'un tout petit cercle, la circonférence de ses épaules, et que le jour et la nuit sont de la même durée. Il n'y a presque pas d'aurore ni de crépuscule; le jour et la nuit se suivent l'un l'autre en dedans d'une demi-heure.

Le climat y est naturellement très chaud et dans les parties basses du pays, très humide. Ceci donne une végétation luxueuse. Les herbes qui au Manitoba atteignent deux pieds, au Congo en auraient bien dix. On y trouve aussi du bois de prix comme le teck, l'ébène et l'acajou, mais l'arbre le plus admiré serait encore le palmier royal avec son tronc élancé et sa belle tête de grandes feuilles.

Les indigènes sont des Noirs parmi lesquels on trouve déjà un certain nombre de sang-mêlé. Ils sont divisés en de nombreuses tribus avec chacune sa propre langue. Toutes ces tribus ont cependant une langue plus ou moins commune — le Lingala qui est considéré comme langue commerciale. On dit qu'avec un vocabulaire de six cents mots en Lingala on peut se tirer d'affaire n'importe où au Congo. Les Noirs instruits — et ils sont nombreux — parlent tous le français qui est enseigné dans les écoles.

Les villes que les Blancs ont construites au Congo sont très modernes et, comme partout ailleurs, chaque ville a son quartier indigène. L'un semble avoir besoin de l'autre.

Les hommes congolais s'offrent sans cesse pour travailler pour les Blancs; l'un est garçon de maison, l'autre cuisinier ou jardinier, un autre sait conduire une auto, etc. Ils comprennent difficilement que chez nous le propriétaire d'une maison tonde son propre gazon.

Un petit détail qui attire toujours l'attention des Blancs, et surtout à leur arrivée, c'est cette apparente facilité avec laquelle les Congolais savent tout porter sur la tête, que ce soit une simple bouteille vide ou pleine jusqu'à un panier bien rempli.

La capacité du sac d'un soldat en campagne est plutôt limitée! Celui de M. Vermander contenait tout de même plusieurs souvenirs congolais d'un caractère très artistique: cartes postales et dessins à l'encre de paysages congolais, un tableau en blanc et noir et un autre en couleurs vives, des petits ornements en ivoire, enseignes, un crucifix, une Madone aux traits congolais, deux sculptures sur bois et surtout deux petits bustes en ivoire de quatre pouces — homme et femme congolais d'un fini extraordinaire.

En voyant ces objets d'art indigène faits par des Congolais, on ne peut que penser à une certaine presse qui ne fait que dénigrer le travail accompli par les Belges au Congo depuis seulement quatre-vingts ans et faire la comparaison avec ce qui s'est fait dans le Nord-Ouest canadien depuis 1800.

M. Vermander retourne à l'Ecole des Signaleurs à Kingston, en Ontario, où il était stationné avant son départ pour le Congo.

Sommaire de RELATIONS

(Avril 1961)

Editoriaux: Invitation à la responsabilité personnelle. — Les volontaires de la paix.

Articles: Venez voir la Chine industrielle! — Luigi d'Apollonia. Les principes de l'enseignement au Canada français — Lucien Campeau. Conseils d'Orientation économique, planification et économie concertée (1) — Irénée Desrochers.

Au service du français: Détail ou énormité? — J. d'Anjou. Les organismes catholiques et le bill des alcools — Wilfrid Gariépy.

Au fil du mois: Puéril entêtement. — L'éducation, garantie de l'avenir. — La Chine rouge à l'O.N.U.? — Réglementer l'hypnotisme.

Avec ou sans commentaires: Nécessité de la responsabilité personnelle. — Pour une Commission de "sages" en éducation. — Enquête sur l'école neutre.

Articles: Du rôle de l'Etat québécois dans la collectivité — Richard Arès. Où le divertissement l'emporte — Georges-H. d'Auteuil.

Lecture du mois: Sexe et amour, mariage et sainteté — Joseph d'Anjou.

"Relations", 8100, boulevard St-Laurent, Montréal-11. Abonnement: $4.00 par année — le numéro: $0.35.

Selon l'Acte des Ecoles Publiques

Avis public est par les présentes donné que le Règlement no 1-61 de la Division Scolaire de la Montagne no 28 sera soumis au vote des électeurs résidant dans ladite Division Scolaire, au temps et aux endroits ci-dessous décrits.

Ledit Règlement no 1-61 a pour but de permettre la construction des écoles secondaires suivantes dans la Division Scolaire de la Montagne no 28: A St-Claude, Manitoba, une école secondaire de 6 salles de classe académique et de chambres auxiliaires équivalant à 7 classes, inclus un auditorium-gymnase; à Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba, une école secondaire de 4 salles de classe académique et de 4 chambres auxiliaires, inclus un auditorium-gymnase; à Somerset, Manitoba, une école secondaire de 5 salles de classe académique et de 5 chambres auxiliaires, inclus un auditorium-gymnase; à Mariapolis, Manitoba, une école secondaire de 4 salles de classe académique et de 4 chambres auxiliaires, inclus un auditorium-gymnase. Au coût total prévu de $723,000.00, lesdites constructions projetées devront être payées par l'émission d'obligations pour la somme totale de $723,000.00, rapportant un intérêt annuel de 6¾%, payable en vingt versements annuels consécutifs égaux de $66,925.72, payables annuellement le 1er jour de décembre des années 1961 à 1980 inclusivement, à l'exception du premier versement payable le 1er jour de décembre 1961 au montant d $42,524.47.

Le vote des électeurs attitrés à voter ledit Règlement no 1-61 aura lieu le lundi 24 avril 1961, de neuf heures (9 h.) de l'avant-midi à six heures (6 h.) de l'après-midi de ce jour, **Heure solaire centrale.**

Endroits des bureaux de scrutin des sous-divisions:

LA SOUS-DIVISION NO 1 COMPREND:
Les quatre rangs de sections les plus au sud du quartier un de la municipalité rurale de Lorne, et cette partie de la municipalité rurale d'Argyle qui est incluse dans le District Scolaire Consolidé de Mariapolis no 2372.
Un bureau de scrutin à: Salle du Club, Mariapolis, Manitoba.

LA SOUS-DIVISION NO 2 COMPREND:
Cette partie des huit rangs de sections les plus au nord du quartier un de la municipalité rurale de Lorne qui est incluse dans la Division Scolaire de la Montagne, et cette partie de la municipalité rurale d'Argyle qui est incluse dans le District Scolaire Consolidé de St-Alphonse no 2371.
Un bureau de scrutin à: Salle paroissiale, St-Alphonse, Manitoba.

LA SOUS-DIVISION NO 3 COMPREND:
Cette partie de la moitié sud du quartier deux de la municipalité rurale de Lorne qui est incluse dans la Division Scolaire de la Montagne.
Un bureau de scrutin à: Résidence de Jack Fraser, NE 28-5-11.

LA SOUS-DIVISION NO 4 COMPREND:
La moitié nord du quartier deux de la municipalité rurale de Lorne.
Un bureau de scrutin à: Salle paroissiale, Bruxelles, Manitoba.

LA SOUS-DIVISION NO 5 COMPREND:
Les huit rangs de sections les plus au sud du quartier trois de la municipalité rurale de Lorne, et cette partie de la municipalité rurale de Pembina qui est incluse dans le District Scolaire Consolidé de Swan Lake no 345.
Deux bureaux de scrutin à: Salle Rendez-vous, Swan Lake, Manitoba.

LA SOUS-DIVISION NO 6 COMPREND:
Les quatre rangs de sections les plus au nord du quartier trois de la municipalité rurale de Lorne, et cette partie de la municipalité rurale de Victoria qui est incluse dans le District Scolaire d'Oak Hill no 1123.
Un bureau de scrutin à: Résidence de Léon Cousin, NO 28-6-10.

LA SOUS-DIVISION NO 7 COMPREND:
Cette partie du quartier quatre de la municipalité rurale de Lorne qui est incluse dans la Division Scolaire de la Montagne, et cette partie de la municipalité rurale de Pembina qui est incluse dans le District Scolaire de Kingsley no 221.
Deux bureaux de scrutin à: Salle municipale, Somerset, Manitoba.

LA SOUS-DIVISION NO 8 COMPREND:
Cette partie des cinq rangs de sections les plus au sud du quartier cinq de la municipalité rurale de Lorne qui est incluse dans la Division Scolaire de la Montagne, et cette partie de la municipalité de Pembina qui est incluse dans le District Scolaire Consolidé de St-Léon no 1425.
Un bureau de scrutin à: Salle paroissiale, St-Léon, Manitoba

LA SOUS-DIVISION NO 9 COMPREND:
Le rang de sections le plus au nord de la moitié sud, et la moitié nord à l'exception des deux rangs de sections les plus au nord du quartier cinq de la municipalité rurale de Lorne.
Un bureau de scrutin à: Garage Cardinal, Cardinal, Manitoba.

LA SOUS-DIVISION NO 10 COMPREND:
Les deux rangs de sections les plus au nord du quartier cinq, et les trois rangs de sections les plus au nord du quartier six de la municipalité rurale de Lorne.
Un bureau de scrutin à: Salle paroissiale, Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba.

LA SOUS-DIVISION NO 11 COMPREND:
Cette partie de la moitié sud et les trois rangs les plus au sud de la moitié nord du quartier six de la municipalité rurale de Lorne qui sont inclus dans la Division Scolaire de la Montagne.
Un bureau de scrutin à: Salle paroissiale, St-Lupicin, Manitoba.

LA SOUS-DIVISION NO 12 COMPREND:
Le District Scolaire de Pinkerton no 1074 et cette partie du District Scolaire Consolidé de Notre-Dame-de-Lourdes qui est incluse dans la municipalité rurale de South Norfolk.
Un bureau de scrutin à: Salle paroissiale, Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba.

LA SOUS-DIVISION NO 13 COMPREND:
Les Districts Scolaires de Lees no 579, Beausale no 1321 et Kenneth no 2087, à l'exception de cette partie qui est incluse dans la municipalité rurale de Lorne.
Un bureau de scrutin à: Ecole Beausale, Manitoba.

LA SOUS-DIVISION NO 14 COMPREND:
Le District Scolaire Consolidé de St-Claude no 788 et les Districts Scolaires de Bell no 1953 et Emberley no 1979.
Deux bureaux de scrutin à: Salle de curling, St-Claude, Manitoba.

LA SOUS-DIVISION NO 15 COMPREND:
Les Districts Scolaires de Bazin no 2187, Columbine no 2180, Dandurand no 2064, Haywood no 1193, St-Jean no 1508 et Seaforth no 1620.
Un bureau de scrutin à: Salle paroissiale, Haywood, Manitoba.

Le président de la Division Scolaire de la Montagne no 28 se rendra au bureau du secrétaire-trésorier de ladite Division Scolaire à Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba, le lundi 17 avril 1961, de huit heures (8 h.) à dix heures (10 h.) p.m., Heure solaire centrale, pour, si nécessaire, nommer deux personnes qui se rendront aux bureaux de scrutin au nom des personnes intéressées et désireuses de promouvoir l'acceptation dudit Règlement, et un nombre égal de personnes qui se rendront aux bureaux de scrutin au nom des personnes intéressées et désireuses de s'opposer à cette acceptation.

Le secrétaire-trésorier de ladite Division Scolaire de la Montagne no 28 sera présent dans son bureau à Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba, à compter de deux heures (2 h.) de l'après-midi, Heure solaire centrale, le mardi 25 avril 1961, pour compter le nombre de votes pour et contre ledit Règlement.

La copie originale dudit Règlement no 1-61 et l'Ordre no F. 26-61 du Bureau municipal du Manitoba sont dans les archives dudit bureau du secrétaire-trésorier de la Division Scolaire de la Montagne no 28 à Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba, et peuvent être étudiés par toutes les personnes intéressées, durant les heures de bureau.

Signé au village de Notre-Dame-de-Lourdes, dans la province du Manitoba, ce 21 mars 1961.

Guy Delaquis, secrétaire-trésorier de la Division Scolaire de la Montagne no 28.

La Broquerie

Semaine Sainte

Les fidèles ont suivi avec recueillement les cérémonies liturgiques de la Semaine Sainte. M. l'abbé Pierre Raymond, vicaire dominical, est venu prêter main-forte à M. l'abbé Ubald Lafond, curé, pour la célébration des offices religieux, ainsi que pour les confessions et les communions.

Merci aux Chevaliers de Colomb pour les magnifiques fleurs naturelles qui ornaient le reposoir le Jeudi Saint, et le maître-autel le jour de Pâques.

Durant la vigile pascale, M. l'abbé Lafond, administra le baptême au nouveau bébé de M. et Mme Gérard Kirouac.

Baptême

Le 1er avril: Joseph-Lucien-Réal, fils de Gérard Kirouac et de Jeannine Laurencelle. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Laurencelle, oncle et tante de l'enfant.

Çà et là

La nouvelle école élémentaire est en voie de construction. La compagnie "Surety Construction" espère terminer les travaux pour septembre prochain. Cette école de douze classes est située entre la laiterie coopérative et le bureau de poste.

MM. Elas Gauthier et Louis Granger ont suivi une retraite fermée à Villa Maria, du 17 au 19 mars.

Durant les vacances de Pâques, M. Emile Laurencelle, de Dryden, Ont., était en visite chez sa mère, Mme Thérèse Laurencelle.

M. Roland Gauthier a passé quelques jours à Saskatoon, chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Alfred Champagne.

M. et Mme Rosaire Prescott, de St-Lazare, étaient de passage chez M. et Mme Gérard Décelles. Mme Prescott est la soeur de M. Décelles.

M. Arthur Gagnon, de Kenora, Ont., accompagné de sa famille, visitait ses frères et ses amis de La Broquerie.

Ste-Agathe

Retraite paroissiale

Du 19 au 26 mars, M. Georges-M. Bulteau, P.S.S., professeur au Grand Séminaire de St-Boniface, venait prêcher une retraite à Ste-Agathe. La température étant favorable, tout le monde en profita pour venir entendre la parole de Dieu des lèvres de ce bon prêtre zélé et éloquent. Tous lui sont reconnaissants pour le bien qu'il a accompli.

Assemblée de la Coopérative

Après l'office du mardi soir 21 mars, l'assemblée annuelle de la Coopération eut lieu dans la salle paroissiale, à laquelle on assistait nombreux. Un rapport détaillé des transactions du 1er au 30 novembre de l'année 1960 fut présenté. C'est très plaisant de constater le profit net de $6,363.75 dans ce laps de temps relativement court. Les membres sont au nombre de 174.

On a réélu le même exécutif composé de MM. Edmond Lemoine, président, Gustave Lévesque, vice-président, Gaston Brémault, secrétaire, et Hilaire Gratton, de Ste-Agathe, Edmond Saurette, François Palud et Henri St-Onge, d'Aubigny.

Récital

Le dimanche soir 26 mars avait lieu au couvent un récital de musique qui ravit les parents des élèves. Ce même récital fut exécuté de nouveau le mardi suivant. Un autre groupe de personnes pouvait jouir à son tour de ce régal musical entrecoupé de jolis chants très bien rendus par les élèves dirigés par leur dévouée maîtresse de musique et de chant, la Rév. Sr Hélène-Monique.

Au cours de la soirée, M. Lorrain St-Onge proclama les lauréats aux examens de théorie en musique et distribua les diplômes. Tous méritent des félicitations pour les hautes notes obtenues.

En voyage

M. Denis Dumesnil, accompagné de ses frère et belle-soeur, M. et Mme Adrien Dumesnil, sa soeur, Mme Aline Bilodeau, et sa nièce, Mlle Pauline Robert, partait le vendredi matin 31 mars pour un voyage à Assiniboia, Sask., où il visita sa soeur, la Rév. Sr Ste-Lucienne, M.O M.I.S.C. Il s'arrêta à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina pour saluer de la parenté, les Rév. Srs Latreille et Irène Bilodeau, d'Assiniboia.

Tous revinrent à Ste-Agathe dimanche soir dernier, très enchantés de leur voyage.



Voici la photographie du Conventum de Rhétorique 1961-71, du Collège de St-Boniface. Après six ans passés au collège, les rhétoriciens garderont cette photo comme symbole de l'union permanente de tous les membres de ce Conventum.

Lorette

Semaine Sainte

Le R. P. C. Bonenfant, S.J., du collège St-Boniface, est venu aidé à M. l'abbé R. Bouchard, vicaire, pour la Semaine Sainte.

Les paroissiens se sont rendus nombreux aux heures d'adoration des Jeudi et Vendredi Saints. N'est-il pas édifiant d'assister à ces impressionnantes cérémonies.

Les douze personnes qui représentaient les apôtres pour le lavement des pieds furent MM. Paul et Roger Gauthier, Jos. Grossman, Léon Desmarais, Louis Marcoux, Denis Dorge, Aurèle Ross, Léo Sarrasin, Roland Préfontaine, Raoul Rheault, René Desautels et Marcien Désorcy. M. l'abbé Bouchard donna à chacun un cadeau-souvenir.

Les Vendredi et Samedi Saints au soir, deux jeunes de la paroisse, Maurice Therrien et Gédéon Manaigre ont donné les explications des cérémonies qui se déroulaient.

Les syndics, MM. D. Durand, P. Gauthier et A. Ross, emportèrent les Saintes Huiles dans le sanctuaire.

Çà et là

Quarante religieuses enseignantes sont venues au nouveau couvent de Lorette pour suivre une retraite de dix jours prêchée par M. l'abbé B. Bélanger, curé de la paroisse Ste-Famille. On remarquait des Soeurs Grises, des religieuses Jésus-Marie, Filles de la Croix et de St-Joseph de St-Hyacinthe.

Etait de passage à Lorette, la Rév. Sr St-Louis-Zéphirin, des Soeurs de St-Joseph, et ancienne maîtresse de musique à Lorette. Elle doit retourner au Basutoland, où elle a déjà passé quelques années.

Prompt rétablissement à tous les malades de la paroisse, entre autres, M. Lucien Jeanson et Mmes Mathilde McDougall et Philibert Hamel, hospitalisés actuellement.

La paroisse fait des progrès, un microphone a été installé dans l'église. Il est maintenant plus facile d'entendre les sermons et de se tenir réveillés.

Journées d'étude sur la morale médicale

MONTREAL — Des journées d'étude sur les problèmes de morale médicale se tiendront à l'Ecole des infirmières de l'Hôtel-Dieu de Montréal, les 5, 6 et 7 avril. Elles sont organisées à l'intention des aumôniers d'hôpitaux, des médecins, des infirmières, des religieuses et des étudiantes infirmières.

Le Coin du Collège de St-Boniface

Conventum (les finissants)

CONVENTUM: le mot a une allure bizarre, inusitée même, et qui plus est (c'est un mot latin) étranger. Mais de fait, la réalité qui se cache sous ce mot n'est pas si compliquée. Elle est fort simple, aussi simple que l'amitié, que la fraternité qui unit des hommes entre eux, des hommes qui ont passé ensemble six années de leur vie (et non les moindres), six années où ils ont goûté les mêmes joies, les mêmes peines, où ils ont marché ensemble et où des liens profonds et intimes se sont insensiblement formés entre eux.

Il est donc tout à fait normal que nous traduisions par une manifestation extérieure cette fraternité. Ainsi s'explique l'élection d'un nouveau conseil, le choix d'une devise, le dévoilement d'un cadre du Conventum, la préparation d'une soirée pour le collège, les parents et les amis, etc. . . Sans doute, cela demande du temps, de l'argent même. Mais la chose en vaut la peine. C'est un travail que nous avons plaisir à accomplir, parce que nous sommes fiers de témoigner ainsi publiquement de l'amitié qui s'est créée chez nous durant notre cours.

C'est ce même Conventum qui, d'ailleurs, va se réunir, ici même, dans dix ans, en 1971. Pourquoi? Simplement pour affirmer à nouveau, et de façon spéciale, les liens qui nous unissent, et qui auront alors été mis à l'épreuve dans les différents secteurs de la société où nous aurons vécu.

Les Rhétoriciens sont fiers de leur Conventum, et ils ont raison. Ils sont fiers du cadre de leur classe, qui ornera durant les années à venir les corridors du collège. Ils sont fiers de leur devise qui traduit les aspirations de leur coeur. Ils sont fiers de partager avec tous leur joie.

Sans doute, le temps du collège a une fin, il est bien court. Mais l'expérience de vie que nous vivons là, ENSEMBLE, et qui fait de nous de véritables "confrères", ne saurait s'oublier. C'est tout le sens du Conventum, et de l'intérêt que nous y attachons.

Robert REY.

Sans armes ni armure

"L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature . . ." Oui, Seigneur, vous m'avez créé faible et petit et vulnérable. Mais ce n'est pas pour moi sujet de tristesse ou de dépit. Non, car "Pensée fait la grandeur de l'homme", et ce roseau, le plus faible. D'ailleurs, vous-même, Seigneur, n'avez-vous pas voulu être faible comme moi, et petit, et vulnérable, comme moi, avec moi; n'avez-vous pas voulu être blessé, souffrir, et même avoir le coeur transpercé? Alors, pourquoi aurais-je honte?

Mais, j'ai beau "penser", Seigneur, il y a tout de même un problème qui se pose. C'est qu'il y a deux êtres en moi, deux visages: il y a le mien, mon vrai visage, unique, celui qui est sorti de vos mains; il y a l'autre aussi, celui que je pense avoir. Les psychologues appellent ça un "je" et un "ego". Grand bien leur fasse! En tout cas, ces deux visages sont en liaison très étroite, de sorte que mon "je" n'affleure que dans la mesure où mon "ego" diminue, se désintègre dans cette révélation de mon "je". Un peu comme le fruit qui doit laisser tomber sa pulpe pour libérer la semence qu'il contient et donner ainsi naissance à l'arbre qui, à son tour, produira d'autres fruits, cent pour un.

Et je sais trop bien que la vraie vie pour moi, c'est d'être fidèle à mon vrai visage, de le manifester toujours davantage, à chaque jour, à chaque instant. Car ceux qui se fient sur leur "ego fuient le réel, ils se cachent sous un déguisement, à tous, à eux-mêmes, et leur action sera fragile, précaire, parce que, comme vous l'avez dit, Seigneur, dans une de vos paraboles, elle sera semblable à la semence qui pousse en un sol pierreux: elle croît vite, mais ne dure pas, car ses racines sont toutes en surface. Le soleil l'étiole, elle brûle, elle est bientôt morte.

Seigneur, pensée fait la grandeur du roseau qu'est l'être humain, mais "sincérité" est la seule voie pour réaliser cette grandeur.

De tous les masques, délivrez-moi, Seigneur! De la sensualité qui se fait passer pour de l'amour; de la vaine curiosité qui voudrait remplacer la soif de connaître; de la paresse qui se surnomme l'amour de la quiétude; de la prodigalité et de philanthropie qui se déguisent sous le nom de la générosité et de la charité; de l'envie et de l'ambition qui se voudraient moyens légitimes et nécessaires d'exceller; de l'hypocrisie enfin qui se glisse trop souvent sous le couvert du succès, de la popularité, des richesses, de la vie aisée, etc. . .

De tous ces masques-là, délivrez-moi, Seigneur! De cette peur qui se réfugie sous tous ces camouflages, qui se défend sous toutes ces armures, libérez-moi! Je ne veux pas étouffer là-dessous. Je suis fait pour respirer le plein air; mon vrai coeur ne pourra vivre s'il est oppressé par toutes ces armes, tous ces artifices.

Seigneur, que je sois sans armes ni armure! . . .

Et si le fait de tromper les autres hommes, de me tromper moi-même ne m'impressionne pas assez, donnez-moi de n'être tout de même pas insolent au point de prétendre vous tromper, vous, Seigneur, qui connaissez tout à fait ce qu'il y a dans l'homme.

Et alors, je vivrai, et alors j'aimerai, et je deviendrai ce que je suis, je serai fidèle au désir amoureux de votre Coeur, quand il m'a créé.

Oui, je veux bien que "pensée fasse la grandeur de l'homme", mais je veux surtout que sincérité réalise cette grandeur, je veux vivre SANS ARMES NI ARMURE . . .

Denis DRUWE.

St-Eustache

Lundi dernier 3 avril, la Rév. Mère M.-Ste-Valérie, supérieure à Ville Jacques-Cartier, P.Q., et la Rév. Sr M.-St-Omer, religieuses de N.-D. des Missions, quittaient le Québec en compagnie de deux autres religieuses, pour le Manitoba. Elles effectuèrent le voyage par la voie des airs.

La Rév. Sr M.-St-Omer recevait une nouvelle nomination après un séjour de neuf ans dans l'Est. Ce rapprochement est de nature à réjouir les siens. Félicitations et bon succès dans ses nouvelles fonctions.

Elie

Remerciements

M. et Mme Adonaï Bernardin désirent remercier leurs parents et amis de Santa Monica, Bakersfield, Sanger et Vancouver pour leur cordiale hospitalité lors de leur récent passage dans ces villes.

Congrès de la FAPM

MM. et Mmes Marcel Bernardin et Réginald Champagne, ainsi que MM. Fernand Allard et Denis Bisson et Mme Léopold Girard, se rendaient, le jeudi 23 mars, à St-Boniface pour assister au congrès de la Fédération des Associations de Parents et Maîtres. M. Fernand Allard, vice-président de l'APM à Elie, fut choisi représentant de la division scolaire des Prairies du Cheval Blanc.

Distinguées visiteuses

Sont de passage au couvent, les Très Rév. Mères Générale, Provinciale et l'Assistante-Générale des Soeurs Notre-Dame-des-Missions. Le lundi 27 mars, elles présentèrent aux élèves et quelques parents des films sur leurs missions en Afrique, en Nouvelle Zélande et en Australie.

Smorgasborg

Le club sportif d'Elie désire annoncer un "smorgasborg" au gymnase de l'école, le dimanche 9 avril. Bienvenue à tous.

LES GAIS MANITOBAINS

A l'écran de la télévision

Les Gais Manitobains paraitront enfin à la télévision, au canal 7, le mercredi 12 avril à 10 h. p.m. Le thème de cette présentation sera le "Carnaval de Québec". Huit couples de danseurs et un choeur de chant y prendront part. Les danseurs exécuteront les danses suivantes: "Mon ami me délaisse", "La bourgogne", "La boulangère" et "Auprès de ma blonde". Les chanteurs interpréteront "Vive la canadienne", "Nos chansons à travers les âges" et le chant du Carnaval de Québec. Si vous voulez passer une demi-heure intéressante, rappelez-vous: le canal 7, le mercredi 12 avril à 10 h. p.m.

MONIQUE.

Soirée de Pâques

Vers 8 h. p.m., 60 Gais Manitobains se sont rendus au Centre Récréatif pour une soirée de plaisirs sains et agréables. La soirée débuta par une courte prière. Puis les danses commencèrent. La première fut une danse bingo commencée par le directeur, Lucien Loiselle, et Lucille Pelletier. Après quelques danses, l'initiation des nouveaux membres eut lieu, au grand plaisir des anciens.

Les malins qui croyaient savoir les tours qu'on s'apprêtait à leur jouer se sont fait quand même prendre au piège, car des tours ça se change au besoin! Seul Roger Muller ne donna pas dans le panneau! La plupart des nouveaux membres se rappelleront sans doute leur initiation.

L'initiation fut suivie de présentations variées telles que saynètes et chants par quelques membres. Ensuite les danses recommencèrent. Un peu plus tard nous avons eu une danse ballon inédite. Le jeune homme et la jeune fille devaient retenir un ballon entre leurs fronts. Quand le ballon tombait le couple était disqualifié. Deux couples l'ont gardé jusqu'à la fin. Alors on les fit tirer au sort. Ronald Séguin et Janine Chénier furent les gagnants et reçurent respectivement des cigarettes et une boîte de noix écalées. On termine la soirée par quelques valses suivies de la prière.

RENE.

Collègue

— Qui est ce monsieur élégant que nous venons de croiser dans la rue? Il avait l'air de te connaître.

— Euh! C'est un de mes collègues du bureau. C'est lui qui signe les lettres que je mets à la poste.

Concours d'expressions françaises à Mariapolis le mardi 29 mars

MARIAPOLIS — Le mardi 29 mars avait lieu dans la salle paroissiale de Mariapolis un concours éliminatoire d'expressions françaises.

La soirée débuta par l'hymne national "O Canada". M. Maurice Lussier, secrétaire de la commission scolaire, souhaita la bienvenue à l'auditoire. Mlle Denise Morin, présidente du mouvement de la Relève, expliqua en quelques mots en quoi consiste le nouveau mouvement.

M. l'abbé M. Dugré présenta le juge, M. l'abbé Pierre Raymond, et dit son bonheur de l'avoir pour la circonstance, car la compétence de M. l'abbé Raymond est indiscutable.

A son tour, Mlle Elsie Tardif présenta les cinq concurrents de la soirée: Mlle Jocelyne Labossière, de St-Léon, Mlle Rey, de Haywood, Robert Payette, de Notre-Dame-de-Lourdes, Antoine Geirnaert, de Mariapolis, et une concurrente de Somerset.

L'animatrice, la Rév. Sr Pierre-du-Sauveur, posa les questions et réussit à faire manquer deux concurrents seulement. Les enfants étaient très bien préparés et répondaient sans hésitation à toutes les questions.

Le juge de la soirée trouva un peu difficile la tâche de proclamer un vainqueur mais réussit à éliminer deux concurrents pour donner la victoire à Antoine Geirnaert, 9e année, de Mariapolis.

M. l'abbé Raymond s'adressa ensuite à l'auditoire et signala l'importance de la culture française pour donner au Manitoba français une jeunesse qui saura prendre ses responsabilités. M. l'abbé Raymond a foi en la Relève, et son exposé dramatique a réveillé l'apathie de quelques personnes.

Dans l'auditoire, on remarquait les Révérendes Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, de Somerset, les Révérendes Soeurs Chanoinesses, de Notre-Dame-de-Lourdes, Haywood et St-Léon, les Révérendes Soeurs Ursulines, de Bruxelles, et les Révérendes Soeurs de St-Joseph, de Mariapolis.

A la fin de la soirée, un café fut servi à tous les assistants.

Les meilleurs talents de Laurier rendent visite à Ste-Rose-du-Lac

STE-ROSE — Un problème commun unit profondément la paroisse à Laurier, et attire de part et d'autre une grande sympathie. Il y a près de deux ans, Ste-Rose voyait sa vénérable église ravagée par la foudre. Actuellement, ravagé par l'âge, le vieux temple de Laurier demeure encore debout, fidèle à la tâche, mais implore désespérément la relève. Ste-Rose achève de rebâtir à neuf. Laurier s'y prépare . . . Il y a quelques semaines, quelques paroissiens de Laurier, pleins de talents, prenaient l'initiative d'organiser un petit concert au profit du fonds de construction de leur future église.

C'est ainsi que le dimanche 26 mars, Ste-Rose avait le plaisir de les accueillir et d'apprécier leurs enviables talents. Près de 200 personnes étaient là pour les applaudir.

Le programme débuta à 2 h. p.m., avec le chant "O Canada". Deux petites danses furent exécutées avec beaucoup de grâce par les enfants: "La Marche des couronnes" et "La danse des étoiles". Mme Léon Bouchard interpréta deux charmantes mélodies, "You'll never walk alone" et un extrait de "La veuve joyeuse". Encore dans le domaine du chant, Mme Léon Bouchard et MM. Rémi Bouchard et André Forest s'unirent dans deux trios remarquablement exécutés: "Whispering Hope" et "When I grow too old to dream". L'orchestre symphonique de Laurier joua "Le ver luisant" et la "Marche des petits soldats de bois", sous la direction de M. André Forest. Puis c'est avec mutisme, tonnerre et force que le même orchestre symphonique présenta son artiste invité. Au cours de l'après-midi, les anciens collégiens ont pu rencontrer leur vieil ami, le Bonhomme LaFontaine, toujours aussi pétillant; il leur parla du "Lion et du Moucheron". Pour leur part, les jeunes filles d'il y a 35 ans ont fait revivre les modes, les refrains et les danses de leur jeunesse. Enfin, une mention spéciale à la chorale de Laurier qui, avec des voix fermes et bien fondues et une diction plaisante et claire, a fait chanter le vieux folklore.

Merci, chers amis de Laurier, et revenez. Félicitations aux organisateurs, M. et Mme André Forest et Rémi Bouchard, de même qu'à tous les autres qui se sont dépensés bénévolement pour leur paroisse. En passant, soyez fiers, vous avez bien réussi!

Transcona

Bazar paroissial

Le bazar paroissial de Notre-Dame de l'Assomption aura lieu le samedi 15 avril dans l'auditorium de l'école sise à l'angle des rues Rosseau et Leola.

M. l'abbé Henri Perron, curé, présidera à l'ouverture qui aura lieu à 11 h. a.m. Le café sera servi par les hôtesses suivantes, dans la matinée, Mme O. Lamoureux, l'après-midi, Mme P. Bazinet, et le soir, Mme Y. Cusson.

Les dames en charge des divers comptoirs seront: couture, Mme A. Lamoureux; ouvrages et articles de fantaisie, Mme G. Létourneau; jouets, Mme L.-J. Roy; boîtes-surprises, Mme G. Foster; bonbons, Mme R. Dumontier; articles usagés, Mme U. Lamoureux; tombola, Mme E. Grégoire; prix d'entrée (panier de provisions), Mme F. Lécuyer; bingo, le club social; jeux d'adresse, les Chevaliers de Colomb; cuisine, Mmes E. Lebleu et E. Paquette; organisatrices, Mlle H. Blais et Mme A. Comeault.

Cordiale invitation à venir prendre part au bazar afin de faire une réussite de cette entreprise.

Réunion générale

Une réunion générale de dames et demoiselles fut tenue le mardi 18 mars en la salle de l'école. Après les délibérations courantes on expliqua les procédures à suivre pour les élections du mois prochain. Le comité de nomination fut élu comme suit: président, Mme A. Girouard; assistantes, Mmes E. Lebleu et G. Létourneau.

Pour clore cette réunion, l'invitée spéciale, Mlle Thérèse Guay, représentante de la Villa Maria de St-Norbert, donna un entretien au sujet des retraites fermées.

"Quelques jours de réflexions et de méditations passés dans la prière et le silence", dit-elle, "sont un moyen sûr et efficace de refaire nos forces corporelles, spirituelles et intellectuelles."

Elle expliqua aussi que le confort et l'agencement de cette nouvelle maison crée immédiatement un atmosphère de paix propice à la piété.

Mme Yvon Cusson présenta et remercia l'invitée.

Derniers bingos et parties de cartes

La saison du bingo a pris fin. L'avant-dernière partie de cartes a rapporté $114.50, et la dernière, $128.25. Au total, en cinq parties de cartes, on s'amusa pour $639.45. Voilà donc un bon commencement pour le fonds d'orgue. Voici la liste des heureux gagnants de la dernière partie de cartes: aux cartes, 1er prix, Roger Leflour et Mme François-Y. LeGal; 2e, M. A. Balcan et Mme Eugène Montsion; prix de consolation, M. Guy Guillas et Mlle Cécile Zastre. Les prix d'entrée allèrent à M. Marc Tucker et Mme R. C. Tucker.

Les gagnants au bingo furent MM. F.-Y. LeGal et Guy Tardiff et Mlle Thérèse Breland. Mme Stanley Tucker et Mlle Eugénie Pineau se partagèrent les honneurs du premier "blackout"; MM. Guy Guillas et Lévi Pinette, ceux du deuxième. Les gagnants se partagèrent 100 livres de sucre, don de M. A. Balcaen, gérant du magasin Safeway de Dauphin. Félicitations à tous, et à l'an prochain.

St-Pierre-Jolys

Partie de cartes

Au Centre récréatif de St-Pierre, le dimanche 9 avril à 8 h. 15 p.m., aura lieu une partie de cartes au profit des scouts, organisée par les parents des scouts. Il y aura whist, bingo et on tirera les prix de la loterie. Il aura de beaux prix. Le tout sera suivi d'un délicieux goûter.

Venez en très grand nombre encourager les jeunes. Cordiale bienvenue aux paroisses environnantes. Vous ne le regretterez pas. Amenez vos amis.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	77.6	77.4	77.2	78	
C.W. no 3	74.2	74	73.6	74.4	
Fourrage no 1	73.2	73	72.6	73.4	
Fourrage no 2	70.4	70.2	70	70.6	
Fourrage no 3	67.4	67.2	67	67.6	
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	107	107	107	107	
C.W. no 3—6 rangs	105	105	105	105	
Fourrage no 1	95.2	94.6	93.6	94.6	
Fourrage no 2	94.2	93.6	92.6	93.6	
Fourrage no 3	91.2	90.6	89.6	90.6	
SEIGLE —					
C.W. no 2	108⅞	108⅛	104.2	105.4	
C.W. no 3	106	105.2	101.2	102⅝	
C.W. 2 rej.	105⅝	104⅝	100.6	102	
C.W. no 4	95.4	94.6	90.6	91⅞	
Ergot	92.4	91.6	87.6	88⅞	
Sur voie net	109	108.2	104.2	105⅝	
AVOINE —					
Mai	77.2	77	76⅝	76⅞	
Juillet	77.6	77.4	77	77.2	
Octobre	78⅝	78⅜	77⅞	78.2	
ORGE —					
Mai	99	98.4	97⅝	98.2	
Juillet	99⅝	99.2	98	99	
Octobre	100.4	100.2	99⅛	100	
LIN —					
Mai	317⅝	317.4	314⅝	315.2	
Juillet	318.4	318	316	317	
Octobre	314.4	314	311.4	313.2	
SEIGLE —					
Mai	110.4	109.6	105.6	106⅞	
Juillet	110.2	109.6	106⅝	107.4	
Octobre	112⅛	111.4	108.4	109.6	

Chronique du
Collège de Gravelbourg
SASKATCHEWAN

Impressions du congrès de Ponteix

Dès mon retour du congrès de l'ACFC à Ponteix, on me demanda mes impressions de cette journée. Les voici donc en quelques lignes.

A notre arrivée, vers les 2 heures de l'après-midi, j'ai été surpris de voir ce grand village de Ponteix et tous ces gens qui nous donnaient la main avec la plus grande cordialité. J'étais étonné et enchanté de voir les jeunes assister avec fidélité au congrès. C'est vraiment de là que sortiront nos futurs chefs et avec cet enthousiasme ils feront respecter nos droits.

Mais jetons un coup d'oeil sur les discussions de l'après-midi. Les discours que j'ai trouvés les plus intéressants furent d'abord "Les droits et devoirs des parents en éducation". En ce domaine je suis sûr que nous, les jeunes, dans le futur, aiderons nos chers parents à maintenir sans défaillance nos droits fortement menacés.

N'oublions pas non plus la fameuse question des comtés. Ce problème, c'est-à-dire les deux formes de comtés, absolus et mitigés, fut très bien exposé et mis au point.

Mais ce ne fut pas tout. Le mouvement des jeunes pour les jeunes, "La Relève", a été chaleureusement reçu. Quelques-uns des jeunes qui assistèrent à la rencontre avec les gars du collège sortirent même avec le désir de commencer la Relève immédiatement à Ponteix.

Le congrès a assurément raffermi mes convictions et mon patriotisme pour ce beau pays du Canada et cette province de la Saskatchewan. Nous désirons remercier les gens de Ponteix pour l'accueil bienveillant qu'ils nous ont fait.

Le conseil que je vous laisse est: "Suivons nos convictions et ne lâchons jamais."

Constant LEVESQUE,
Rhétorique.

Où en est la buanderie?

L'année dernière au mois de septembre, le R. P. E. Dubreuil entreprit de construire une nouvelle buanderie qui fournirait aussi des chambres pour les religieuses.

La construction se mit en marche le 23 octobre 1960. Un mois plus tard, l'extérieur était terminé. Et aujourd'hui, après six mois de travail, il ne reste qu'à installer la machinerie pour la lessive et à mettre des armoires dans les chambres des soeurs, ainsi que l'installation de tuyaux à gaz. Le R. P. Dubreuil est le directeur de tous ces travaux. C'est lui qui en a tracé les plans.

Les RR. FF. Cartier et De Grandpré arrivèrent ensemble au mois de novembre. Le Frère Cartier s'occupa de la construction des murs intérieurs, tandis que le Frère De Grandpré fit toute la plomberie, aidé de M. Gauthier.

Le Frère H. Bisson avait le contrat de l'électricité. Il reçut l'aide de R. Lemire, M. Simard, A. Dorais et T. Michaud.

C'est le Frère Deschênes qui s'occupait de la peinture des murs intérieurs. L'aide de R. Paskelka, Léo Pinel, R. Archambault, A. Nogue, K. Bechal, R. Laberge et D. Couture lui fut utile.

Le Frère Chouinard fit un chef-d'oeuvre en réalisant un garde-fou en métal pour l'escalier. Il s'occupa aussi des fondations. En ce domaine, il reçut une utile coopération de plusieurs élèves qu'il faut remercier.

Actuellement on travaille à construire des armoires pour les chambres des religieuses; F. Piché, M. Ambroz et J. Michaud emploient leur temps à ce travail. Remercions enfin Gérard Boire et Gérard Piché pour leur excellent travail.

Bientôt, nous l'espérons, nos religieuses seront mieux logées et la buanderie fonctionnera sur des "roulettes" grâce à la sage direction du R. P. Recteur.

Edouard McCARTHY,
Versification.

La Cité Senior

Quelles ont été les principales activités de la Cité Etudiante Senior cette année? Dans le rapport suivant je vais essayer de faire un résumé de ces activités qui, quoique peu nombreuses, ont été, je crois, très profitables.

Dans une réunion générale, le 16 octobre 1960, J.-P. Doutre présenta et expliqua son plan de "cercles". Selon ce plan, les élèves devaient se réunir en clubs selon leurs intérêts; le clubs devaient avoir pour but la culture personnelle, le développement de ses membres dans un domaine déterminé. On a commencé des clubs de lutte, de physique expérimentale et des ciné-clubs, mais le club le mieux réussi fut le "club de Démosthène" qui avait pour but la culture de la parole publique. Commencé par Denis Mourre, le club compta parmi ses membres D. Mourre, J.-P. Grimard, J.-P. Doutre, G. Gauthier et P. Gosselin; ils affirment en avoir tiré un grand profit.

La démission du président de la Cité, Claude Morin, fut acceptée par l'aumônier le 28 janvier 1961; le lendemain Jean-Paul Grimard fut élu à la présidence. Peu après, la Cité entreprit la surveillance des élèves au réfectoire; ce sont des volontaires parmi les élèves des Arts qui se dévouent à cette surveillance. Le projet fonctionne à merveille.

En février, les élèves de Philosophie et de Rhétorique ont accepté volontiers l'invitation généreuse de Mère Ste-Angèle, du couvent Jésus-Marie, à suivre un cours d'étiquette dont elle donna elle-même. Les collégiens ont eu ensuite l'occasion de mettre en pratique leurs connaissances lorsque les demoiselles des 11e et 12e années du couvent les invitèrent à un repas délicieux quelques jours plus tard.

Il faut mentionner finalement les conférences organisées par le comité de la Cité et surtout par J.-P. Grimard. Le Père Châtelain, aumônier de la Cité Senior, nous donna deux conférences principales: la première à propos de la "Responsabilité Sociale", la deuxième sur le sujet "Comment travailler en groupe". Le 12 mars, le Père Gauvin expliqua clairement "Le sens et la valeur d'un règlement". Et enfin, le 20 mars, à la demande du président, J.-P. Grimard, M. R. Pinsonneault, parlant en tant qu'ancien collégien et "père de famille", nous communiqua des idées très précises et très appréciées sur la valeur d'un règlement et d'une formation collégiale.

Maintenant que la fin de l'année approche et que les examens finals nous pressent davantage, les activités de la Cité sont réduites au minimum. Tout de même, je suis certain que l'oeuvre de la Cité cette année n'a pas été inutile et je termine en rappelant les conseils de notre aumônier: "Ce qu'il nous faut, c'est l'oubli de soi, c'est la réalisation et l'accomplissement de notre responsabilité sociale". Que cette pensée nous guide pendant les vacances.

Philippe GOSSELIN,
Secrétaire de la
Cité Etudiante Senior.

Prud'homme

Correction

Assistaient aussi aux funérailles de M. Emile Mayrand: Mlle Ouellette, M. et Mme Gédéon Masson, M. Ernest Marcotte, Mme A. Couture et M. John Pain, tous de Saskatoon, Mme A. Lequiea, de North Battleford, et M. et Mme Bolen, de Gravelbourg.

Sintaluta

Quatre-vingt-treizième anniversaire

Le 24 mars, un groupe de dames de la paroisse se réunirent à la demeure de Mme Marie Shapech pour lui offrir leurs meilleurs souhaits à l'occasion de son 93e anniversaire de naissance. Elles lui ont offert un chapelet avec grains en bois de coco, une belle croix de la bonne mort et une bourse substantielle. Mme Shapech remercia les visiteuses en termes émus. Mme Pat Egan, fille de la jubilaire, servit un succulent goûter.

Mme Shapech est une des plus anciennes de la paroisse, étant arrivée au pays avec ses trois filles, il y a 53 ans. Malgré ses 93 ans elle jouit d'une bonne santé. Elle est arrière-grand-mère d'une nouvelle petite fille, Dianna Lyne, née à M. et Mme Laurence Prior (Joanne Kelly), d'Ontario.

Va-et-vient

Etaient en visite à l'occasion de la fête de Pâques: chez M. et Mme Fred Dolter, M. et Mme Henri Dolter et leurs deux fillettes, de Sintaluta, M. et Mme Junior Seaberley, de Belle Plaine, M. et Mme Bud Wright et leur fils, Daigré, de Regina, M. et Mme Ronnie Dolter et leurs deux fils, de Swift Current, et M. Clément Dolter, étudiant au collège Notre-Dame de Wilcox; chez M. et Mme Marcel Français, MM. et Mmes Paul et Jean Français et leurs enfants, de Lac Marguerite, et M. André Poirier, de Wolseley; chez Mme Pat Egan, M. et Mme Bob Kelly, de Regina; chez M. et Mme Charles Henty, M. et Mme Maurice Coueslan et leurs enfants, de Cédoux.

MM. et Mmes Hercule Robert et Pierre Deguire sont allés, pour le jour de Pâques, visiter leur frère et beau-frère, M. Ovide Robert.

M. et Mme Hercule Robert sont allés à Regina visiter leur père, M. Gibau, leur soeur et belle-soeur, Mme Desautels, et des neveux et nièces. Leur fils, Bernard, étudiant au collège Campion, est venu passer ses vacances de Pâques avec ses parents.

M. et Mme Ken Kraushaar sont allés, le jour de Pâques, voir leur petite fille, Hélène, patiente à l'hôpital Général, où elle a subi une opération. Elle est en bonne voie de guérison.

Radville

Assemblée annuelle

Le 21 mars, plus de 80 personnes assistèrent à la 18e assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Radville, à 8 h. p.m. M. André Barbarin, président, souhaita la bienvenue aux membres et présenta l'inspecteur des Caisses, M. Lautermich, qui félicita les directeurs de leur bonne administration.

M. Pierre Bourassa, président du comité de crédit, rapporta que pendant l'année, 139 prêts au montant de $180,498.79 furent accordés. M. Armand Bourassa lut le rapport du comité de surveillance et déclara que livres et comptes étaient en ordre et avaient été approuvés par les vérificateurs. M. Pierre Fradette, trésorier, donna le rapport financier. L'année s'est terminée avec un actif de $919,231.31. Un revenu net de $30,787.81 et une augmentation de $6,374.

Une résolution fut approuvée pour payer 3¾ pour cent d'intérêt sur les parts. Un film, montrant comment on peu résoudre les problèmes financiers, fut présenté.

Cinq directeurs furent réélus: MM. Pierre Bourassa, Jules Delanoy, Louis Carles, K. Melly et E. Marin. M. W. Calibaba fut réélu par acclamation au comité de surveillance.

Une résolution fut approuvée pour la construction d'un logement plus grand pour l'administration de la Caisse Populaire, à l'angle des rues Main et Healy. L'assemblée fut suivie d'une tasse de café et de beignes servis par les directeurs de la Caisse Populaire.

Décès

Le 22 mars, M. Léopold Voitas est décédé à l'hôpital St-Joseph, à l'âge de 82 ans, après une courte maladie.

La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé N. Marcotte, assisté de MM. les abbés S. Ripplinger, de Ceylon, et C. Lambertus, de Minton, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient six petits-fils du défunt, Vernon et Patrick Voitas, Jean Toso, Dewyne Brilz, Louis et Vally Tompson.

M. L. Voitas naquit en Pologne et émigra aux Etats-Unis en 1912. Il vint ensuite au Canada et s'installa sur une terre à Lac Alma, où il demeura jusqu'en 1948, alors qu'il se retira à Radville.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, six fils, Tom, de Weyburn, Philippe, de Nanaimo, C.-B., Casper, d'Oxbow, Pierre, Alorzy et Laurence, de Radville; sept filles, Eléonore (Mme Odin Toso), Léone (Mme Ingard Wick) et Kate (Mme Tompson), tous de Lake Alma, Cécilia (Mme Bertrand Edness), du Manitoba, Hattie (Mme Merthen Toso), Ceobina (Mme Rufus Bilz) et Marion (Mme Joannes Labelle), toutes de Radville; un frère, Jean, aux Etats-Unis; 56 petits-enfants et 14 arrière-petits-enfants. Un fils est décédé en 1927.

Remerciements

La famille Voitas désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie par offrandes de prières et messes et services rendus à l'occasion de son deuil.

— No 295 —

HORIZONTALEMENT

1—Inflammation des os.
2—Qui existe réellement. — Niais.
3—Evêque de Langres. — Au bout de peu de temps.
4—Petits poèmes. — Bois noir.
5—Comm. de Seine-et-Oise. — Chemin de ville.
6—Fils de Loth. — Sont à toi.
7—Premier en son genre. — Fille du frère. — En les.
8—Amas. — Comm. de Belgique.
9—Néant. — Terminaison. — Comm. du Nord.
10—Une des Cyclades. — Dix par cent et onze.
11—Faculté de connaître.
12—Se dit d'un bateau très relevé aux deux extrémités (fém.) — Possédé.

VERTICALEMENT

1—Qui dispose.
2—Agent des crimes d'un autre. — Nom d'un singe américain. — Pronom.
3—Cantique latin d'action de grâce. — Partie interne (plur.)
4—Suppression de la voyelle finale dans certaines phrases. — Quatrième partie du jour.
5—Expression espagnole. — Femelle du sanglier. — Fatigué (renversé)
6—Comm. de Belgique. — Pronom.
7—Fossé qui traverse un étang. — Fruit.
8—Greffe. — Trois fois. — Trente.
9—Roi animal. — Emietta.
10—Nom scientifique de la jaunisse. — Petite femme.
11—Equerre. — Première. — Sym. du cuivre.
12—D'une manière expressive (musique).

SOLUTION DU PROBLEME No 294

■ **Horizontalement:** 1. Irrachetable; 2. Neutralité; 3. Taire — Errer; 4. Simarre — No; 5. Suaves; 6. Grémial — Crac; 7. Ail — Llano — Do; 8. Ira — Tonton; 9. Lentement — Un; 10. Tirer — Ecce; 11. Et — Gela — Noir; 12. Rave — Ossu — Ra.

■ **Verticalement:** 1. Intrigailler; 2. Réa — Rire — Ta; 3. Ruisselant; 4. Atrium — Tige; 5. Crémaillère; 6. Ha — Aval — Mélo; 7. El — Relateras; 8. Tiers — Non; 9. Atre — Contenu; 10. Ber — Or — Co; 11. En — Adoucir; 12. Etronçonnera.

A Paris, en Italie et de retour à Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — Mme Maurice (Yvonne) Casgrain et son fils, Robert, sont revenus d'un voyage de sept semaines en Europe. Le père de celle-ci, M. Léon Sergent, de Meadow Lake, les accompagnait. Le 1er février, ils quittaient Prince-Albert pour Paris, France, où réside leur parenté. Le trajet se fit en avion du "T.C.A."

A Louvain, Belgique, ils allèrent prier sur la tombe de leur fils et frère, Raymond Sergent, mort pour la patrie au cours de la dernière guerre mondiale. Ils continuèrent ensuite leur itinéraire vers Bruxelles.

Après un repos de 15 jours, ils visitèrent les principales villes sur toute la Côte d'Azur, jusqu'à San Remo, Italie, puis Versailles, Orléans, Dordogne et les environs, où demeurent des parents et des amis. Et, on est de nouveau à Paris.

Le 22 mars Mme Casgrain et son fils, Robert, arrivaient à Prince-Albert très enchantés d'avoir fait un si beau voyage. M. L. Sergent ne reviendra qu'au cours du mois de mai.

"Il obtint ses "ailes"

Le cadet-aviateur J.-D. Frenette, fils de M. et Mme Roméo Frenette, de cette ville, a complété le cours de navigation pour les officiers à l'école de l'air de Winnipeg, Man., et a reçu son brevet de Sous-lieutenant dans le Corps d'Aviation Royale Canadienne. Il s'était inscrit en octobre 1959, et a travaillé dur durant les seize derniers mois avant d'obtenir son brevet. Il recevra un entraînement supplémentaire à Summerside, Ile-du-Prince-Edouard, avant d'entrer en fonction dans la région Maritime.

Attention! Attention!

N'oubliez pas que la Société Pascal tiendra sa soirée régulière dans la salle Arcade le dimanche 9 avril. Il y aura partie de cartes, bingo et divertissement variés organisés par la section des Jeunes. Venez tous vous amuser.



La Rév. Sr Marie-Augusta Mandin, O.P., de Rosary Heights, Edmonds, Wash., fille de M. et Mme Gustave Mandin, de Duck Lake, Sask., vient d'être nommée membre honoraire de la Phi Sigma Iota. Présentement étudiante à l'Université de Washington, Soeur Mandin enseigne le français au collège de sa communauté à Edmonds. Née à Duck Lake, elle a fait ses études primaires et secondaires à l'école Stobart, dans son village natal. Elle reçut son diplôme de garde-malade enregistrée à l'hôpital St-Paul de Saskatoon où elle obtenait une bourse pour poursuivre pendant deux ans ses études à St-Louis, Missouri. Chaleureuses félicitations à Soeur Mandin.

Willow-Bunch

Va-et-vient

M. Léonide Beauregard est arrivé de Maillardville, C.-B., le jeudi 23 mars, après avoir passé l'hiver chez son fils, André.

M. et Mme Antonio Grégoire, de Gravelbourg, sont venus visiter leurs parents le jour de Pâques.

MM. et Mmes E. Ferland, de Ponteix, et Jean Mondor, de Dollard, sont venus passer le congé de Pâques chez leurs parents, M. et Mme Gabriel Mondor.

M. et Mme E. Rodrigue et leur famille, de Weyburn, visitaient les familles Rodrigue et Champigny.

M. et Mme Tessier et leur famille, de Regina, et M. et Mme R. Fafard, de Scout Lake, ainsi que Robert Bourdages, du collège Campion de Regina, ont visité leurs parents, M. et Mme Jean Bourdages.

M. et Mme Paliuck visitèrent leurs enfants.

La plupart des étudiants de l'extérieur sont venus visiter leurs parents pour le congé de Pâques.

Festival

Au festival musical qui eut lieu à Assiniboia les 23 et 24 mars, les résultats furent comme suit: solo vocal, au-dessous de 10 ans, Paulette Lapaire, 85 pour cent; choeur de chant, 4e année, deux chants, 85 et 87 pour cent; solo vocal, au dessous de 13 ans, Lilianne Girandier et Cécile Philippon, 84 pour cent, ex-aequo; duo vocal, Monique et Denise Ducharme, 1ère, 86 pour cent, Dorraine et Diane Bourdages, 2e, 85 pour cent; solo vocal, au-dessous de 14 ans, Paulette Duperreault, 85 pour cent; duo de piano, au-dessous de 11 ans, Dorraine Bourdages et Victoria Benoit, 2e, 83 pour cent.

Félicitations aux élèves et merci à ceux qui ont conduit les élèves à Assiniboia.

Malade

M. Lucien Couture est arrivé, dernièrement, de l'hôpital de Regina, où il a subi deux opérations. Son état de santé est satisfaisant.

Wawota

Çà et là

M. et Mme Marcel Zébière et leurs deux filles, Anita et Annette, de St-Boniface, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme R. Zébière, et leurs frère et soeurs. M. et Mme R. Zébière retournèrent avec eux à St-Boniface pour une couple de semaines. Ils s'arrêtèrent à Virden, où ils visitèrent Mme Marion, et se rendirent ensuite chez leur soeur et tante, Mlle Hermine Bode.

Mme G. Lemoine et ses filles et petite-fille, Denise, Laurence et Linda, sont allées visiter des amis à Lipton.

MM. et Mmes Fernand et Lionel Larrivée, de Regina, sont en visite chez leurs parents, pour la longue fin de semaine.

Mlle Anita Beauchêne, de Regina, est en visite chez ses parents.

M. A. Larrivée se rendit à Regina pour examens médicaux, et revint avec ses enfants.

Mme Henri Filteau fut hospitalisée pour quelque temps.

Désappointement et consolations d'une mère au congrès de Ponteix

(Suite de la première page)

Le sentiment de vide

Voyez-vous, c'est que nous les parents, nous pensions que nos instituteurs et nos institutrices étaient en mesure de nous renseigner. Nous revenons chez nous avec la sensation d'un vide au beau milieu d'une supposée richesse de compétence et de connaissances. Nos instituteurs et nos institutrices ont-ils peur de se compromettre? Ont-ils réellement conscience de leur métier d'éducateur? Il me semble que nous avions le droit de nous attendre à une participation plus active, de la part de ceux à qui nous confions nos enfants pendant les deux-tiers de l'année. Bravo la Rév. Sr Marie-Majella pour avoir osé donner votre opinion à quelques reprises. Nous osons croire que nombre d'autres pourraient en faire autant pour notre bénéfice. Sinon, pourquoi se réunir? Ce n'est pas à nous parents, d'assister au congrès de l'A.F.S.I.S.!

Parlons-en de l'A.F.S.I.S.! même si la vérité ne se dit pas, c'est avec regret que de nombreux parents avec moi ont appris que le R. P. B. Paris, O.M.I., avait été basculé hors de l'A.F.S.I.S. bien diplomatiquement et bien systématiquement. Il était le seul en mesure de représenter les parents parmi les instituteurs! à cause de ses nombreux contacts avec eux au Foyer-Ecole dans différents milieux. Ici mentionnons que nous apprécions vivement la proposition faite au congrès en faveur de la continuité des Foyers-Ecoles et le désir formulé d'en fonder d'autres dans les paroisses où ils sont absents.

Nous avons bien apprécié la définition des grands comtés, des comtés absolus, des comtés mitigés. M. Rolland Pinsonnault, avec l'ardeur et l'éloquence qu'on lui connait, sut faire la lumière chez nous et nous former une opinion conforme à nos convictions. C'est un problème urgent pour nous en Saskatchewan. Nous craignons que l'installation d'un tel système sape les bases de nos garanties scolaires, de nos droits. M. R. Pinsonnault, dans son vibrant exposé, nous prouva une fois de plus que les Canadiens français n'ont pas l'intention de mourir malgré l'inertie et l'abandon d'un grand nombre.

Visiteurs d'écoles

M. l'abbé A. Marchildon, visiteur des écoles du nord, nous brossa un tableau des activités de l'A.C.F.C. depuis cinquante ans. Quand sa conférence fut terminée, tous étaient convaincus que l'A.C.F.C. n'était pas une association sans histoire.

M. l'abbé Roger Ducharme, visiteur des écoles du sud, nous parla des droits et des devoirs des parents. Il basa sa conférence sur les déclarations pontificales. Comme les grandes lignes de son exposé ont déjà été données dans le journal, nous nous bornerons à affirmer que M. l'abbé Ducharme accomplit son rôle avec conviction.

Le R. P. Paris fut chaleureusement applaudi quand il réclama l'esprit français à l'école. Nous les parents, nous avons l'impression que les inspecteurs d'écoles engagés par le Département ont plus d'influence dans nos écoles que toute la gamme des associations qui représentent les parents, car, en somme, on s'en fiche bien des parents, de leurs droits, pourvu que l'on réussisse à plaire à Monsieur, c'est lui qui tient la balance du pouvoir. C'est dommage que nos visiteurs d'écoles ne peuvent semer une pareille crainte, on aboutirait peut-être à des résultats plus édifiants.

Son Exc. Mgr A. Decosse, demandé un peu tard pour tirer les conclusions, sut nous renseigner et souligner avec ses connaissances et son expérience l'importance de cette division des grands comtés qui menacent nos droits.

Montmartre

Visiteurs

Etaient de passage à Montmartre pour la fête de Pâques, Bernard, Céline et Rita Perron, de Gravelbourg, chez M. et Mme Damien Perron; Cyril, Wilfred et Henri Giroux, chez M. et Mme René Giroux; M. et Mme François Caron, de St-Victor, Madeleine, Lucien et Louis Caron, de Regina, chez M. et Mme J.-A. Caron; Evelyne Dureault, d'Estevan, Paul Joubert, de Gravelbourg, et M. Joseph Joubert, de St-Boniface, chez Mme Jos. Joubert; M. et Mme Arthur Corriveau, de St-Boniface, chez Mme Corriveau et M. et Mme Georges Lerminiaux; Léo et Gérard Lafontaine, chez M. et Mme Urgel Lafontaine; M. et Mme Tony Buhnai, de Regina, et M. et Mme René Perras, de Havens, Ont., chez MM. et Mmes Ernest Rioux et Fred Perras; M. et Mme Alan Amerud, chez M. et Mme Joseph Labrèche; M. et Mme Roger Lachambre, de Regina, et M. et Mme Armand Dureault, chez Mme Hélène Lachambre; M. et Mme John Luster, de Marcelin, chez MM. et Mmes Willie Sauvé et Joseph Gallant; M. et Mme Bohonas, de Saskatoon, chez M. et Mme Bill Bohonos; M. et Mme Lucien Perras et leurs enfants, Guy et Laurencia, de Regina, chez M. et Mme Laurent Perras; M. et Mme Gérard Girardin, de Saskatoon, et M. et Mme Marcel Breton, de Bengrugh, chez Mmes Louise Breton et Cécile Baudreau; M. et Mme Lucien Goulet, de Regina, chez M. et Mme Peter Dusyk; MM. et Mmes Len Nichol et Daryl Pollock, chez M. et Mme Engelbert Coupal; Mlles Jeanne Perras, de Regina, chez M. et Mme Edmond Perras; Yvonne Roy, de Regina, chez M. et Mme Armand Roy; Mlle Rose-Ange Breton, de Regina, et M. Paul Bilodeau, d'Edmonton, chez M. et Mme Emmanuel Breton; M. Edwin Hamelin, d'Edmonton, chez M. Antonio Hamelin; M. Hervé Rioux, de Regina, chez M. et Mme Adélard Rioux; M. et Mme Louis O'Shaughnessy, chez M. et Mme Léger O'Shaughnessy; M. et Mme Edwin Lavoy, de Unity, chez M. et Mme Walter Lavoy; Mme Argentine Buckingham, de Regina, chez Mme Irène Sauvé; M. et Mme Claude Dureault, de Wolseley, Léonard, de Gravelbourg, Marc, Paul-Emile et Jean-Baptiste, de Port Arthur, et Mme Jos. Boifny et ses trois enfants, de Marathon, Ont., chez M. et Mme Octave Thériault.

Çà et là

Le R. P. R. Leclaire, O.M.I., du Scolasticat de Lebret, est venu aider M. l'abbé J.-A. Foisy pour les jours Saints et la fête de Pâques.

M. et Mme René Lavoy se rendirent à Prince-Albert, en fin de semaine, pour visiter leurs fille et gendre et leurs amis.

M. et Mme Martial Beaudin, leur fille, France, et Théodore Théoret ont visité M. et Mme Théoret à Domremy, en fin de semaine.

M. le Dr et Mme L.-L. Préfontaine et leurs enfants et M. et Mme Armand Préfontaine et leur fils, Guy, se rendirent à Prud'homme et Saskatoon, où ils visitèrent leurs parents et amis à l'occasion de Pâques.

Mlle Gertrude Chabot est allée passer les vacances de Pâques avec sa famille, à Ferland.

M. Emile Nadeau a acheté la maison de Mlle Victoria Faubert, de Regina, et M. le Dr L.-L. Préfontaine a acheté la ferme de M. Nadeau. Tous souhaitent au cher docteur un grand succès dans sa récolte de champignons.

M. et Mme Claude Beaudin sont de retour à Montmartre, et Claude sera employé à la Coopérative.

On est à démolir le magasin coopératif pour en construire un nouveau aussitôt que le temps le permettra.

Condoléances

Sincères condoléances aux familles Victor Baril, René Giroux et L.-D. Coupal à l'occasion du décès de M. Paul Croteau, de Courval. Il était père de Mme Baril et beau-frère de Mmes Giroux et Coupal.

La phamarcie fut vendu à M. Roy Bannister, qui était autrefois employé à la pharmacie McNeill à Regina.

Malades

M. Gabriel Du Mirac, de Mutrie, M. Emile Nadeau, Mme Louise Breton, la Rév. Sr M.-Agnès et Mme Peter Dusyk sont patients à l'hôpital de Montmartre, et Mmes Florence Lévesque, Marcellin Perras et Marthe Poirier à l'hôpital des Soeurs Grises à Regina. Un prompt rétablissement à tous ces malades.

Naissances

A M. et Mme Nick Kaczman (Vertefeuille) est né un fils le 14 mars.

A M. et Mme Peter Dusyk (Goulet) est née une fille le 28 mars.

Val Marie

Çà et là

Les personnes dont les noms suivent se sont rendues au Congrès Régional de l'ACFC tenu à Ponteix le 26 mars: M. l'abbé O. Lemay, curé, les Rév. Srs St-Syha et Berthe-Cécile, religieuses de l'Assomption, MM. et Mmes E. Paradis, F. Nadeau, J. Cornet et A. Côté, MM. L. Jacob, R. Lemire et J. Fafard.

Etaient en visite chez M. et Mme V. Dumonceaux à l'occasion de Pâques, MM. et Mmes J. Cherpin, de Radville, H. Bessette, de Weyburn, et R. Dumonceaux, de Calgary.

M. Guy Dunand, de Calgary, a passé quelques jours avec ses parents, M. et Mme A. Dunand.

Mme A. Carrière et sa fille, Claire, ont rendu visite à leur fils et frère, Lionel, étudiant à Regina.

M. et Mme O. Pinel reçurent la visite de leurs fils, René et Armand, et de M. et Mme Gaurin et leur fille, Hélène, de St-Brieux.

M. et Mme D. Lepage, de Gravelbourg, passèrent le dimanche de Pâques chez leur fils, Norbert.

Les paroissiens ont appris avec regret la mort de M. André Nallou, de Gravelbourg. Il était le co-propriétaire de l'hôtel.

M. et Mme O. Fiset se sont rendus à Lethbridge, Alta, pour assister au mariage de leur fille, Lilliane.

Un terrible accident de la route, survenu le vendredi 31 mars à deux milles du village, a causé la mort de trois personnes, MM. Omer Clément et Léo St-Jean, de Val Marie, et Winston McWhirper, d'Ontario. Deux autres passagers se trouvaient dans l'automobile, M. Martin Kroestch, hospitalisé, et M. Gail Moine, qui n'a reçu aucune blessure. Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Baptême

Le 1er avril: Laurin-Lucienne-Marie, fille de M. et Mme L. Lizée. Parrain et marraine, M. et Mme M. Dumonceaux, de North Battleford.

Des noces d'or et d'argent sont célébrées à Bellegarde

BELLEGARDE — Le dimanche 2 avril, un souper suivi d'une soirée familiale fut servi chez M. et Mme Albert Perreaux, de Redvers, à l'occasion des noces d'or de M. et Mme Prosper Perreaux.

Un gâteau jaune et blanc à trois étages ornait la table d'honneur. Une adresse fut lue par une petite-fille des jubilaires, et plusieurs cadeaux leur furent présentés.

M. et Mme Prosper Perreaux sont natifs de Belgique et se sont épousés à Bellegarde le 4 avril 1911. De cette union naquirent huit enfants dont une fillette de 7 ans qui est morte accidentellement. Ils résidèrent quelques années au sud de Bellegarde, puis une couple d'années au sud-est de Wauchope, et revinrent ensuite sur leur ferme située à un mille à l'ouest de Bellegarde, où ils demeurent actuellement.

Mme F. Moreau, de St-Boniface, soeur du jubilaire, et Mme D. Gonty, de Virden, soeur de Mme Perreaux, étaient présentes.

Noces d'Argent

Un groupe de parents et amis se sont réunis à la salle paroissiale le dimanche de Pâques pour une soirée-surprise afin de célébrer le 25e anniversaire de mariage de MM. et Mmes Albert George et André Sylvestre.

M. Joseph Lajeunesse, de Redvers, agissant comme maître de cérémonies, offrit les félicitations aux jubilaires. Suivit ensuite un programme de chants, récitations et morceaux de musique rendus par la famille Raoul Béchard.

Mlle Marcelle George lut une adresse au nom de tous et un service de coutellerie en argent leur fut présenté comme témoignage d'estime de leurs parents et amis. L'orchestre des "Tune Toppers" fit les frais de la musique pour la soirée.

Merci à M. l'abbé Emile Toupin, curé, et à la Rév. Sr Eugénie-St-Jean, Fille de la Croix, tante des jubilaires, d'avoir rehausser la petite fête par leur présence.

Sont venus pour l'occasion, MM. et Mmes Raoul Béchard et leurs enfants, de Kenora, Ont., MM. Alphonse Sylvestre et Romuald Moison et Mlle Liliane Sylvestre, de St-Boniface, M. Jean Gaudet, de Brandon, M. André Arnal, de Fannystelle, et M. Maurice Nannan, de Hartney.

Baptême

Le 2 avril: James-Firmin-Georges, fils de Firmin Magotiaux et de Julia Real, né le 24 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Magotiaux.

Çà et là

Le R. P. N. Lazure, O.M.I., du scolasticat du Sacré-Coeur de Lebret, a aidé M. l'abbé Emile Toupin, curé, pour les offices de la Semaine Sainte.

M. Etienne Paulhus, de Unity, Sask., a visité M. et Mme Stanislas Paulhus.

M. Arthur Sylvestre est de retour dans sa famille après avoir passé quelques mois à St-Boniface.

Ont passé les vacances de Pâques dans leurs familles: du collège de Gravelbourg, Roger Sylvestre et Richard Moison, chez M. et Mme Félix Sylvestre; Roger Bauche, chez M. et Mme Henri Bauche; de St-Boniface, Mlles Thérèse George, chez Mme Henri George; Liliane Sylvestre, chez M. et Mme André Sylvestre; M. et Mme Romuald Moison, chez M. et Mme Félix Sylvestre; M. et Mme Gilbert Moreau et M. Hubert Paulhus, chez MM. et Mmes Louis Moreau et Léo Levesque; de Regina, Mlle Marguerite Petit, chez M. et Mme Cyrille Petit; M. Albert Aimé, chez M. et Mme Alphonse Aimé; M. Edouard Perreaux, chez M. et Mme Fernand Perreaux; de Brandon, M. et Mme Paul Cancade, chez M. et Mme Joseph Gauthier; M. et Mme Jean Gaudet, chez M. et Mme Alex Wolensky; M. et Mme Steve Simon, de Moosomin, chez M. et Mme Julien Revet; Mlle Simone Wilvers, de Swift Current, chez M. et Mme Henri Wilvers; Mlle Irène Cop, de Ste-Eustache, chez M. et Mme Wilfrid Cop; de Ste-Anne, Mlle Claudette George, chez M. et Mme Lucien George; Mlle Alma Gervais, chez M. et Mme Georges Gervais; Mlle Yvette Aimé, chez M. et Mme Alphonse Aimé; M. et Mme Raymond Magotiaux, de Benson, chez M. et Mme Alphonse Magotiaux.

Malades

Mme Henri George et M. Russ Mazur furent hospitalisés pendant quelques jours.

Prompt rétablissement à la petite Lise Martine qui s'est fracturé le bras.

Gravelbourg

Plusieurs personnes étaient en visite ici en fin de semaine: MM. et Mmes Raymond Belisle, Claude West et John Zado et Mlle Liliane Legault, tous de Calgary, Alta, M. Antonin Duhamel, Mme Oscar Goulet, de Winnipeg, Man., Mme Irène Himbault, de Regina, Sask., M. et Mme Joseph Jelinski, d'Avonlea, Sask., M. et Mme Donald Forer, d'Assiniboia, M. et Mme Pierre Morin, d'Estevan, M. et Mme Raymond Charlebois, de Ponteix, M. Alain Lemyre, de Dundurn, Sask., Mlle Hélène Lafrance, de Willow-Bunch, M. et Mme Dolor Fauchon, de Swift Current.

Sont allés en visite: MM. et Mmes Henri Lepage et Allyre Sirois, à Saskatoon; M. et Mme Frank Beutel, à Sintaluta; Mlles Rolande Beauchesne et Marcelle Monette et M. Gary Stamm, à Moosomin, Sask.; Mlle Marguerite Perron, à Lac Pelletier.

Bienvenue aux deux nouvelles familles, Richard Marcil, de Courval, et Georges Parent, de Victoriaville, Qué., qui résideront dans la ville de Gravelbourg.

L'hôtel "Kings" de Gravelbourg a été vendu à la Central Company Limited de Prince-Albert et à la compagnie Entreprises Gravelbourg Limitée. Les deux compagnies assumeront conjointement la direction de l'hôtel au début de mai prochain.

Le festival de la Chanson française eut lieu à Prince-Albert le 19 mars

PRINCE-ALBERT — Le dimanche 19 mars eut lieu le festival de la chanson française de la région du nord, organisé par M. l'abbé Hervé Vallée, président du comité.

Vers 2 h. 30 une grande foule d'élèves et de parents se réunissait au théâtre Orpheum avec l'anticipation de passer un très agréable après-midi. M. l'abbé Grégoire Lachance, de Duck Lake, maître de cérémonies, souhaita la bienvenue et annonça les morceaux au programme.

Pendant l'intervalle entre chaque chorale, M. l'abbé Lachance sut dire des paroles intéressantes sur la beauté et la valeur du chant. C'est une poésie dans laquelle chaque passion de l'homme trouve son expression: il y a les chants d'amour ou de haine, les chants de gaieté ou de tristesse. Les différentes chorales exécutèrent avec fierté et enthousiasme les morceaux préparés. Les applaudissements qui retentirent dans la salle étaient l'écho des coeurs qui jouissent de la bonne chanson. L'après-midi s'écoula très rapidement et très agréablement.

Voici un aperçu du programme:

St-Isidore de Bellevue — "La Bonne Chanson se chante partout" et "Chantons l'hymne de la victoire", par la chorale paroissiale.

Ecole St-Joseph de Prince-Albert — "Tombe, neige blanche", de Jacqueline Lemay et "Le menuet", chant mimé.

Jeunes artistes — "Au clair de la lune" et "Ah! que je dirai-je maman", par François Fournier et Paul Gaudet.

Léoville — "En traineau", par les 3e et 4e années, et "Les crêpes", par les 7e à 12e années.

Domremy — "Les petits chats" et "L'horloge", par les petits de la 1ère année.

Ecole Notre-Dame de North Battleford — "Le marteau de l'ouvrier", chant mimé par les 1ère et 2e années; "Vive la canadienne" et "La cantinière", par les 3e à 5e années; "Rêves canadiens" et "Le p'tit avocat", par les 6e à 8e années.

Ecole St-Paul de Prince-Albert — "La Vierge à la crèche" et "Noël des petits pauvres".

Victoire — "J'ai vu le rossignol", par les 3e à 5e années; "Le printemps" et "Chant de la joie", par les 5e à 12e années.

St-Louis — "L'ange des nuits", par les 5e à 12e années; "Bénissons le Seigneur", par la chorale paroissiale.

Académie de la Présentation de Prince-Albert — "Chez nous", par Mme Labrecque.

Spiritwood — "O nuit" et "Ah si mon moine voulait danser", par la chorale de l'école séparée.

Marcellin — "Le petit mousse", par les 3e et 4e années; "Les gais lurons", chant mimé, par les 7e et 8e années; "Youpe, youpe sur la rivière", par la chorale paroissiale.

Prud'homme — "Ce qu'on entend le soir", de Luigi Bordèse, et "Le Te Deum des oiseaux", de G. Meugé, par la chorale paroissiale.

Duck Lake — "Le corbeau et le renard" de Louis Croze, par le Glee Club de l'école Stobart.

St-Brieux — "Carnaval de Venise", par la chorale paroissiale, et "Je bénirai le Seigneur", par le club Laetitia.

Collège Notre-Dame de Prince-Albert — "Au fond des bois".

Merci aux chorales qui ont contribué au succès de ce festival.

Debden

Soirée récréative

Le dimanche 12 mars eut lieu en la salle paroissiale une soirée récréative. Le programme, consistant de saynètes, chants et morceaux musicaux par les élèves de l'école du village, fut des mieux réussi. Ce succès est dû, à la fois, aux dévouées religieuses de la Présentation de Marie et aux élèves qui ont si bien répondu à leurs directives.

Il y eut aussi dix parties de bingo, dont voici les heureux gagnants: MM. Hector Brunet, Patrice Lajeunesse, Charles Cyr, Philippe Jean, Athanase Lajeunesse, Antonio Cyr, Thomas Blais, Joseph Laitres et Sylva Bisson et Mme Lucie-Anne Lajeunesse; prix d'entrée, Mme Louis Jean, Mlle Antoinette Croteau, MM. Edouard Beaulac et Irwin Lukan; prix de la loterie, M. Amédée Ruel, une montre et un service de verres; MM. Louis Couture et André Cyr, chacun une lampe électrique.

Les profits nets de cette soirée, $517.10, serviront pour la salle paroissiale.

Va-et-vient

M. et Mme Omer Chrétien sont de retour d'un voyage à New Westminster, où M. Chrétien était allé voir son frère malade.

Mme Pierre Pollard et ses fillettes, Diane et Jacqueline, de Léoville, sont venues passer une fin de semaine chez leur parenté.

Lisieux

Fête anniversaire

Le lundi 20 mars, en la salle paroissiale, se déroulait un programme intéressant dédié à M. l'abbé J.-L. Poulin, curé, dont on célébrait l'anniversaire.

Ce programme intercalait le concours local annuel de diction, par les élèves de l'école. Plus d'une vingtaine de concurrents passèrent sur la scène. Les prix furent remportés par les suivants: 1ère année, Thérèse Riel, 2e année, Raymond Riel, 3e année, Madeleine Emond, 4e année, Janine Chrétien, 5e année, Colette Delorme, 6e année, Eugène Bouvier, 7e année, Jean-M. Bouvier, 8e année, Rita Lamontagne, 9e année, Antoine Bouvier.

La partie récréative du programme, chants, saynètes, etc., ne fut pas moins intéressante, surtout par sa note d'originalité. Un riche cadeau a été offert à M. l'abbé Poulin, ce qui fut le clou de la fête.

Les invités d'honneur étaient MM. les abbés Lucien Rodrigue, curé de St-Victor, Lewis Folk, curé de Rockglen, et Alfred Bouchard, vicaire de Willow-Bunch, ainsi que M. Roger Lalonde, récemment élu à la présidence-en-chef de l'unité scolaire "Borderland".

Sincères félicitations et remerciements à tous ceux qui ont contribué au succès de cette fête de famille, et témoignage de reconnaissance à M. le Curé.

Çà et là

Mme L. Ross et ses fils, Michel et Marc, de Calgary, sont en visite chez M. et Mme Omer Préfontaine.

Les personnes suivantes, Mmes M. Koller, Georges Sabourin, Gustave et Jules Tessier, Albert Emond et T. Collins et Mlles Solange et Patricia Bouvier firent le ménage de l'église, et les religieuses la décorèrent pour Pâques.

Willow-Bunch

Va-et-vient

Mlle Adéline Petuley, revenue dernièrement de son séjour en Colombie-Britannique, est maintenant employée par le "Health Region" d'Assiniboia, comme assistante pour M. le Dr A. Lizaire.

Mme André Cariley est revenue dernièrement de Calgary, où elle alla passer deux semaines chez ses fille et gendre et leur famille.

M. et Mme Rachel Delorme et leurs trois fillettes, de St-Joseph, Man., sont arrivés le mercredi après-midi 22 mars pour visiter leurs parents, M. et Mme Euclide Bruneau, pour quelque temps.

M. Iréné Granger est parti, le mercredi 22 mars, pour aller passer quelque temps dans l'Est, y visiter son ancienne demeure à St-Damien de Brandon, d'où il est parti il y a 53 ans.

Mme Pierre Campagne est partie, avec sa fille, France, se promener chez ses fils, Jean et Marcel, de Barnabé, C.-B., et son beau-frère, M. Paul Campagne, à Victoria, C.-B.

Malades

MM. Jos. Desjardins et A. Scott, Mme A. Fiset et les petites McGillis et Louise Bruneau sont patients à l'hôpital local; M. Arthur Rainville est patient à l'hôpital d'Assiniboia, et Mmes Julien Piché et Frédéric Desjardins à l'hôpital Providence de Moose Jaw, depuis quelque temps.

Mme Eugène Lespérance est revenue dernièrement de l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

A l'hôpital des Soeurs Grises de Regina depuis le samedi 11 mars est M. Lucien Couture, qui dut subir une opération; son épouse reste à Regina durant la convalescence de son mari.

Décès

M. Willie Knapp, autrefois de Willow-Bunch, est décédé le vendredi 24 mars à Maillardville, C.-B. Le défunt laisse dans le deuil une fille, Mme Jean-Benoit Girandier, et une belle-soeur, Mme Joseph Bruneau. Mme J.-B. Girandier s'est rendue à Maillardville pour les funérailles de son père.

M. H. Gaudet, pionnier, est décédé à Bellevue

BELLEVUE — Le dimanche soir 26 mars, la paroisse de Bellevue perdait l'un de ses estimés paroissiens et pionniers dans la personne de M. Hermas Gaudet, décédé à l'âge de 79 ans, à la suite d'une crise cardiaque.

Né à St-Jacques de Montcalm le 8 septembre 1879, M. Gaudet vint dans l'Ouest avec ses parents au printemps de 1894. Le 24 septembre 1901 il épousait Mlle Diana Gareau qui l'a précédé dans la tombe le 20 avril 1920. De ce mariage, douze enfants lui survivent. En 1926 il convola en seconde noce avec Mme Oscar Gaudet, veuve. Ils vécurent sur une ferme jusqu'en 1934 alors qu'ils se retirèrent au village et menèrent une vie paisible en donnant l'exemple de parfaits chrétiens.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Roland Gaudet, de Léoville, neveu du défunt. M. l'abbé A. Paradis, curé, fit la levée du corps. L'on remarquait au choeur, le R. P. Denis Dubuc, O.M.I., de Batoche.

Les porteurs étaient MM. Michel, Robert, Wilfrid, Camil et Aurèle Gaudet et François Gareau, tous petits-fils du défunt. Son fils aîné, Joseph, conduisait le deuil. MM. Jean-Camil et Roméo Gaudet, neveux et filleul, firent la quête. Benoit et Oscar Gaudet, petits-fils, agissaient comme huissiers.

Une foule nombreuse venue de Prince-Albert, Clouston, St-Louis, Hoey, Duck Lake, Domremy et ailleurs assistaient aux obsèques. La maison Park de Saskatoon avait charge des arrangements funéraires.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Adéline Grenier; six fils, Joseph, de Val d'Or, P.Q., Elie, de Bellesite, Man., Lionel, Julien et Louis, de Bellevue, et André, de St-Boniface; six filles, Elodie (Mme J.-J. Gaudet), de Bellevue, Lucie (Mme J.-M. Frappier), de Montréal, Adrienne (Mme Patrick Connor), de Lundar, Man., Louis-Anne (la Rév. Sr St-Gérard-Magella), de la Présentation de Marie de Marcelin, Julie-Anna (Mme Antoine Gareau), de Bellevue, et Marie (Mme Aubert Begrand), de St-Louis; un frère, Hector, de Bellevue; deux soeurs, Mmes Lumina Gaudet, de Léoville, et Marie Chamberland, de Zenon Park; 75 petits-enfants et 23 arrière-petits-enfants.

Sont venus spécialement pour la circonstance, M. J.-A. Gaudet, de Val d'Or, P.Q., les Rév. Srs St-Gérard-Magella, St-Ulric, belle-soeur, et Ste-Adélaïde, Filles de la Présentation, petite-fille, M. Maurice Gaudet, de Winnipeg, Mlle Geneviève Gaudet, de Saskatoon, M. et Mme Aimé Forcier, de Butte St-Pierre, Mme Joseph Legrand, M. et Mme Lucien Phaneuf, M. Louis Phaneuf et Mlle Pauline Phaneuf, de Vawn, Mme Simon Grenier, de Marcelin, et M. et Mme Wilfrid Gaudet, de Prince-Albert.

La dépouille mortelle fut exposée à la résidence de M. et Mme Julien Gaudet.

Remerciements

La famille Gaudet désire remercier tout ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce grand deuil.

Çà et là

MM. Pierre Gareau et Orphir Tessier ont assisté au congrès des commissaires d'écoles de la Saskatchewan, tenu à Regina.

M. D.-L. Grenier et sa famille visitent actuellement la parenté dans l'Est du Canada.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Les employés de CFNS étaient sous l'impression que la Saskatchewan connaissait cette année un hiver exceptionnellement doux; la mercure se maintenait sans trop de difficultés à un bon niveau, la neige commençait à disparaitre de nos campagnes, les chemins séchaient de jour en jour. Mais M. et Mme Papen, de retour d'un voyage sur la côte du Pacifique, leur ont rappelé qu'il existait des provinces encore plus privilégiées que la Saskatchewan. Mme Papen leur a parlé du soleil de Seattle, de la verdure des parcs de cette ville américaine, de l'habillement printanier de ses habitants, Mme Papen a dit grand bien de la côte du Pacifique, mais elle n'était pas allée là-bas uniquement pour changer de climat; non, elle avait une raison majeure pour entreprendre ce voyage, une raison qui éclipsait toutes les autres: revoir son fils, Robert, et sa bru, Thérèse, et cajoler sa petite-fille, Gisèle. Mme Papen a profité de ses vacances à Seattle pour caresser, dorloter, bichonner sa petite Gisèle, un amour de poupée aux joues roses et aux petites mains potelées. Cependant, durant les derniers jours de son stage à Seattle, Mme Papen consentit à confier la belle Gisèle aux tendres soins de son grand-père. M. Papen revenait en effet de Vancouver, où il avait assisté à la Conférence annuelle de l'Association Canadienne des Diffuseurs. Malgré le programme chargé de cette conférence, M. Papen eut le loisir et le plaisir de rencontrer plusieurs gérants de langue française et de visiter plusieurs postes de radio de la côte du Pacifique.

Claude Sénécal a commencé à découvrir la Saskatchewan. Le dimanche 19 mars, avec Auguste Bandet comme guide, il se hasardait jusqu'à Prince-Albert. Claude fit un beau voyage. Le paysage lui plut et il fut surtout agréablement surpris de l'intérêt montré par les Canadiens français pour des spectacles de qualité, comme le festival des chorales de Prince-Albert.

Cette année encore les postes privés de la Saskatchewan organisent une série d'émissions: "Auditions Radiophoniques", émissions destinées à promouvoir les jeunes talents de la Saskatchewan. Les élèves de chant et de musique, dont l'âge s'échelonne entre 13 et 21 ans peuvent faire des auditions à leur poste local, Ce concours est doté de $1,500 de prix. Les personnes intéressées de Saskatoon et des environs peuvent s'adresser à l'un des trois postes de radio de Saskatoon. Date limite des auditions: 17 mai. L'émission de Saskatoon passera sur le réseau de la Saskatchewan le lundi 26 mai.

Le Clan des célibataires de CFNS se décime petit à petit; la semaine dernière, il perdait une unité lorsque Georgette Billo passait dans le Clan adverse. La question que l'on se pose est maintenant la suivante: Qui, de Georges de Govin ou de Julienne Théoret, restera pour porter bien haut la bannière des célibataires? Il semble que ce soit Georges, parce que récemment, il nous disait: "S'il n'en faut qu'un, je serai celui-là".

C'est dans l'allégresse des fêtes pascales que Georgette Billo unissait sa destinée à celle de Lawrence Osweiler. Jour d'allégresse pour les jeunes époux et leurs amis, pour M. l'abbé Jean Papen, qui, pour sa première messe de mariage, bénissait celui d'une de ses anciennes compagnes de travail, pour les employés du poste, pour Mme Billo, même si elle avait le coeur un peu gros de voir partir son unique fille. La direction et le personnel du poste CFNS souhaitent que cette joie pascale qui rayonnait le jour des noces de Georgette et de Lawrence soit leur partage durant toute leur vie conjugale.

M. Marius Blézy, de Storthoaks, est décédé à l'hôpital de Redvers

STORTHOAKS — M. Marius Blézy est décédé à l'hôpital de Redvers le mercredi 22 mars. Les funérailles eurent lieu le vendredi 24 mars dans l'église paroissiale. Le service funèbre fut chanté à 10 h. 30 a.m. par M. l'abbé M. George, assisté de MM. les abbés E. Toupin et F. Marcotte, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Armand et Camille Blézy, Gilbert Bonneteau, Gérard Paradis, Marcel Raymond et Robert Smith, tous petits-fils du défunt. La quête fut faite par MM. Gilbert Paradis et Armand Blézy.

Un très grand nombre de personnes de Bellegarde, Redvers, Antler et Fertile, où le défunt était bien connu et très estimé, assistaient aux funérailles.

M. Blézy naquit à Anoney, France, en 1880, et vint au Canada avec ses parents à l'âge de 9 ans. En 1899, il prenait un homestead à Storthoaks et y demeura jusqu'en 1944, alors qu'il se retirait au village avec son épouse. En 1908 il avait épousé Mlle Olive Gauthier, qui lui survit. Ils avaient célébré leurs noces d'or il y a deux ans. M. Blézy jouissait d'une bonne santé jusqu'à l'an dernier alors que sa santé commença à donner un peu d'inquiétude, mais cela ne l'empêcha pas de s'occuper de son grand et magnifique jardin qu'il entretenait avec beaucoup de savoir-faire.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois fils, Joseph, de Bellegarde, et Marcel et Henri, de Storthoaks; deux filles, Yvonne (Mme J.-B. Bonneteau), de Storthoaks, et Anna (Mme Lionel Raymond), de Gainsborough, Sask.; 20 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

Mme Marius Blézy et sa famille remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur épreuve, soit par des bouquets spirituels, offrandes de messes, assistance aux funérailles, prières à la maison, cartes de sympathie, ou de toute autre manière. Ils remercient spécialement MM. les abbés George, Toupin et Marcotte qui ont chanté le service funèbre, le choeur de chant, les Frères du Sacré-Coeur, ainsi que les religieuses de Bellegarde.

Visiteurs

Sont venus passer la fête de Pâques dans leurs familles, M. et Mme Normand Raymond et leurs enfants, chez M. et Mme Wilfrid Raymond; M. et Mme Meinrad Eberle, de Regina, chez leur mère, Mme Hélène Lapierre; Mlles Lilliane Beaudoin, de Winnipeg, et Jeannette Peters, de Regina, Mme A. Wiebe et ses enfants, de Winnipeg, et M. et Mme Albert Levesque, d'Estevan, chez leurs parents, M. et Mme Earl Peters; Mlle Jeannine Blérot, de Winnipeg, chez M. et Mme Henri Blérot; M. le Dr et Mme Honorius Millette, de Lestock, chez Mme M.-R. Millette; M. et Mme Lionel Chicoine, de Moose Jaw, chez leur mère, Mme J. Chicoine, et chez leurs trois frères et beaux-frères; M. et Mme Adrien Bourgeois, de Deloraine, chez MM. et Mmes A. Handfield et T. Bourgeois; M. Alain Smith, chez M. et Mme S. Smith; les collégiens de Gravelbourg, Léonard et Lucien Chicoine, chez M. et Mme Alfred Chicoine, Marcel Darevin, chez M. et Mme Lucien Darevin.

Partie de cartes

La partie de cartes organisée par le groupe numéro 3 eut lieu le dimanche 19 mars. Il y eut jeu de whist, bingo, vente de paniers, loterie et bille pour la cagnotte. La somme de $153.00 fut réalisée.

Bingo

Un bingo aura lieu à la salle paroissiale le dimanche 9 avril. Tous sont cordialement invités à y assister.

Malades

Mmes Camille Carrière et Charles Wolenski, M. Aimé Gauthier et la petite Jeannette Chicoine ont passé quelques jours à l'hôpital de Redvers. Complet rétablissement à tous ces malades.

Semaine Sainte

Les offices de la Semaine Sainte furent suivis assidûment par un grand nombre de paroissiens; les communions furent nombreuses et les adorateurs du Jeudi Saint vinrent dévotement à tour de rôle faire une demi-heure de prières. Pour la fête de Pâques, les autels étaient décorés artistiquement de magnifiques fleurs naturelles.

Dumas

Va-et-vient

M. et Mme René Lamontagne, de Winnipeg, et leur frère et beau-frère, Richard, de l'Aviation canadienne, stationné à Rivers, Man., étaient en visite, pour la longue fin de semaine, chez leurs parents, M. et Mme P. Lamontagne.

M. et Mme Roland Boulet et leurs enfants, d'Alida, étaient en visite chez leurs parents.

M. et Mme Robert Jacques et leurs enfants étaient en visite chez leurs fille et gendre, M. et Mme W. Wyporowich. M. et Mme Emile Bandu, de Kipling, étaient aussi en visite au même endroit.

M. Francis Giroux, de Regina, rendit visite à ses soeur et beau-frère, M. et Mme Lucien Beauchêne, de Wawota.

Zenon Park

Va-et-vient

Mme Alphonse Lacroix s'est rendue, il y a quelque temps, à l'hôpital de l'Université de Saskatoon pour examen médical, et a visité ses frère et belle-soeur, M. et Mme Jean Lacroix, qui demeurent à Saskatoon.

Mme Laurianne Duperreault, de Tisdale, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme L.-P. Hudon, récemment.

Mlle Louise Turcotte est retournée à Prince-Albert après avoir visité ses parents, M. et Mme Emile Turcotte, et ses frères et soeurs.

Mlles Odile Bernard et Paulette Normand, de Regina, étaient, en fin de semaine, chez leurs parents respectifs, MM. et Mmes Marius Bernard et Robert Normand.

M. et Mme Louis Ferré et leurs enfants ont visité, dernièrement, leurs parents et grands-parents, M. et Mme Jean Ferré, à Saskatoon.

MM. et Mmes Louis Chartier et Rémi Lalonde et leur petit garçon, Roger, ainsi que Mlle Thérèse Perras, cette dernière de Tisdale, ont rendu visite à M. et Mme Roland Brisebois et leur famille, à Prince-Albert, en fin de semaine.

M. et Mme S. Brière, de St-Boniface, sont en visite chez leurs fille et gendre, M. et Mme Bernard Favreau, et leurs enfants.

Mme Maurice Bussière et son fils ont ramené leur mère et grand-mère, Mme Adélard Moyen, de St-Front, où elle a visité ses enfants et leurs familles pendant quelque temps.

Le professeur, M. L. E. Sparling, d'Arborfield, qui donne des cours en agriculture aux garçons des 9e et 10e années tous les lundis et mercredis à l'école du village, est allé à Ridgedale le mercredi soir 22 mars avec huit de ses élèves pour assister à une conférence. Les orateurs invités étaient MM. Omar Bilocury et Harvey Goering, de la compagnie "Pioneer Grain" de Winnipeg, Man., et M. Murray Riddel, de "Chipman Chemicals Ltd." de Saskatoon.

M. Gérard-T. Leblanc est de retour chez lui après avoir été employé à Prince George, C.-B., pendant les mois d'hiver.

M. Jos. Perreault est allé, dernièrement, à Saskatoon pour examen médical.

M. Jos. Leblanc, de Prince George, C.-B., visite présentement ses parents, M. et Mme Edouard Leblanc, et ses frère et soeurs et leurs familles.

M. et Mme Roland Roy étaient récemment de passage à Regina, où M. R. Roy a assisté à une conférence sur la réfrigération. Mme Roy a visité sa soeur religieuse et étudiante garde-malade à l'hôpital des Soeurs Grises. Ils étaient accompagnés de leurs oncle et tante, M. et Mme Urbain Marceau, qui ont visité leur fille, Germaine, employée à Regina.

Plusieurs vendredis soirs au cours de l'hiver, dans une des classes de l'école du village, des cours d'administration de ferme offerts par l'Université de la Saskatchewan ont été donnés par M. Paul-E. Lacroix, et suivis par une vingtaine de chefs de familles et leurs épouses.

Un autre cours traitant sur d'autres sujets importants complétera sous peu cette série de cours.

M. et Mme Normand Roy ont en ce moment la garde des enfants chez M. et Mme Laurier McCrea en l'absence de ces derniers, partis pour un voyage d'un mois en Colombie-Britannique, où ils visiteront des parents et amis. Ils sont accompagnés de Mmes Yvonne Poulin et Clara Chabot.

Mme Anna Marchildon est partie le samedi 25 mars, pour un séjour prolongé chez ses fille et gendre, M. et Mme Gérard Moquin, à Bonnyville, Alta. Accompagnée de son fils, Luc, de Winnipeg, Man., et de ses fils et bru, M. et Mme Léon Marchildon, elle visitera à Morinville, Alta, M. et Mme Léon Moyen, soeur et beau-frère de Mme L. Marchildon.

M. Léon Lalonde est allé, la semaine dernière, en voyage d'affaires à Saskatoon.

Correction

Une erreur s'est glissée dans la dernière chronique. On aurait dû lire que le jeune Jean Favreau est patient à l'hôpital St-Paul de Saskatoon, et non à l'hôpital de l'Université.

Bellegarde

Çà et là

M. et Mme Albert Bourgeois, de St-Boniface, ont visité leurs parents de Bellegarde.

M. et Mme Georges Gervais ont passé quelques jours à Saskatoon, dernièrement.

M. et Mme Henri Bauche sont revenus enchantés de leur séjour au Texas.

Sincères condoléances à M. Joseph Blézy qui a eu la douleur de perdre son père, M. Marius Blézy, de Storthoaks.

M. et Mme Léonard Donais et leurs enfants ont passé la fin de semaine chez leurs parents de Fannystelle.

M. Félix Sylvestre a accompagné M. Maurice Lamotte, de Redvers, à Winnipeg pour quelques jours.

Les responsables de Foyer-Ecole de Bellegarde organisèrent une soirée familiale qui eut lieu le lundi de Pâques, 3 avril, à la salle paroissiale.

Albertville

Décès

Le vendredi matin 17 mars, M. Lucien Brassard, âgé de 35 ans, est décédé à l'hôpital Victoria de Prince-Albert.

Les funérailles eurent lieu en l'église d'Albertville au milieu d'une nombreuse assistance. M. l'abbé J.-A. Beaulac, curé, chanta le service funèbre.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Thérèse Saretsky; deux fils, Donald, âgé de 9 ans, et René, 7 ans; une fille, Patricia, âgée de 5 ans; son père, M. Léande Brassard; une soeur, Mme Joseph Clark, de Paddockwood, Sask.; trois frères, Rock et Raoul, de Prince-Albert, et Adrien, ainsi qu'un demi-frère, Arthur Pellerin, d'Albertville.

Les porteurs, tous amis du défunt, étaient MM. Jean Pellerin et Edouard Brassard, de Prince-Albert, Dominique Provencher, Robert Beauchêne, Armand Gobeil et Roland Godin. Norman Pellerin, un neveu, portait la croix.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière local. Le salon mortuaire de Prince-Albert était en charge des funérailles.

Funérailles

Le jeudi 16 mars avait lieu les funérailles de M. Louis Roussel, âgé de 30 ans, décédé après une longue maladie. Le défunt laisse dans le deuil ses parents, M. et Mme Joseph Roussel; deux frères, Denis et Léon; six soeurs, Marie, Jeanne, Germaine, Thérèse, Laurentie et Geneviève; 33 neveux et nièces.

Les porteurs étaient MM. Ernest et Albert Gobeil, Lucien Gignac, beaux-frères du défunt, un frère, Denis, un neveu, Arthur Gobeil, et un ami, Damien Gignac. M. Raymond Gobeil, neveu du défunt, portait la croix.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière local. Le salon mortuaire Mackenzie était en charge des arrangements funéraires.

Çà et là

M. Romuald Brûlé est revenu d'un voyage de deux mois à Vancouver, Californie, Mexico, Texas et Louisiane.

Mme Roland Godin est revenue, par avion, de Windsor, Ont., où elle rendit visite à ses parents, M. et Mme Albert Cloutier, et ses frère et soeur.

Malades

MM. Maurice Trudel et Albert Rapin, ainsi que Mme Thérèse Gignac, sont hospitalisés.

M. Joseph Carrier, Mmes Denise Rapin et Aurore Painchaud et le petit Arthur Brassard sont de retour de l'hôpital.

Jubilé de diamant à St-Louis de la 1ère religieuse institutrice

ST-LOUIS — Le dimanche 9 avril, Mère St-Victor, de l'Institut des Filles de la Providence, fêtera son jubilé de diamant de profession religieuse.

Mère St-Victor (née Emma Henry) naquit à Ploubaslanec, Côtes-du-Nord, France, le 11 février 1881. A l'âge de 17 ans, elle sollicita son admission au Noviciat de la Providence, où elle prononça ses premiers voeux le 9 avril 1901.

En 1904, elle s'exila au Canada pour se dévouer à l'éducation des enfants dans les missions de l'Ouest. Elle avait déjà commencé à étudier l'anglais en France. Dans un laps de temps remarquablement court, elle maîtrisa parfaitement la langue, passa les examens requis et fut admise à l'école normale de Regina. Dès 1906, elle commençait sa carrière d'enseignement à Howell (aujourd'hui Prud'homme), où elle fut la première institutrice religieuse. De 1909 à 1919 elle enseigna à l'école de St-Louis de Langevin. Ses élèves de ce temps-là lui gardent toujours un souvenir très reconnaissant et une admiration sans borne.

L'obéissance appela ensuite Mère St-Victor à Végreville, Alta; elle y fut d'abord directrice de l'école, ensuite supérieure du pensionnat. En 1929, elle fut nommée maîtresse des novices à Prud'homme. En 1941, elle devint Provinciale canadienne de sa communauté.

Elle est maintenant retirée de la vie active. Elle réside à St-Louis, où elle présente toujours un bel exemple de vie toute dévouée à Dieu et aux âmes.

Mère St-Victor fut une éducatrice hors ligne. Son Institut compte beaucoup de religieuses parmi ses anciennes élèves. Elle est très heureuse d'avoir des prêtres parmi les garçons qu'elle a formés: Mgr J.-A. Boucher, curé de la cathédrale de Prince-Albert, M. l'abbé E. Forestier, curé de Carrot River, le R. P. Georges Tétreault, O.M.I., ainsi que feu M. l'abbé Emile Touchet, de Duck Lake.

Les Dames de la Ligue Féminine Catholique de St-Louis invitent tous les amis et anciens élèves de Mère St-Victor à un banquet en son honneur le 9 avril prochain, à midi, dans la salle paroissiale. Le profit de ce banquet sera offert à l'église de St-Louis.

Titanic

Dames de l'Autel

Le vendredi 24 mars, les Dames de l'Autel eurent leur assemblée mensuelle à la résidence de Mme Arsène Fiolleau. On décida d'organiser une partie de cartes et du bingo pour le dimanche 16 avril, dont les recettes serviraient pour le renouvellement de la clôture du cimetière paroissial, et d'organiser le pique-nique paroissial annuel pour le dimanche 23 juillet.

La prochaine réunion des Dames de l'Autel aura lieu le vendredi soir 16 avril, à la salle paroissiale.

Çà et là

Plusieurs familles assistèrent au festival oratoire de l'école Stobart de Duck Lake, le dimanche 26 mars.

M. et Mme L. Delisle et leur famille, accompagnés de M. et Mme A. Dumont, de Duck Lake, visitèrent M. et Mme Auguste Mercereau à Meacham, le dimanche 26 mars.

Spiritwood

Rencontre fructueuse

C'est avec joie que les pensionnaires du couvent de Spiritwood ont accueilli six Enfants de Marie de Vawn, le 25 mars. Le but de cette rencontre était de partager et discuter certaines opinions qui peuvent donner une plus exacte conception des vertus chrétiennes.

Dès 9 h. 30 a.m., toutes se réunirent pour une période d'étude ayant pour thème "Culture et Modestie", sous la présidence de Berthe Pelchat. La session s'ouvrit par trois Ave Maria et un cantique au St-Esprit. Berthe, dans un discours intéressant, exposa la nécessité du vêtement: 1) protection, 2) ornementation, 3) modestie. Puis Gabrielle Blanchette et Anne Despins développèrent les mêmes idées plus en détails.

Ensuite on organisa des équipes pour répondre à un questionnaire. Sous l'habile direction de deux religieuses, les Rév. Srs Stella-Marie et Elisabeth-de-Marie, les réponses de chacune furent corrigées en groupes.

Les forces physiques vite refaites par un succulent dîner et une récréation un peu prolongée, on continua les discussions à 2 h. 30. "Ce qu'est la modestie" fut le sujet traité par Mlle Jeannette Bertrand qui fit remarquer que la mode et la modestie peuvent très bien s'allier et que cette dernière rehausse grandement la dignité de la femme. "La loyauté à l'Eglise", interprétée par Irène Latendresse, était un sujet très approprié pour conclure cette dernière période de la journée, avant la messe de 4 h. p.m. et la bénédiction du Saint Sacrement.

La séparation eut lieu à 7 h., avec la promesse d'une autre rencontre en mai, mais cette fois à Vawn.

Diane TURGEON.

Jackfish

Çà et là

Plusieurs paroissiens de Jackfish assistèrent au concert d'amateurs à Meota. Ce fut un grand succès.

MM. René et Joseph Bru allèrent à North Battleford pour rencontrer leurs fils, Roland et Claude, venus du collège St-Jean d'Edmonton, pour les vacances de Pâques.

Gérald L'Heureux a été à Kerrobert avec M. William Dawe, de Cavalier, et est revenu avec un tracteur.

Adrien St-Amant et Lionel Arcand sont venus du collège St-Jean d'Edmonton pour passer les vacances de Pâques dans leurs familles.

Lors de la partie de gouret jouée à Edam le 28 mars entre Jackfish et Meota, Meota fut vainqueur par un compte de 4 à 3.

A LA CONQUÊTE DU MONDE

5 - Au delà des mers

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

d'après les Actes des Apôtres

Images de Marie Pignal

Bande no 7









1. — Voici Paul arrivant à Jérusalem. Il a laissé les disciples qui l'accompagnaient prendre les devants pour prévenir les frères; il marche seul. Dans son esprit repassent sans doute les terribles prédictions d'Agabus, mais il raffermit son âme, car une inspiration intérieure le pousse à continuer sa route. Il aborde la ville par son angle sud-est. On voit le Temple avec ses galeries élégantes qui clôturent le Parvis des Gentils; au delà, les cours, les coupoles s'étagent jusqu'à la pierre sacrée de l'Autel des Sacrifices.

2. — A Jérusalem, Jacques lui dit: Tu vois, frère, combien de milliers de juifs ont cru, et tous sont zélés pour la Loi. Or ils ont entendu dire que tu enseignes de se séparer de la loi de Moïse . . . que faire donc? On sait ton arrivée, montre-toi au Temple comme un fidèle observateur de la Loi. Prends avec toi ces quatre hommes qui ont fait un voeu et sont trop pauvres pour payer les sacrifices expiatoires: purifie-toi avec eux, et paie pour eux au Temple; ainsi, on te verra observant scrupuleusement tous les rites et les mauvais bruits s'éteindront."

3. — Paul trouve le conseil bon. Les rites et les sacrifices de la purification se répartissent sur sept jours: ce fut donc souvent que Paul fut aperçu en observateur exact de la loi mosaïque. Le voici, avec ses protégés, apportant les offrandes prescrites pour le sacrifice: un agneau d'un an, une brebis, un bélier, et des offrandes de pain azyme, de galettes arrosées d'huile etc. En haut des escaliers séparant les diverses cours, le prêtre reçoit les offrandes.

4. — Les sept jours allaient être terminés lorsqu'une circonstance fortuite vint tout gâter. Des juifs d'Asie, sans doute des Ephésiens, ennemis fanatiques de Paul, attendaient dans le Parvis pour porter eux aussi leurs offrandes. Paul descend un escalier, les Ephésiens le reconnaissent. "Il nous a échappé en Asie, se disent-ils, mais ici il ne se sauvera pas!" C'est une grêle de coups qui s'abat sur Paul, tout est bon pour frapper: une corde trouvée par terre, des pierres, des bâtons.. On l'entraine hors du Temple pour l'achever.

"Le Coin des jeunes"

Les constitutions de la Relève manitobaine

Préambule, nature et buts:

La Relève manitobaine est un mouvement de jeunes canadiens-français désireux d'assurer le progrès de leur groupe ethnique et catholique au Manitoba et de la promouvoir dans tout le Canada. Le mouvement vise à produire une élite consciente de la beauté et de la valeur pratique, à l'âge moderne, de la culture canadienne-française et française, afin de les apprécier davantage et d'en faire bénéficier les autres.

MOYEN D'ACTION: la Relève manitobaine entend former ses membres par la prière, l'étude et l'action. Elle compte ainsi initier graduellement ses membres actifs aux oeuvres et aux fonctions qui les attendent comme adultes canadiens-français.

Les constitutions:

Article I: devise et patrons

La devise de la Relève manitobaine est "le français à l'honneur". Le patron principal de la Relève manitobaine est Don Bosco. La patronne secondaire du mouvement est sainte Jeanne d'Arc.

Article II: blason

Le blason officiel de la Relève manitobaine comporte comme éléments constitutifs:

a) un flambeau: symbole d'idéal pour la jeunesse; invitation constante à garder la foi et la langue.
b) deux feuilles d'érable: symbole national.
c) le bison des armoiries du Manitoba.
d) deux fleurs de lys: symbole d'origine française.
e) la devise: le français à l'honneur.

Article III: membres

a) membres honoraires
1—Sont membres honoraires en vertu de leur office:
a) l'archevêque de St-Boniface.
b) le président de l'A.I.L.F.M.
c) le président de l'A.E.C.F.M.
d) les anciens présidents provinciaux de la Relève manitobaine.
2—D'autres noms pourront être ajoutés à cette liste de membres honoraires. Le choix se fera de la façon indiquée par l'exécutif provincial.

b) membres actifs.
Tout élève franco-manitobain participant aux activités de la Relève et ayant payé sa cotisation sera considéré membre actif.

Article IV: cartes de membre

Une carte de membre est émise durant l'année en cours par l'exécutif provincial et doit être possédée par tout membre actif:
a) moyennant une cotisation fixée périodiquement par l'exécutif provincial.
b) prévoyant une distinction dans la couleur des cartes de membre . . .

Article V: organisation générale

Afin d'atteindre plus sûrement son but, la Relève manitobaine possède les organismes et les cadres suivants:
a) les comités de classe.
b) les comités et exécutifs locaux (école).
c) les comités et exécutifs divisionnaires.
d) un comité et exécutif provincial avec bureau central pour le mouvement.
e) le congrès général annuel.
1—rapport du travail de l'année.
2—élection des chefs provinciaux et divisionnaires.
3—discussion et adoption définitive du programme de l'année.
f) d'autres sous-comités peuvent être formés au besoin selon les décisions de l'exécutif provincial tels que comité du congrès et comité de nomination.

Article VI: plan local

a) comité local: formé d'un président, vice-président et secrétaire-trésorier élus par l'exécutif local, auxquels sont adjoints un aumônier et un adulte responsable. Ces derniers seront nommés après entente entre le comité local et l'autorité paroissiale et scolaire.
b) exécutif local: formé du comité local et d'un représentant par classe de la 7e à la 12e année.
c) fonction: l'exécutif étudie le plan d'action provincial, complète et adapte ce programme à son milieu, compte tenu des problèmes de sa division. C'est à ce niveau du mouvement que se réaliseront dans le concret les buts de la Relève.

Article VII: plan divisionnaire

a) comité divisionnaire: formé d'un président, vice-président et secrétaire-trésorier élus par les comités locaux auxquels sont adjoints un aumônier et un adulte responsable.
b) exécutif divisionnaire: formé des comités locaux de cette division et du comité divisionnaire.
c) fonctions: aider les locaux à réaliser les plans provinciaux.

Article VIII: plan provincial

a) comité provincial: président, vice-président, secrétaire-trésorier et trois conseillers élus par l'exécutif provincial auxquels sont adjoints un aumônier nommé par l'archevêque du diocèse, un adulte responsable nommé par l'A.I.L.F.M.
b) exécutif provincial: les membres du comité provincial et ceux des comités divisionnaires.
c) fonctions.
1—il est responsable de la promotion de la Relève dans la province.
2—il prépare et dirige le programme de l'année.
3—il organise le congrès annuel en collaboration avec les divisions.
4—il nomme des sous-comités selon les nécessités

Article IX: attribution des officiers

a) plan provincial

1—le président.
Il convoque, préside et dirige les réunions de l'exécutif et du comité provincial, ainsi que le congrès général annuel. Il peut convoquer une assemblée spéciale. Dans le cas d'égalité de voix son vote est décisif. Il est membre ex-officio de tous les sous-comités. Il est de droit le représentant de l'exécutif provincial auprès des locaux et des divisions, ainsi qu'auprès des autorités et des organisations. Il peut se faire remplacer, et il désigne alors lui-même son remplaçant. Il doit tenir un contact régulier avec les locaux.
2—le vice-président.
En l'absence du président, le vice-président remplit toutes les fonctions du président. Il peut être président d'un comité provincial.
3—le secrétaire-trésorier.
Il rédige les procès-verbaux des assemblées de congrès général et des délibérations de l'exécutif et du comité provincial. Il fait la correspondance et reçoit les directives de l'exécutif et du président. Il a la garde des archives du mouvement. Le secrétaire peut s'adjoindre un ou plusieurs assistants. Il est de droit le chef du secrétariat. Il s'occupe de la comptabilité qu'occasionnent toutes dépenses. Il doit viser à maintenir une bourse suffisamment fournie pour assurer à la Relève son plein épanouissement. Il signe les chèques et autres effets de commerce conjointement avec le président ou avec tout autre officier désigné par l'exécutif. A tous les mois, ainsi qu'à la fin de l'exercice financier, il présente un état financier précis; il présente un bilan vérifié lors du congrès général annuel.
4—les conseillers.
Ils avisent les autres officiers.
5—le propagandiste.
Il est chargé de contacter les agences de communication afin de les tenir au courant du programme de la Relève et de ses réalisations. Il est nommé par l'exécutif, prend ses directives de celui-ci et lui rend compte de ses activités.
6—vacances.
Au cas où un siège devient vacant par suite de décès, maladie ou démission, l'exécutif provincial peut combler la vacance sans attendre la réunion du congrès général annuel.
7—Si un fonctionnaire de l'exécutif provincial a négligé gravement sa charge, les autres membres procéderont à la déposition du membre concerné, avec l'approbation d'un extérieur: l'aumônier provincial ou l'adulte responsable.

b) plan divisionnaire

1—le président.
Il convoque, préside et dirige les assemblées de l'exécutif et du comité divisionnaire. Il rédige, à l'intention de l'exécutif provincial à la fin de son terme, un procès-verbal des activités et des résultats de son administration.
2—le vice-président.
Il jouit des attributions du président en son absence.
3—le secrétaire-trésorier.
Il rédige les procès-verbaux des réunions et fait la correspondance. Il signe conjointement avec le président les chèques et autres effets de commerce. Régulièrement au cours de l'année, ainsi qu'à la fin de l'exercice financier, il présente à la réunion de la division un état financier précis. A la fin de chaque exercice financier, il soumet une copie de son rapport à l'exécutif provincial.

c) plan local

1—le président.
Il convoque, préside et dirige les réunions de l'exécutif et du comité local. Il fait parvenir à sa division, selon le cas, un rapport détaillé des activités du local et voit à ce que son local participe aux activités divisionnaires.
2—le vice-président.
Il jouit des attributions du président en son absence.
3—le secrétaire-trésorier.
Il rédige le procès-verbal des délibérations de l'exécutif et celui de l'assemblée régulière du local. Il est responsable des archives et de la correspondance. Il voit à la comptabilité du local. Il signe conjointement avec le président les chèques et autres effets de commerce. Régulièrement au cours de l'année, ainsi qu'à la fin de l'exercice financier, il soumet une copie de son rapport à l'exécutif divisionnaire.

Article X: rôle de l'aumônier et de l'adulte responsable

L'aumônier et l'adulte responsable ne font pas partie de l'organisme auquel ils sont assignés. Leur rôle est auxiliaire; ils suggèrent, orientent, avisent, surveillent, corrigent, aident et encouragent.

Chaque comité local, divisionnaire et provincial du mouvement possède un aumônier (ou) et un adulte responsable.

L'aumônier assiste aux réunions du comité et de l'exécutif et a autorité dans les questions de dogme et de morale. Cette clause vaut pour tous les aumôniers aux autres échelons

Article XI: réunions

a) plan local

a) plan local.
Le local tient une assemblee annuelle avant le congrès provincial au cours de laquelle il y a élections et le compte rendu du rapport financier et du rapport des activités.
2—assemblée spéciale.
Le président peut convoquer une assemblée spéciale lorsqu'il le juge opportun.
3—assemblée obligatoire.
Le local doit se réunir au moins une fois par mois. L'étude du programme doit se faire au cours de cette assemblée.
4—le vote.
Tout membre actif, présent lors d'une réunion, a droit de vote. Le vote peut être pris à main levée; tout membre a le droit d'exiger que le vote se fasse par scrutin secret. Une proposition est adoptée si elle obtient la majorité des voix. Au cas d'égalité des voix, la voix du président est décisive.

b) plan divisionnaire

1—la division organise et prépare les réunions de l'exécutif qui auront lieu lorsque la chose est nécessaire.
2—le comité divisionnaire se réunit une fois par mois.

c) plan provincial

1—le comité provincial se réunit une fois par mois.
2—l'exécutif provincial se réunit quand la chose est nécessaire.

d) le congrès général annuel

Le congrès revêt un caractère de grande envergure. L'ouverture et la clôture doivent être particulièrement des séances solennelles auxquelles on invite des personnalités religieuses et laïques du groupe franco-manitobain, en même temps que des personnalités et des représentants des groupes canadiens-français des autres provinces.

Le congrès émet des voeux et adopte des résolutions. Le congrès général peut déplacer le lieu de ses réunions. L'organisation matérielle, le programme du congrès, les sujets d'étude, les invitations, la conduite des délibérations doivent être sous la direction du comité provincial.

Le courrier des Jeunes

Cher cousin José,

Je viens de commencer à lire **La Liberté et le Patriote** et je pense que le coin des jeunes est très intéressant.

Pâques est arrivé. Pâques est une fête religieuse. Pendant la passion Jésus souffre pour tout le monde.

Nous avons du bonheur si nous avons fait des sacrifices pendant le carême.

Notre famille ira souper chez ma tante Regina et nous irons visiter une autre tante religieuse.

Je vous souhaite un joyeux jour de Pâques.

Votre cousine,
Michèle SALA,
628, avenue Bannatyne,
Winnipeg 2, Man.

* * *

Cher cousin José,

La grande et joyeuse fête de Pâques approche. J'ai hâte de savoir ce que je vais avoir dans mon petit panier. Je vais me lever de bonne heure, descendre en bas et fouiller dans tous les coins. Dimanche, après la messe de midi, nous irons chez ma grand-mère.

Il y en a qui se demande pourquoi Pâques est une fête religieuse. Avant de mourir sur la croix Jésus pensa à tout ce qu'il devait souffrir pour expier les péchés des hommes. Après être mort sur la croix, il est ressuscité le jour de Pâques.

Quand nous pensons seulement aux oeufs de Pâques nous oublions ce grand drame. Dimanche, je vais bien prier et bien communier pour montrer ma reconnaissance à Jésus.

Je vous souhaite de joyeuses Pâques.

Votre cousine,
Evelyne ROY,
829, avenue William,
Winnipeg 3, Man.

* * *

Cher cousin José,

Pâques est une grande fête religieuse, celle de la résurrection de Notre Seigneur Jésus-Christ. Si nous lisons la Passion avec tout notre coeur nous allons retirer un bonheur immense, nous ne devons pas être des païens et penser juste aux oeufs de Pâques et avoir du plaisir! A Pâques, notre panier pour Jésus, c'est bien d'avoir à offrir des sacrifices, des messes, des communions et beaucoup de chemins de croix. Je vous souhaite un joyeux jour de Pâques et du bonheur.

Votre cousine,
Lucille MONETTE,
1900, avenue Corydon,
Winnipeg 9, Man.

* * *

Cher cousin José,

Je vous souhaite une bonne fête de Pâques. Il y a des enfants chez nous, ils sont trois, et ils pensent que la fête de Pâques est faite pour des oeufs aux chocolats. Mais quand on lit la passion de Jésus on lui promet d'être bon et de Lui aider par nos sacrifices à sauver le monde et de l'aider à porter sa croix. "Souviens-toi que c'est nos petits péchés et nos grands péchés qui font sa croix plus pesante." J'ai lu cela dans mon chemin de croix.

Votre cousin,
Jean KRAINICUIK,
557, avenue Pacific,
Winnipeg 3, Man.

* * *

Cher cousin José,

Je vous souhaite une heureuse fête de Pâques.

Tout le monde est joyeux le jour de Pâques parce que Jésus est ressuscité.

Pendant le carême j'ai fait le chemin de la croix tous les jours. J'espère que nous aurons de joyeuses Pâques à la maison.

Votre cousine,
Rose-Marie COURCHAINE,
481, avenue William,
Winnipeg 3, Man.

* * *

Cher cousin José,

Lundi je m'en venais à l'école avec le coin des jeunes dans la main. J'étais si fière d'avoir lu le nom de ma compagne, et voilà que je la rencontre.

"Je te félicite, Lucille, tu as gagné un prix."

"Merci Gisèle", dit-elle.

Puis elle m'a dit que j'étais la première à la féliciter.

Heureuses Pâques.

Votre cousine,
GISELE,
443, avenue William,
Winnipeg 2, Man.

Point de vue d'une adolescente

Lors d'un concours national en juin dernier, l'article suivant de Natalie Panas, une élève des grades juniors de l'école de Baltimore, fut choisi comme le meilleur sur 998 autres:

La nouvelle s'est répandue. Une autre fille de notre école fréquente assidûment un tel garçon. Qu'est-ce que cela nous importe? C'est que normalement la personne concernée devrait n'avoir qu'un seul motif en désirant la compagnie constante et exclusive d'une autre: des plans pour un mariage dans un avenir rapproché. Pourtant, nous savons que 50 pour cent des filles qui acceptent des fréquentations assidues ne considèrent pas sérieusement le mariage. Nous n'allons pas restés inactifs et regarder ces enfants (c'est ainsi qu'ils agissent) ruiner leur vie, n'est-ce pas? Puisque ce problème en est arrivé au point critique partout dans le monde, nous devons, immédiatement, chercher des recettes pour remédier à cette "tragédie d'adolescence".

Une seule personne n'y peut rien, dix non plus. Ça prend la coopération de tout le corps étudiant pour trouver un tel remède. Nous pourrions commencer par choisir une personne d'autorité comme conseiller. La personne choisie devra être disponible après la classe afin que quiconque ayant un problème au sujet de sorties ou fréquentations assidues puisse la consulter.

* * *

Le service de la presse peut être utilisé comme un moyen de recherche de ce fameux remède. Editorial, articles ou tribune libre du journal de l'école pourraient remporter un grand succès.

Qu'est-ce que vous pensez d'une devise hebdomadaire sur le tableau d'affiches du corridor ou dans chaque classe? Ainsi, elle pourrait être vue de tous les étudiants. Par exemple, "Fréquentations assidues? Etes-vous prêts?". "Un(e) ami(e) régulier(e)? Il faudra exclure les autres!" ou encore, "Toujours le même. Quelle variété!" Même si, une de ces victimes seulement, est convaincue qu'elle avait tort, le projet sera une oeuvre de grande valeur.

Une des raisons pour lesquelles les étudiants commencent à faire des fréquentations assidues, est la tendance à "faire comme les autres". Les élèves des grades plus avancés ont une véritable influence sur le reste du corps étudiant. Alors, il faut convaincre ceux-là les premiers.

Quelques étudiants préfèrent un ami régulier à cause de leur timidité ou leur incompétence à bien danser ou s'amuser avec les autres. Si c'est possible, commencez une activité additionnelle, telle que leçons professionnelles de danses. Chaque membre payant ses dûs, vous pourriez engager un maître professionnel de danses d'un studio populaire. Ce serait aussi très amusant pour tous.

* * *

Dans tout le monde d'affaires on se sert d'"échange d'idées". Pourquoi ne nous en servirions-nous pas pour résoudre nos problèmes? Réunissez chaque semaine un différent groupe d'étudiants pour discuter les fréquentations assidues. Laissez-les écrire tout ce qui leur passe par la tête, n'importe si leurs pensées ou idées semblent ridicules ou exagérées. Lorsque celles-ci sont lues à haute voix, la pensée de l'une peut devenir l'idée de l'autre. Ceci peut être une solution.

Les adolescents disent que le monde ne les comprend pas, donc ils doivent trouver la sécurité dans leur propre cercle. Aidons-les à trouver une sécurité intérieure et leur tragédie deviendra un triomphe.

Le troisième Congrès mondial pour l'apostolat des laïcs

ROME — Le cardinal Domenico Tardini, secrétaire d'Etat, a adressé une lettre au comité permanent des congrès internationaux pour l'apostolat des laïcs. Dans ce document, le cardinal encourage le comité à poursuivre le travail de préparation du troisième Congrès mondial pour l'apostolat des laïcs, qui devra se tenir à Rome, tout en soulignant l'opportunité de tenir ce congrès après le Concile oecuménique seulement, "ce qui fournirait une occasion propice pour divulguer et appliquer les directives conciliaires touchant le laïcat catholique"

Le cardinal souligne enfin que le prochain congrès devra rappeler aux catholiques la nécessité de l'unité dans la foi et de la discipline dans l'action.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Laisse parler ton coeur

par M. Beuve-Méry

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 22

Le capitaine tira son chapeau sur ses yeux pour cacher son rire.

— Comment elle sait? Je crois qu'elle a étudié les moeurs des autruches, dit-il, secouant les cendres de sa pipe.

— Très bien, dit Antoine avec bonne humeur.

Il était trop heureux pour se froisser d'une raillerie.

— Te souhaite tous les bonheurs, Antoine, dit Kerlay, frappant amicalement l'épaule du futur marié. Edmée est extrêmement gentille.

— Merci, ami. Pourquoi ne te lances-tu pas et n'en fais-tu pas autant?

— La meilleure fille qui existe, appuya le frère de la jeune personne. Mais avec des idées à elle, je vous préviens, Barroy.

— Oh! moi aussi, dit l'intéressé, et dans la circonstance, nos idées s'accordent, de sorte que tout marchera au mieux . . .

Puis, changeant de sujet:

— A propos, capitaine, vos contrebandiers?

— Pas une trace. Nous sommes sur une mauvaise piste.

Pendant que les hommes causaient, Mme Galven et Christiane félicitaient Edmée et s'amusaient à la taquiner.

Mme Galven rayonnait. Depuis longtemps, elle souhaitait cette heureuse solution des tourments d'Antoine Barroy, dont elle avait deviné la peine secrète.

— Il faut que vous n'ayez pas de coeur pour avoir laissé souffrir depuis des mois ce cher bon Antoine, méchante petite fille!

— Pas de coeur? M. Barroy ne le croit pas, puisqu'il m'a demandé de le lui donner.

Christiane se réjouissait sincèrement du bonheur des nouveaux fiancés et en même temps s'attristait d'avoir sottement gâché elle-même son propre bonheur. Gérard Kerlay était le seul homme qu'elle se serait jamais décidée à épouser. Si elle ne l'épousait pas, elle resterait fille jusqu'à la fin de ses jours.

Les pensées de Kerlay suivaient le même cours. Jamais une autre femme ne prendrait dans sa vie la place qu'il avait espéré qu'occuperait Christiane.

Sur la route du retour, Gérard et Christiane se trouvèrent un peu en arrière des autres. La douce ombre du crépuscule envahissait le paysage.

— Il fait encore presque chaud! s'exclama Kerlay.

— Oui, il fait bon, répondit Christiane, distraite.

— A quoi pensez-vous? demanda-t-il après un regard rapide sur son visage qu'il voyait de profil.

— Moi? Je crois que je pensais à Edmée et à Antoine Barroy.

— Ce brave Antoine! J'espère que les choses tourneront bien pour lui.

— Je l'espère aussi . . .

— Vous paraissez fatiguée, dit-il, posant sa main sur les rênes de Bella. L'êtes-vous vraiment?

— Pas réellement fatiguée, et pourtant . . .

— Pourtant quoi? La nostalgie de la France?

— Oui, sans doute.

Il serra les lèvres.

"Le fidèle correspondant, murmura-t-il. La peste l'emporte!"

Et, tout haut:

— Ne pourriez-vous retourner pour quelque temps chez vous et me laisser la charge de Roseterre?

— Oh! non, bien sûr, dit-elle avec une hâte peu flatteuse.

— Pourquoi? N'auriez-vous pas confiance?

— Ce n'est pas une question de confiance. Je ne puis pour le moment retourner en France. Et si je le pouvais, . . . je ne saurais où aller. Je veux dire que je n'ai pas d'amis.

— J'avais compris que vous aviez des parents à Paris.

— Les parents ne sont pas toujours des amis. J'en ai fait l'expérience.

— Ce n'est que trop vrai.

— Rien ne me déciderait à devenir l'hôte d'aucun de mes parents, continua-t-elle. Et je n'ai gardé de relations avec aucun ami, excepté . . .

Elle se redressa brusquement.

— Excepté celui qui vous écrit si fréquemment.

— Oh! je ne doute pas qu'il serait heureux de me revoir, dit-elle, un rayon espiègle dans les yeux. Mais je ne puis m'installer chez lui, n'est-ce pas?

— Non, à moins que vous ne cédiez à ses voeux et acceptiez de devenir sa femme.

Elle ne répondit pas. Ce fut lui qui reprit après un silence:

— J'ai une chose à vous dire qui vous soulagera un peu.

— Oui, dit-elle. Qu'est-ce que c'est?

— Je vais quitter Carolay.

— Quitter Carolay! répéta-t-elle, stupéfaite. Vous allez quitter Carolay?

— Oui; je suis excédé de tout, ici.

Il donna à son cheval un coup d'éperon inutile.

— Pourquoi? demanda-t-elle, les lèvres sèches.

— Chère amie, il ne faut jamais demander ses raisons à un homme. Il y a des chances qu'il vous réponde par une parole offensante ou par un mensonge.

Elle garda le silence. La nuit était tombée, éclairée par le scintillement des étoiles.

En avant, ils entendaient le rire d'Antoine Barroy et la petite voix claironnante de Gaddy:

— C'est la nuit que hurlent les loups. Hou . . . hou . . . hou . . .

— Ainsi, Carolay va de nouveau se trouver en vente, reprit au bout d'un moment le propriétaire de la concession.

Elle ne répondit pas. Une main de feu lui étreignait le coeur.

— Je compte partir au commencement de juin, commença-t-il d'une voix contrôlée.

Il tenait les yeux sur le petit visage fermé et n'y discernait aucune trace de regret.

"Elle ne s'en soucie pas", pensa-t-il.

— Vous retournerez en France, je suppose? dit-elle avec un calme apparent.

— Je n'ai pas encore de plan arrêté. Il est possible que je reste quelque temps à Québec.

Seulement quelques largeurs de main les séparaient et ils se sentaient à mille lieues l'un de l'autre.

— Je vous renverrai vos livres, dit-elle machinalement.

— Non, je vous en prie, gardez-les. Ils vous rappelleront un ennemi vaincu.

Bella prit soudain le galop pour rejoindre les devanciers. Gérard resta seul, dans un état d'esprit difficile à décrire.

CHAPITRE XXV

Le lendemain, Christiane, ayant accompagné Edmée et Gaddy sur la route de Carolay, les laissa s'y rendre seuls et prit un sentier solitaire. Elle avait besoin de se retrouver en face d'elle-même, et dans son habitation exiguë n'avait pu trouver un moment pour se recueillir.

Au bout du sentier, la promeneuse s'assit sur un bloc de quartz et se prépara à se dire à elle-même quelques vérités.

Aujourd'hui encore, un temps délicieux. Une brise légère passait à travers les lilas et les roses sauvages, se chargeant de leur parfum.

Dans le coeur de Christiane, la froidure de l'hiver. Elle s'appuya contre le roc, la tête en arrière sur ses mains, car ses battements la faisaient souffrir.

Le coup porté la veille au soir par l'annonce de Gérard Kerlay l'avait assommée. Il lui fallait se ressaisir, essayer de dominer la passion qui la possédait.

"C'est de ma faute, pensait-elle, suivant distraitement des yeux un vol d'oies sauvages, entièrement de ma faute, mais cela ne rend pas les choses moins pénibles."

Douée d'une âme vaillante, elle ne voulait pas se laisser abattre parce qu'un homme avait cessé de songer à elle.

— C'est seulement parce que je suis fatiguée que je me trouve si malheureuse.

Sa fatigue physique était réelle. Après une journée très remplie, Edmée l'avait tenue éveillée la plus grande partie de la nuit, lui parlant de son fiancé, magnifiant ses qualités d'une manière qui eût étonné et comblé de joie le bénéficiaire de l'éloge s'il avait pu l'entendre.

La désolée souleva la tête, son regard erra aux alentours. Que deviendraient pour elle tous ces lieux familiers, si chers par la présence de l'homme qui avait pris une telle place dans sa vie? Ses yeux se remplirent de larmes.

Juste un an de l'arrivée de Gérard Kerlay. Combien sa venue l'avait rendue malheureuse! Et maintenant, son départ la rendait plus malheureuse encore.

Elle essuya ses yeux.

— Ne fais pas la sentimentale, Christiane Saint-Aubin, dit-elle à mi-voix. Tu as eu tes chances de bonheur, tu n'as pas su les saisir. Tu ne vas pas maintenant gémir toute ta vie.

Un bruit léger lui fit lever les yeux. Assise en face d'une hutte délabrée, elle vit avec horreur la tête d'un ours adulte encadrée dans la fenêtre sans vitre.

(à suivre)

La télévision dans le monde de l'enfant

Normes pour la durée de l'écoute et de la vision

1. — La télévision ne doit pas envahir toute la vie. L'idéal pour son rendement éducatif et récréatif n'est pas qu'elle y conquière la plus grande place possible, mais qu'on lui trouve sa juste place dans la journée de l'enfant et de la famille, l'intégrant, sans leur nuire, aux autres occupations et aux autres loisirs. Seul un dosage judicieusement équilibré, et peut-être parcimonieux, empêchera qu'un aussi riche instrument de formation et de détente ne devienne nocif ou que ses jeunes usagers ne soient bientôt blasés à son égard.

2. — La durée moyenne acceptable d'utilisation journalière ne peut être chiffrée d'une manière trop mathématique. Néanmoins, compte tenu de la capacité d'attention de l'enfant, on admet comme norme que le spectacle télévisé ne doit pas être suivi au-delà d'une demi-heure avant neuf ans, ni jamais dépasser deux heures aux âges suivants, cette "ration" extrême ne pouvant être habituelle.

3. — La limitation s'impose dans l'horaire habituel même si l'intérêt de l'enfant parait supporter et même solliciter des prolongations. On fera la part des exceptions raisonnables. Mais il faut savoir qu'en ce domaine la démesure devient vite néfaste à l'enfant, en même temps qu'elle jette le discrédit sur un moyen de culture qui, comme tel, requiert un emploi intelligent.

4. — En particulier une sursaturation d'images est contraire à l'hygiène mentale de l'enfant. Elle risque de lui faire perdre le sens et le goût du réel immédiatement perçu et vécu.

5. — La durée excessive du temps consacré à la télévision peut mettre en péril la santé physique de l'enfant dans la mesure où elle le soumet à une fatigue des yeux et à une immobilité prolongées.

6. — L'excès nuit également aux activités "professionnelles" de l'écolier, de l'étudiant et du jeune apprenti.

7. — Enfin, le climat familial finit par y perdre dans la mesure où les conversations ne trouvent plus leur place, où l'intimité et le recueillement deviennent impossibles (menace accrue par suite de l'exiguïté de nombreux appartements). Tous ces échanges sociaux de la vie quotidienne doivent être préservés d'un envahissement despotique de la "boite à images".

Conditions optima d'écoute et de vision

1. — L'enfant spectateur de la télévision doit être placé à une distance de l'écran qui lui assure une vision nette. Il faudra souvent réagir contre sa tendance à trop s'en approcher.

2. — Le poste sera placé dans une pièce qui ait les dimensions les plus favorables. On évitera de le jucher trop haut par rapport aux enfants. Il semble que le maintien d'une source de lumière discrète soit préférable à l'obscurité complète de la pièce.

3. — L'enfant doit être bien assis, dans une position confortable, évitant à la fois le laisser-aller et les attitudes physiquement fatigantes ou déformantes.

4. — Il faut habituer l'enfant à observer la politesse à l'égard des autres spectateurs, en même temps que le respect à l'égard du spectacle, respect qui constitue un élément de la culture. Mieux vaut quitter le spectacle pour lequel on n'a pas d'intérêt, ou dans un moment où l'on n'est pas dans les dispositions voulues pour l'accueillir, plutôt que de perturber le plaisir des autres et de mal recevoir un beau message.

5. — La télévision n'a pas sa place pendant les repas.

6. — L'émission télévisée trop tardive dans la soirée est contre-indiquée pour les enfants. Elle est mal "reçue" s'ils sont fatigués, elle nuit ensuite au sommeil. Un intervalle d'environ un quart d'heure doit être ménagé entre la fin de l'écoute et le coucher.

Centre diocésain du cinéma, de la radio et de la télévision.



Une robe pour petite demoiselle qui convient à de multiples occasions, tel est ce modèle de Young Lass, en quadrillé d'Arnel et coton. La jaquette de coupe Chanel couvre une robe sans manches garnie de soutache. Le tissu d'entretien facile assure une apparence fraîche malgré de multiples usages.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Dans la conversation publique, le silence est une faute; il met les gens mal à l'aise. Mais un agréable silence est un des grands privilèges de la réelle amitié ou d'un mariage réussi. L'on peut même dire qu'entre deux partenaires qui se connaissent bien, une conversation silencieuse est possible.

Bien que chacun pense séparément, la pensée des deux suit le même sentier souterrain et souvent émerge au même moment du tunnel du silence, avec les mêmes mots. Il n'existe pas de plus grande preuve de confiance et d'affection que d'être silencieux ensemble et d'en jouir. Pour des indifférents, le silence est ennuyeux; pour des gens qui s'aiment, le bonheur.

✦ ❊ ✦

Si bébé avale un objet, n'essayez pas de l'atteindre avec vos doigts; vous risquez tout simplement de le pousser plus loin. Tenez la tête de bébé penchée et frappez légèrement dans son dos; en toussant, bébé peut remettre l'objet. Sinon, appelez le médecin.

✦ ❊ ✦

Madame X vient de perdre son mari. Elle va chez un photographe avec une ancienne photo de son défunt pour s'en faire faire plusieurs autres. Mais sur la photo qu'elle apporte, son mari avait un chapeau sur la tête:

— Ne pourriez-vous pas enlever ce chapeau?

— C'est possible, dit le photographe. Dites-moi seulement quelle couleur était sa chevelure, et de quel côté se peignait-il?

— Mais je n'ai pas besoin de vous dire ça, dit-elle; vous le verrez vous-même en lui enlevant son chapeau.

✦ ❊ ✦

Ajoutez un quart de cuillerée à thé de sel à une bouteille de vinaigre pour empêcher la formation d'un goût amer.

✦ ❊ ✦

Il y a quelque chose de plus haut que l'orgueil, c'est la modestie; et quelque chose de plus rare que la modestie, c'est la simplicité.

Rivarol.

✦ ❊ ✦

Les pommes de terre simplement cuites au four sont bonnes, mais de temps à autre, évidez-les, pilez-en le contenu avec de la crème sure, de la ciboulette et des assaisonnements, puis remplissez-en les coquilles de pommes de terre pour les soumettre à un grillage final.

✦ ❊ ✦

Monsieur rentre de son bureau.

— Tu n'en feras jamais d'autres! La bonne veut nous quitter.

— Ah! Et pourquoi?

— Il paraît que ce matin, en lui téléphonant, tu as été grossier.

— Elle a tort de prendre la mouche, je croyais que c'était à toi que je parlais!

✦ ❊ ✦

Pour enlever les taches de cacao, tout comme les taches de thé ou de café, frottez toujours ces taches avec de la glycérine avant de les laver.

✦ ❊ ✦

Pour avoir la certitude qu'une boite de fer-blanc est hermétiquement fermée, collez tout autour un papier gommé. L'air ne pourra y pénétrer.

✦ ❊ ✦

Mettez un morceau de diachylon au milieu du fil qui retient vos gravures; cela les empêchera de glisser sur le mur.

✦ ❊ ✦

On demanda à un homme qui avait réussi, quels livres lui avaient le plus aidé dans la vie.

— Le livre de banque de mon père et le livre de cuisine de ma mère, répondit-il.

L'histoire des choses

Les gens curieux se posent parfois des questions au sujet de toutes les petites choses qui remplissent notre vie. D'où viennent telle coutume, tel costume? Depuis quand met-on des anses aux tasses! Qui a inventé la poudre à canon, l'encre ou . . . les boutons à quatre trous?

On dit que c'est un marin hollandais qui a inventé le dé à coudre. Il était fatigué de voir sa fiancée se piquer les doigts en cousant. Il imagina de revêtir le majeur de la jolie main d'une étui de métal, marqué de petits creux afin d'empêcher l'aiguille de glisser.

Les gens qui lisent un peu, de même que ceux qui voyagent, sont souvent étonnés et perplexes devant les mesures utilisées par les différents peuples. Si nos mesures et notre monnaie portent les mêmes noms qu'au pays voisin, les Etats-Unis, elles n'ont jamais exactement la même valeur. Si quarante onces valent une pinte au Canada, chez nos voisins, la pinte n'a que trente-deux onces.

Le système métrique nous parait compliqué. C'est parce que nous devons convertir des mesures en d'autres qui n'ont avec elles aucune . . . commune mesure. En France, il est des plus simples parce que toutes les mesures, volume, capacité, longueur, poids, etc., correspondent parfaitement et que l'on n'a presque pas autre chose à faire que de changer les virgules de place pour passer d'une mesure à une autre.

Saucisses et muffins au four
(Fait 4 portions)

- 1 paquet de ½ livre de boulettes de saucisses "brown 'n serve"
- 4 petits muffins anglais
- 4 oeufs
- ½ tasse de lait
- 1 c. à thé de sel
- ⅛ de c. à thé de poivre
- ¼ de c. à thé de marjolaine
- ¼ de c. à thé de romarin
- 1 boite de 15 onces de compote de pommes
- Colorant alimentaire rouge

Couper les muffins anglais en deux et les faire griller. Battre les oeufs avec le lait. Ajouter le sel, le poivre, le romarin et la marjolaine. Verser le mélange d'oeufs dans un plat allant au four de 12 x 7½ x 2" légèrement graissé. Mettre une boulette de saucisse sur chaque muffin. Faire cuire environ 20 minutes à four modéré (350° F.).

Colorer la compote de pommes en rose avec le colorant alimentaire rouge et servir avec les saucisses et les muffins. On peut également servir la compote de pommes d'une façon appétissante en y ajoutant quelques petits bonbons à la cannelle au moment de servir.

* * *

Saucisses aux oeufs au four
(Fait 8 portions)

- 1 paquet de ½ livre de boulettes de saucisses "brown 'n serve"
- 8 oeufs
- 2 c. à thé de sel
- ¼ de c. à thé de poivre
- ½ c. à thé de marjolaine
- 3 c. à soupe de beurre

Graisser légèrement les côtés de 8 moules à cossetarde. Placer une boulette de saucisse au fond de chaque moule et casser un oeuf par-dessus. Mélanger le sel, le poivre et la marjolaine. En assaisonner un peu chaque oeuf. Ajouter une pointe de beurre. Faire cuire à four modéré (350° F.) environ 20 minutes ou jusqu'à ce que les oeufs soient fermes.



Q. — Je lis toujours votre courrier et le trouve intéressant et instructif. J'aurais besoin d'un conseil. Mon fils se marie en juillet et je ne sais au juste ce qui me conviendrait le mieux comme toilette. Je suis brune et dans la quarantaine. Je mesure cinq pieds 4 pouces et pèse cent quatre-vingts livres. J'ai tous les accessoires blancs qui me seront nécessaires: chapeau, souliers, sac à main, gants. Croyez-vous qu'un deux-pièces en tissu léger m'avantagerait? J'espère avoir la réponse en avril ou mai. Merci.

UNE QUE VEUT SAVOIR.

R. — Je vous remercie de vos aimables remarques, chère Madame, et j'espère que je pourrai vous aider. Comme vous êtes courte et assez forte de taille, je crois qu'une robe d'une seule pièce vous parerait mieux. Vous la choisiriez de coupe simple, de la couleur qui vous va le mieux en tissu uni de préférence, ou si c'est de l'imprimé, à tous petits dessins qui donnent un effet uni. La toile de soie ou le shantung vous ferait une très jolie toilette.

* * *

Q. — Est-il dans les limites du bon goût d'organiser un "shower" pour une fiancée avant que les faire-part ne soient envoyés et même avant la publication des bans à l'église? Je fus invitée à une telle soirée et dans ces conditions. J'y ai appris, de plus, que la majorité des dames et demoiselles présentes n'étaient pas invitées au mariage ni à la réception. Que pensez-vous de cela? Il me semble que c'est un peu faire la pêche aux cadeaux. Ai-je raison?

J'AIMERAIS SAVOIR.

R. — Je vous avouerai bien franchement que les règles les plus élémentaires du bon goût sont plus souvent violées qu'observées lorsqu'il s'agit de l'organisation de "showers". On devrait certainement attendre l'annonce officielle du mariage ou la publication des bans avant d'en lancer les invitations, à moins de raisons graves. Comme les invités aux "showers" sont des parentes, amies, compagnes de travail ou simple connaissances de la future mariée, il n'est pas essentiel que leurs noms, à toutes, figurent sur la liste des invités à la noce. La mère de la mariée reçoit généralement à un grand thé une semaine ou deux avant le mariage. A cette occasion elle invite outre les amies personnelles de la famille, toutes les personnes qui ont assisté à des réceptions en l'honneur de sa fille. Tous les cadeaux et trousseau sont exposés à l'admiration des visiteuses. Le "shower" tel qu'il l'était à son origine offrait l'occasion à des amies qui ne seraient pas de la noce, d'offrir un souvenir à une compagne, par simple amitié. Vous admettrez qu'il a acquis d'autres proportions. Pour ma part, je trouve qu'on exagère et qu'on en impose aux gens. Les jeunes couples reçoivent tout et en voulant les gâter, on les prive du grand plaisir de choisir selon leurs propres goûts.

Q. — Je lis depuis quelque temps votre courrier et je l'apprécie dans sa mesure. Mais il y a une chose qu'il faut que je dise. Je crois que vous êtes très peu sûre de vous-même. Ceci est franc par vos réponses, que vous faites trop longues pour des bagatelles. Lorsque les gens s'adressent à vous, c'est pour une opinion, votre opinion. Ils ne savent que faire de vos longs développements sur les conséquences possibles de leur action. Maintenant, puisque votre courrier semble exister pour donner des informations, voici: j'aimerais savoir comment on publie un livre. Quelles démarches faut-il faire avant? Y-a-il une maison de publication française au Manitoba? Adresse? Prix? Informations sur les marchés. Voilà c'est tout, et je vous quitte en signant HUMANISTE ET CYNIQUE. Bien à vous. Merci.

R. — Il n'y a rien de mieux pour réchauffer le coeur, par un jour maussade de fin de mars, qu'une lettre telle que la vôtre, cher Monsieur. Comme vous n'avez signé que d'un pseudonyme, je ne devrais même pas vous répondre, mais que voulez-vous, j'ai bon caractère, ne vous en déplaise. Pour faire publier un livre, vous devez faire, ou faire faire un ou plusieurs exemplaires de votre manuscrit au dactylo, en double espace, puis prendre un rendez-vous avec le directeur d'une maison d'édition ou son représentant et lui soumettre votre oeuvre. Il y a à Winnipeg une maison de publication parfaitement bilingue: Canadian Publishers Limited, située à 619, avenue McDermot. La direction de cette compagnie saura vous donner tous les renseignements précis quant aux prix et aux marchés. En passant, puisque les oeuvres les plus courtes sont toujours les meilleures, voyez-y! Bonne chance

* * *

Q. — Mon mari et moi sommes inquiets et un peu découragés de l'attitude de notre fils de quinze ans en ce qui concerne ses études. Ses professeurs se plaignent sans cesse de son manque d'application et nous disent qu'il manquera certainement son année. Croyez-vous que nous devrions lui permettre de quitter l'école? Un conseil s'il vous plait?

PARENTS INSTRUITS.

R. — Avant de prendre une décision sérieuse, il serait peut-être bon de faire subir à votre fils un examen médical complet. Les adolescents souffrent assez souvent d'une langueur physique qui nuit à leurs études. Si votre enfant est en bonne santé, son manque d'application est peut-être causé par un manque de talent ou d'intérêt au genre d'études qu'il poursuit et il faudrait alors le diriger vers une école technique ou autre, après avoir consulté un psychologue expert en orientation professionnelle. Demandez au directeur de l'école que fréquente votre fils de vous indiquer à qui vous adresser.

LOUISE.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Un peu plus de lait et un peu moins de bière, S.V.P.

par le Dr Adrien Plouffe

Dieu sait, avec tout le monde d'ailleurs, que je n'ai jamais voulu empêcher qui que ce soit de boire un verre de vin, de bière ou de whisky. Mais autant je suis en faveur de la sobriété, tempérance dans le boire et le manger, autant je suis contre l'abus des boissons alcoolisées. L'abus coûte cher à notre bourse et à notre santé.

Mon propos d'aujourd'hui se rattache indirectement à la boisson. Et vous allez le voir.

Une maman me disait, il y a quelque temps, qu'elle ne pouvait pas acheter tout le lait dont ses enfants ont besoin, parce que le lait est trop cher. Cette mère de famille pouvait avoir raison, mais au cours de la conversation dirigée avec un brin d'astuce, j'ai appris que chez elle on buvait une douzaine de bouteilles de bière par semaine. Et comme ce n'est pas un fait isolé, je me permets d'en entretenir mes lecteurs et mes lectrices. Le lait — j'en ai parlé récemment — est une nourriture liquide nécessaire, essentielle à la croissance normale des enfants. Les êtres en voie de développement physique ne sauraient grandir ni grossir sans une ration raisonnable de lait. Voilà le point de vue de la science, au chapitre de l'hygiène alimentaire. **Une alimentation rationnelle commande du lait, beaucoup de lait pour les enfants.** C'est indiscutable et il ne faut pas être un grand savant pour le reconnaître. Il suffit d'avoir un brin de cocologie!

En face de ce fait indiscutable, il y a la bière. La bière représente un breuvage sain à la condition expresse qu'on n'en abuse pas. Cependant, c'est un besoin artificiel et on peut se passer de boire de la bière et rester en excellente santé. Tandis que le lait est un breuvage sain, bienfaisant dont la gent enfantine et l'adolescence **ont absolument besoin pour croître en santé, force, vigueur et beauté.**

En conséquence, il est absolument inadmissible qu'on économise sur le lait, quand on achète une douzaine de bouteilles de bière.

Encore une fois, je ne veux pas empêcher un adulte qui travaille toute la journée, de se payer une bouteille de bière, le soir, à la maison. Mais cette consommation agréable ne doit jamais, au grand jamais, **se faire au détriment de la consommation du lait pour les enfants. Jamais!**

Qu'on économise sur autre chose, sur n'importe quoi, mais pas sur le lait!

Nos futurs héritiers ne peuvent pas se passer de lait. Nous, les adultes, nous pouvons nous passer de boire de la bière.

Alors, n'hésitons pas à acheter moins de bière si nos moyens ne nous permettent pas d'acheter la quantité suffisante du lait dont nos enfants ont un besoin absolu. Est-ce clair?

Que ceux qui n'ont pas compris veuillent bien m'écrire à ce sujet et je tâcherai d'être plus clair!

L'Eglise libre d'Ecosse proteste contre la visite de la Reine au Pape

EDIMBURG — L'assemblée générale de l'Eglise libre d'Ecosse a protesté vigoureusement contre le fait que le gouvernement britannique a encouragé la reine Elisabeth II d'Angleterre à se rendre en visite de courtoisie, le 5 mai, au Vatican, à l'occasion du séjour officiel qu'elle fera en Italie.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 46—No 1

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin 195, avenue Provencher, St-Boniface.** Par la poste: $1.00 franco 132-T.F

ARGENT A FAIRE en vendant nos vitamines réputées, cosmétiques, nécessités pour la maison et la ferme, insecticides. Généreuse commission, période d'essai de 30 jours, aucun risque. **Produits Familex, Dépt. M-1, 1600, Delorimier, Montréal, P.Q.**

PRENDRAIT SOIN D'UN ENFANT orphelin ou autre chez moi pendant la semaine. **Signaler: CHapel 7-9221.** 1-701-1C.

JEUNE FILLE DE 18 ANS, bilingue, 2e année d'université, possédant dactylographie, désire emploi, de mai à septembre. **Signaler: CHapel 7-6777.** 1-684-T.F

COURS PRIVES DE FRANCAIS pour vous préparer aux examens de fin d'année. **Signaler: CEdar 3-5434.** 1-689-2C.

HOMME POUR TRAVAIL DE FERME Salaire courant. **S'adresser à Roger Piché, Fannystelle, téléphone: Elm Creek 307-R4.** 1-718-2P.

ON DEMANDE gardes-malades diplômées pour hôpital de 29 lits, situé à 30 milles de Winnipeg. Salaire mensuel: $315, minimum. Chambres et pension: $45 par mois. Vacances: 3 semaines payées. Pour tout autre renseignement, **s'adresser à l'"Administrateur, Hôpital De Salaberry, St-Pierre, Man."** 1-698-4C.

A LOUER — Norwood. Logis dans duplex: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Près écoles et églises catholiques. Possession: 1er avril. **Signaler: CEdar 3-5811.** 47-594-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 135, rue Masson. Logis meublé: 2 pièces. Poêle et réfrigérateur. Usage du téléphone. Pour 1 ou 2 jeunes hommes ou couple bien tranquille. Possession immédiate. **Signaler: CHapel 7-4919.** 40-475-T.F.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, avenue Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone: WHitehall 3-2934

Signalez CHapel 7-4288
Transit Service Station
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

La "Norwood Jewellers"
105, avenue Marion
St-Boniface, Man.
Téléphone: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité


PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais

Mesdames!
Faites-vous donner votre permanente pour le printemps
MAINTENANT
chez
Golden Beauty Salon
à partir de
$5.95
Pas de rendez-vous nécessaire
GRATIS
Une paire de bas de nylon avec chaque permanente durant cette offre spéciale.
AMENEZ VOTRE FAMILLE
Golden Beauty Salon
Angle de Hargrave et St. Mary's
A une rue du dépôt d'autobus
En face de la cathédrale Ste-Marie
Vous pouvez jouir d'un bon repas chez **GOLDEN DRUGS.** Haute qualité, prix modique.

PERSONNEL

VIEUX, EPUISE? Les Tablettes toniques Ostrex aident à ravigoter des milliers d'hommes, femmes après 40. Seulement 69c. Toutes pharmacies.

A LOUER — Précieux-Sang. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Chauffé. $100.00, ou $110.00 avec poêle et réfrigérateur. **Signaler: CEdar 3-5618.** 51-676-T.F.

A LOUER — Norwood, 193, rue Horace. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bains privées. Libre: 15 avril. **Signaler: CHapel 7-1966.** 51-671-2C.

A LOUER — St-Boniface, 366, rue Des Meurons. Logis: 3 pièces. Salle de bains et entrée privées. 2e étage. Près autobus. $65.00. Libre. **Signaler: CEdar 3-2601 entre 4 h. et 9 h. p.m.** 49-633-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. Au bas. Evier. Salle de bain à l'étage. Conviendrait à 2 ou 3 demoiselles. Possession immédiate. **Signaler CEdar 3-6248, après 6 h.** 51-672-1C.

A LOUER — St-Boniface, 379, Place Cabana. Logis: 2 pièces. Libre immédiatement. 43-516-T.F.

A LOUER — Précieux-Sang. Chambre meublée. Facilités de cuisine. $30. **Signaler: CHapel 7-6082.** 1-682-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre pour dame ou demoiselle. Près hôpital et arrêt d'autobus. **Signaler: CEdar 3-6419.** 1-683-1C.

A LOUER — St-Boniface, blvd Dollard. Logis non meublé: 3 pièces. Entrée et salle de bains privées. Pour couple. $55 par mois. Libre: 1er mai. **Signaler: CEdar 3-5182.** 1-687-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 458, rue Aulneau. Logis non meublé: 3 pièces. Libre. 1-696-2C.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis: 4 pièces. Privé. Adultes de préférence. Près autobus. **Signaler: CEdar 3-3583.** 1-110-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces. Salle de bain et entrée privées. **Signaler: WHitehall 2-3756 entre 10 h. et 5 h. du lundi au vendredi.** 1-707-1C.

A LOUER — Norwood, 278, rue Eugénie. Chambre meublée. Libre immédiatement. **Signaler: CEdar 3-1768.** 1-706-2C.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis non meublé: 3 grandes pièces. Nouvellement décoré. Entièrement privée. Libre. Pour couple. **Signaler: WHitehall 3-9024.** 1-705-2C.

A LOUER — St-Boniface centre. Grand logis: 4 pièces. Non meublé. Idéal pour couple avec enfants. Nouvellement décoré. **Signaler: WHitehall 3-9985.** 1-704-1C.

A LOUER — St-Boniface. Logis non meublé: 3 pièces. Pour couple tranquille ou qui travaille. **Signaler: CHapel 7-8689.** 1-703-2C.

A LOUER — St-Boniface, rue Masson. Logis meublé: 2 pièces. Poêle et réfrigérateur. Usage du téléphone. Pour 2 jeunes hommes ou couple tranquille. **Signaler: CHapel 7-4919.** 1-702-2C.

A LOUER — St-Boniface, rue Provencher. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Très propre. 1er étage. Arrêt d'autobus à 2 pas. **Signaler: CEdar 3-6128.** 1-700-1C.

A LOUER — St-Boniface. 2 chambres. Adultes de préférence. Libre: immédiatement. **Signaler: GLobe 2-1422.** 1-699-1C.

A LOUER — St-Boniface. Appartement: 3 pièces, complètement meublé. Cuisine moderne, entrée privée. Libre. **Signaler: CHapel 7-9133, le soir après 6 h. et en fin de semaine.** 1-712-1C.

A LOUER

SALLE DU CLUB ST-MICHEL. Pour banquets, assemblées, danses, occasions diverses. Prix très raisonnable. **Appeler: Louis Boucher, CEdar 3-6173, Georges LaVergner, EDison 4-6170, Henri Gauthier, CHapel 7-8564.** 1-691-6C.

A VENDRE — Ste-Anne. Lot de rivière: 90 acres, avec maison 7 pièces. Commodités modernes. **Signaler: Winnipeg, WHitehall 6-7823; Ste-Anne, GArden 2-5161.** 51-675-T.F.

A VENDRE — Norwood. $18,500. Comptant requis: $8,000. Près église et école catholiques. Bungalow: 6 ans. 4 chambres à coucher. Cave à grandeur. Plomberie double. Chauffage: plinthe, eau chaude, huile. Grande cuisine. Beaucoup d'armoires. Plancher: chêne. Lot: 55' x 110'. Garage. **Signaler: CEdar 3-1458.** 49-640-T.F.

SPENCER
Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.
Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671, 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau, CEdar 3-5016.

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

Pour achat, vente ou **échange** de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones: Bur.: CHapel 7-8023
Rés.: GLobe 2-3618

On vous débarrassera promptement et gratuitement des animaux morts.
MID-WEST RENDERING LTD.
Appelez à nos frais
Usine: CHapel 7-1347
Après les heures de bureau: CHapel 7-9295
St-Boniface, Manitoba

REPRESENTANT
Requis pour compagnie nationale ouvrant nouveau bureau à Winnipeg. Doit être bilingue. Revenu très élevé pour homme habile.
CETTE POSITION A DU PRESTIGE
Pour entrevue confidentielle, s'adresser à 345, édifice Somerset, le samedi 8 avril ou le lundi 10 avril entre 10 h. et 11 h. 30 le matin.
1-716-1C.

A VENDRE — Norwood. Maison: 6 pièces. Chauffage: gaz. Garage. **Signaler: CEdar 3-3130.** 46-570-T.F.

A VENDRE — Formules de reçus bilingues. Livrets de 25 reçus: 15c. Livrets de 50 reçus: 25c (Ajouter 5c pour frais de poste). Prix spéciaux pour commandes de 10 livrets ou plus. **S'adresser à Boite 422, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 36-422-T.F

A VENDRE — St-Boniface, rue St-Joseph, près rue Provencher. Maison, deux logis, 3 pièces en haut; 3 en bas. **S'adresser à 26, Place St-Marc, St-Vital, ou signaler: CHapel 7-6410.** 1-697-3C.

A VENDRE — Chemin Dawson. Maison: 4 pièces. Grand lot. $2,000. **S'adresser à A. Grossman, Lorette, Man. Téléphone: 358.** 1-695-1C.

A VENDRE — District scolaire Lorette Centre. 5 ou 50 acres de terre avec bonne maison et autres bâtiments. **S'adresser à Jos. Grossman, Lorette, Man.** 1-692-2P.

NORWOOD

Bungalow: stuc. 5 pièces. Salon: 12' x 21'. Chauffage: huile. Soubassement à grandeur. Près de toute commodité. $10,500. $2,000 comptant. **Signaler: CHapel 7-6049.** 1-708-1C.

A VENDRE — 237, rue Berry. Fournaise "Booker" avec contrôle électrique. Aucune offre raisonnable refusée. **Signaler: CEdar 3-5434.** 1-690-2C.

PLAGE ALBERT — Lots à vendre. Nouveau développement. Près d'une des plus belles plages du lac Winnipeg. Pour plus de renseignements, écrire ou s'adresser en tout temps à **Bert Trainor, Victoria Beach, Man.** 51-673-1C.

A VENDRE — Transcona est. Bungalow moderne: 2 ans. 5½ pièces. 3 grandes chambres à coucher. Près écoles Assomption et Blessed Sacrement. $1,500 comptant. **Signaler: CAstle 2-?96.** 1-681-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, 43, Burning Bush Bay. Maison: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Beaucoup d'extra. **Signaler: ALpine 6-0252.** 1-680-T.F.

ST-BONIFACE

Semi-duplex: 7 pièces, 4 au 1er, 3 au 2e. 2 salles de bain. Revenu du 2e: $60.00. Lot: 60' x 120'. $13,900. Termes. **Signaler: CHapel 7-6049.** 1-709-1C.

A VENDRE LOTS — Plage Albert, nouveau développement. Près d'une des plus belles plages du lac Winnipeg. Pour plus de renseignements, écrire ou s'adresser en tout temps à **Bert Traisor, Victoria Beach, Man., ou Boite 673, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 51-673-1C.

A VENDRE — Camion-remorque (tandem) "International", avec bascule mécanique 9 verges. Pneus et peinture en parfait état. Prix raisonnable. Aussi automobile "Meteor" '50 en bonne condition, 2 couleurs, 4 portes. Prix au plus offrant. **Signaler: CEdar 3-4077.** 1-717-1C.

A VENDRE

Village Ste-Anne — Maison: 2 ans. 4 chambres à coucher. Soubassement à grandeur. Chauffage: huile. Grand lot. Puits artésien. **Pour plus de renseignements, appelez R. Côté: CEdar 3-6217.** 51-669-1C.

A VENDRE

Ste-Anne, Man. — 300 acres de belle terre noire avec machines aratoires. Bons bâtiments. Puits artésien. 1/3 comptant ou échange pour propriété de ville.

St-Boniface — $13,400. Duplex: 5 au 1er; 3 au 2e. Chauffage: huile. Cave à grandeur. Garage. Comptant requis: $3,500.

St-Boniface — Rue Mission. Maison moderne: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Comptant requis: $500. Balance: $60. par mois.

S'adresser à
A.-C. DESAULNIERS
GLobe 3-4745 ou CHapel 7-6964
1-714-1C.

A VENDRE

St-Boniface — Rue Ritchot. Bungalow: 4½ pièces. 2 chambres à coucher. Chauffage: huile. Taxe: $162.00. $12,500. $5,000 comptant. Balance assumée par propriétaire.

Norwood — Rue Eugénie. Bungalow moderne: 5 pièces. Taxe: $202. Chauffage: gaz. $6,000 comptant. Balance à termes faciles.

Norwood — Duplex moderne: 13 ans. 5 et 4. En plus, 2 pièces au soubassement. Poêles et réfrigérateurs inclus. $21,000. $5,000 comptant. Balance assumée par propriétaire à 7%.

St-Boniface — Blvd Dollard. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher. Lot: 40' x 120'. $12,800. $5,000 comptant. Balance à termes faciles.

St-Boniface — Près hôpital. Maison moderne: 15 ans. 4 chambres à coucher. Lot: 40' x 115'. $7,000 comptant. Balance à termes faciles.

St-Boniface — Rue Langevin. Maison: 8 pièces. Idéale pour revenu. Lot: 50' x 120'. $8,000 comptant. Balance à 6½%.

Magasin général — 20 milles de la ville. Logis attenant: 7 pièces. Propriété et équipement: $11,000. Marchandise: environ $7,000. A termes.

S'adresser à A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
ou
Charles Jamault, représentant
CEdar 3-4281
1-693-1C.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour achat avec $500 comptant ou plus, **appeler à H. Ledoyen, CHapel 7-6350, ou A. Desaulniers, CHapel 7-6964.** 42-508-T.F

POUR ACHAT ET VENTE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, assurances: feu, automobile, **s'adresser à SYLVESTRE REALTY, 455, rue Louis Riel, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-3030.** 51-469-T.F.

POUR TOUT ACHAT, VENTE DE PROPRIETE OU PLACEMENT D'HYPOTHEQUE, s'il vous plait appeler **Paul Gagnon à CEdar 3-6217 ou Ray Thériault, à LEnox 3-6017.** 34-396-T.F

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, **appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363.** Aussi à VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels. Prêts. **S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-5845.** 24-196A-T.F.

POUR ACHAT OU VENTE de propriétés à la ville ou à la campagne. **Appeler A. Hamelin à WHitehall 3-3434 le jour, ou ALpine 3-4192 le soir.** 43-513-T.F.

AVIS IMPORTANT
INSTITUTEURS: L'Association d'Education est à votre disposition pour vous aider à trouver un emploi.
COMMISSAIRES D'ECOLES: L'Association d'Education peut vous aider à trouver les instituteurs dont vous avez besoin.
Avant de signer un contrat, informez-vous à l'Association d'Education, 577, rue Des Meurons, St-Boniface. CHapel 7-2394

ON DEMANDE
Instituteur (ou institutrice) qualifié pour l'école Dupont, St-Georges
Grades 1 à 8, 15 élèves
Salaire: $200.00 au-dessus de l'octroi
Logis attenant fourni gratuitement (chauffage à l'huile, etc.)
Service d'autobus quotidien
S'adresser à M. Jean Dupont, secrétaire, St-Georges.
49-633-2C.

ON DEMANDE
Une institutrice qualifiée, bilingue pour l'école La Rochelle. Grades 1-8. 27 élèves. Logis attenant fourni gratuitement. Chauffage à l'huile. S'adresser à Mme Germain Gosselin, sec.-trés., La Rochelle, Man.
1-686-1C.

ON DEMANDE
Instituteurs ou institutrices pour classes élémentaires de l'école Iberville no 980 à St-Malo. Un grade par classe, 1 à 8. S'adresser à M. Denis Maynard, secrétaire, Commission Scolaire, St-Malo, Man.
1-711-1C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
A VENDRE

St-Boniface — Semi-duplex: 6 pièces. Chauffage: huile. $12,600.

St-Boniface — Cottage moderne: 6 pièces. $12,600.

St-Boniface — Maison ultra-moderne: 6 pièces. $22,000.

St-Boniface — Duplex moderne: 7 pièces. Chauffage: gaz, eau chaude. $14,700. Comptant requis: $3,000.

St-Boniface — Maison de revenu: moderne. Près basilique. Chauffage: huile. Revenu mensuel: $149, plus 5 pièces pour propriétaire. Prix: $19,900.

St-Boniface — Maison moderne: 6 pièces. Chauffage: gaz. $11,500. Comptant requis: $2,500.

St-Boniface — Triplex près basilique. 2 logis entièrement meublées. Revenu mensuel: $240. Chauffage: huile. Comptant rquis: $6,000.

Lorette — Duplex moderne: 8 pièces. $10,500, à termes.

Ste-Anne, Man. — Maison: 16' x 20'. Prix: $600.

Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134
1-688-1C.

MARION REALTY
66, rue Marion, Norwood
A VENDRE

NORWOOD — $10,900
Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Moderne. Salon: 13' x 17'. Revenu pour terrain de stationnement.

TRANSCONA — $14,300
Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. 2 ans seulement. Près école et église catholiques. $4,500 comptant. Balance: $89 par mois.

ST-VITAL — $3,000 comptant
Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. Grand lot. Près école. $11,500.

ST-BONIFACE — $10,300
Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. Près hôpital.

ST-BONIFACE — $6,000 comptant
Maison de revenu. Près hôpital. 11 pièces. 5 pièces pour propriétaire, plus $140 de revenu. Très bon état.

ST-BONIFACE — Duplex — $5,000 comptant
6 et 5. Grand garage. Belle location. Pourrait aménager un troisième logis.

NORWOOD — $3,800 comptant
Maison: 9 pièces: Double plomberie. Garage. Près écoles. Bon état.

ST-BONIFACE — $10,000 comptant
Près du collège. Duplex: 4 et 1. Salle de récréation et chambre au soubassement. 3 plomberies. Chauffage: gaz. Réservoir à eau chaude. Double garage. Beau grand lot. Termes faciles.

ST-BONIFACE — $12,000 comptant
Epicerie, stock et équipement. Grand logis pour propriétaire. Garage. Chiffre d'affaires: au-delà de $30,000. Très bonne location.

ST-VITAL — $8,800
Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Près école Ste-Marie.

M. Paul Gagnon, CEdar 3-6217
ou
M. Ray Thériault, LEnox 3-6017
1-713-1C.

A VENDRE

St-Boniface — Près basilique. Immeuble appartement: 21 pièces. 6 plomberies. Revenu annuel: $4,380. $32,000. $10,000 comptant. Propriétaire assumera balance.

St-Boniface — Près hôpital. Bungalow: 4 pièces. Soubassement à grandeur. Possession immédiate. $8,500. $2,000 comptant.

Rue Bertrand — 2 étages. 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Très bonne maison pour $12,900. 3,000 comptant.

St-Boniface — 10 ans. Duplex: 8 pièces au 1er, 3 au 2e. Plomberie double. Revenu du 2e étage: $70.00. Chauffage: gaz. Garage. $19,300. $6,000 comptant. Balance assumée par propriétaire.

Norwood — Maison: 8 pièces. 4 au 1er, 4 au 2e. Chauffage: huile. Garage. $11,800. $3,000 comptant.

Winnipeg — Maison appartement: 4 logis. Près église et école du Sacré-Coeur. Revenu annuel: $4,000. Plus de 11% sur placement. Pour vente rapide: $30,000. Termes faciles. Echangerait pour petit bungalow, 4 pièces.

St-Vital — Avenue Worthington. Possession immédiate. Bungalow neuf: 4 pièces. 2 lots. $12,500 à termes faciles.

St-Pierre — Ferme: 320 acres. Complètement moderne. Eau courante venant d'un puits artésien. $16,000. Moitié comptant.

J.-R. Poirier REALTY,
202, ave Harvard, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
M. Jos. Trudeau,
70, De Bourmont Bay
Téléphone: ALpine 3-0425
1-694-1C

Au Sacré-Coeur
(WINNIPEG)

Club du Sacré-Coeur

Le grand banquet annuel du Club du Sacré-Coeur aura lieu le samedi 15 avril à 6 h. 30 p.m., dans la salle Guertin. A cette occasion on distribuera les trophées aux gagnants des différentes activités. Le souper sera suivi d'un programme récréatif. Le prix du billet est de $2.00. Veuillez vous adresser, soit à M. Jos. Courchaine, SPruce 4-4242, président du Club, soit à M. Albert Gamache, SPruce 5-5846. Tous les intéressés sont les bienvenus.

Semaine Sainte

Les cérémonies de la Semaine Sainte furent suivies avec beaucoup de piété et par une assistance plus belle que par les années passées. La présence du R. P. F. Sabia, des Pères de Notre-Dame de Sion, Brésilien, venu pour desservir les portuguais du Grand Winnipeg, a particulièrement réjoui les paroissiens du Sacré-Coeur qui se font depuis quelques années comme les parrains de ce groupe d'immigrants. A la messe de 10 h. 30, le matin de Pâques, un groupe considérable de Portugais ont activement participé au Saint Sacrifice de la messe et ont entendu le Père Sabia prêcher dans leur langue.

Profitant de la présence du grand nombre de paroissiens qui fréquentent occasionnellement l'église du Sacré-Coeur, le R. P. C. Lafrenière, O.M.I., curé, livra à l'assistance un message spécial dans lequel il fit appel au support moral et matériel de tous les gens de langue française de la ville de Winnipeg, c'est-à-dire à tous ceux qui, de par la volonté de l'Eglise, constituent la paroisse du Sacré-Coeur, en vue de la construction de la nouvelle école du Sacré-Coeur. La paroisse du Sacré-Coeur ne pourra pas construire cette école dont le besoin est des plus urgents tant que tous les paroissiens ne feront pas leur part généreusement. Déjà un fonds de construction assez substantiel a été recueilli grâce au dévouement régulier de paroissiens dévoués et conscients.

Le nombre de paroissiens qui contribuent régulièrement au soutien de l'église et de l'école offre l'exemple d'une belle générosité. Si tous les imitaient, la paroisse du Sacré-Coeur serait assurée de l'appui nécessaire pour progresser rapidement dans son développement. Le message du Père Lafrenière est comme un cri de ralliement pour le bien de l'éducation catholique et française.

Le R. P. Alexandre Josse, O.M.I., de la Maison des Retraites fermées, a célébré dans l'intimité jeudi le 60e anniversaire de son ordination sacerdotale. Originaire du diocèse de Nantes en France, il a été missionnaire au vicariat de Grouard, officier de liaison pendant la première grande guerre, professeur de théologie aux Grands Séminaires de Gravelbourg et de St-Boniface et au Scolasticat oblat de Lebret, vicaire à International Falls et plus récemment confesseur à la Maison des Retraites. L'événement sera marqué d'une façon plus solennelle plus tard. Dès maintenant, ses confrères, anciens élèves et anciens paroissiens lui offrent leurs meilleurs voeux.

Petites Notes

Visiteuses

Les Rév. Srs St-Gilbert et St-Wilfrid, religieuse de la Miséricorde, de Scarborough, Ont., sont arrivées à l'hôpital de la Miséricorde lundi dernier, pour une visite de trois semaines.

* * *

Thé annuel

L'Association de l'Adoration Perpétuelle tiendra son thé annuel et l'exposition de vêtements sacerdotaux, le dimanche après-midi 16 avril, au couvent des Franciscaines, 139, avenue Jarvis, Winnipeg.

* * *

Attention, Mesdames

Une assemblée sera tenue au Y.W.C.A. le 11 avril, à 8 h. du soir, en vue d'organiser un nouveau groupe du "Streamliners' Club". Si vous désirez perdre dix livres ou plus, inscrivez-vous tout de suite afin de "partir à temps". Venez à bonne heure et amenez vos amies. Le club compte plus de 500 membres qui s'amusent bien en perdant. Pour plus de renseignements, adressez-vous à Mme Lillian Evans, présidente, Streamliners of Manitoba, 47, chemin Elm Park, St-Vital. Tél.: CHapel 7-4507.

Le coeur n'est capable que de deux mouvements: il se dilate ou il se resserre: dévouement ou égoïsme, point de milieu.

Mgr BOUGAUD.

A VENDRE

Rue Notre-Dame — Duplex: 8 pièces. $11,500.

Rue St-Jean-Baptiste — 10 pièces. $3,000 comptant.

Rue Eugénie — 6 pièces. $12,500. $2,000 comptant.

Blvd Dollard — 6 pièces. $12,500.

Rue Berry — 6 pièces. $10,900. $1,500 comptant.

Toutes ces maisons peuvent achetées à termes faciles.

Appelez R.-G. Lavigne
Téléphone: ALpine 3-0546
1-715-1C.

VETERANS-REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE

St-Boniface — Centre. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Cave à grandeur. Chauffage: huile. Garage. A termes.

St-Boniface — Près église Ste-Famille. $10,500. Bungalow: stuc. 4 pièces. 6 ans. Très propre. Cave à la grandeur. Chauffage: huile. Lot: 50'. Garage. A termes.

St-Boniface — Duplex: 7 pièces. $11,900. 4 et 3. Revenu annuel: $1,560. Plomberie double. Entrées privées. Cave à la grandeur. Chauffage: eau chaude, huile. Lot: 50'. A termes.

St-Boniface — 226, rue Berry. Maison: 5 pièces. 3 chambres à coucher. 2 plomberies. Chauffage neuf: gaz. Garage. Comptant requis: $1,800 ou moins. Balance: $80.00 par mois.

Norwood — Près Précieux-Sang. $12,300. Bungalow, stuc. 14 ans. 6 pièces. 3 chambres à coucher, 2 au soubassement. Salle de récréation. Chauffage: huile. Taxe: $161. A termes.

Norwood — Maison: 6 pièces. Lot: 33' x 120'. Planchers: bois dur. Taxe: $160.00. Titre clair. Comptant requis: $3,000. A termes.

St-Norbert — Maison: 6 pièces. 14 ans. 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz, eau chaude. Lot: 50'. Garage. A termes.

St-Pierre — Ferme: 195 acres. Près hôpital. Maison: 6 pièces. Puits artésien. 145 acres en culture. Appelez M. Jos. Carrière, GLobe 2-1422.

Richer, Man. — Ferme: 320 acres. Idéal pour élevage d'animaux. 75 acres en culture. 165 acres en foin. Balance: pâturage. Vendrait avec roulant.

N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste CEdar 3-2027

Jos. Carrière, 133, rue Taché GLobe 2-1422
1-685-1C.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of EUGENE BENOIT, late of the City of Saint Boniface, in the Province of Manitoba, retired Farmer, deceased.

ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned, Grafton, Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, at 4-431 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 10th day of May, A.D. 1961.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 28th day of March, A.D. 1961.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON, Solicitors for the Executor.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

La persécution en Hongrie

ROME — Le gouvernement hongrois a empêché la consécration épiscopale de deux évêques auxiliaires nommés par le Saint-Siège, en 1959 déjà, pour les diocèses de Pécs et de Szombathely. Il était également prévu que ces deux prélats, Mgr Gérard Bellon à Pécs et Mgr Joseph Winkler à Szombathely, devaient assumer la charge d'administrateur apostolique du diocèse auquel ils étaient attachés en cas de vacance.

Monsieur . . . Aimez-vous la mécanique?
Madame, cherchez-vous une machine à laver pas chère?
VOYEZ
Fontaine & Compagnie
Nous en avons tout un choix et pour certaines machines ne demandons pas plus que le prix du moteur.
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher
Téléphone: CHapel 7-1425

Noces — Fêtes scolaires — Sociétés
PHOTOS DE GROUPE
NAPOLEON MILEJSZO
(Photographe régulier de La Liberté et le Patriote)
Studio: 275, avenue Selkirk, Winnipeg
Téléphone: JUstice 2-3095



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105


Machines à laver Kenmore
Laveuses et sécheuses automatiques
En vente chez
Simpson-Sears Ltd.
Polo Park, Winnipeg
Appelez "Charlie" Bohémier à SPruce 5-7011

CHEZ HUOT
200, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-3795
•
Ne manquez pas la belle occasion de venir choisir votre pardessus de printemps au prix de
$29.95 et plus



Une impression soignée est le fruit d'un outillage moderne et de la compétence technique des ouvriers.
Permettez-nous d'exécuter vos travaux d'imprimerie en peu de temps, avec précision et élégance.
CANADIAN PUBLISHERS LTD.
619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba
Téléphone: SPruce 4-3414
Pour tous renseignements, s'adresser à Hervé SALA, gérant de ventes

RODEO DES CHAMPIONS
À L'ARÉNA DE WINNIPEG
du 15 au 22 AVRIL à 8 h. p.m.
Matinées:
15 et 22 avril à 2 h. p.m.
- Equitation sur "Bronco" avec selle
- Equitation sur "Bronco" sans selle
- Prise de veaux au lasso
- Assujettissement de bouvillons
- Monter le taureau Brahma
- Course de barils

Billets en vente au "Celebrity Box Office", à la Baie d'Hudson et à l'entrée de l'Aréna
Adultes: $1.50 — $2.00 — $2.50 — $3.00
Enfants: tous les sièges à demi-prix, exceptés ceux de $1.50 — Matinées: $1.00

Ernst Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, edifice Paris — Telephone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2